


600011603H

APOLOGIE

OU

DÉFENSE DE LA BIBLE,

&c.

LONDRES:
DE L'IMPRIMERIE DE R. GILBERT,
ST. JOHN'S SQUARE.

APOLOGIE

OU

DÉFENSE DE LA BIBLE:

DANS UNE SUITE DE LETTRES

ADDRESSÉES A

THOMAS PAINE,

AUTEUR D'UN OUVRAGE INTITULÉ « L'AGE DE LA RAISON, » &c.

PAR

RICHARD WATSON, D.D.

ÉVÊQUE DE LLANDAFF,

ET PROFESSEUR DE THÉOLOGIE A L'UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE.

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLAIS,

SUIVI D'UN RÉSUMÉ DE PREUVES EN FAVEUR DU CHRISTIANISME

ET D'UN APPENDICE.

DÉDIÉ AVEC PERMISSION A L'ARCHEVÊQUE DE CANTORBERY,

PAR

L. T. VENTOUILLAC.



A LONDRES:

CHEZ C. J. G. ET F. RIVINGTON,

ST. PAUL'S CHURCH-YARD, ET WATERLOO-PLACE, PALL-MALL;

ET CHEZ TREUTTEL, WÜRTZ, TREUTTEL FILS ET RICHTER, SOHO-SQUARE.

1829.

LONDRES:

DE L'IMPRIMERIE DE R. GILBERT,

ST. JOHN'S SQUARE.

AU

TRES HONORABLE ET TRÈS RÉVÉREND

WILLIAM HOWLEY, D.D.

ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY.

MONSEIGNEUR,

Désirant faire connaître à mes compatriotes l'un des meilleurs ouvrages théologiques en votre langue, il était naturel que je cherchasse à leur en offrir la traduction sous les auspices d'une Personne dont les talens, le caractère moral et le goût reconnu pussent être une espèce de garantie du mérite et des principes de cet ouvrage. Lorsque je jetai les yeux sur ce que l'Angleterre offre de plus distingué sous ce rapport, ils tombèrent naturellement sur Vous, Monseigneur, dont la réputation promettait tout ce que je pouvais désirer. Une seule crainte me retint alors, celle de ne pouvoir obtenir de Vous une grâce qu'on n'accorde guères qu'au talent ou à l'amitié:

encouragé cependant par votre condescendance j'osai, Monseigneur, vous faire cette demande, que l'espoir d'être utile à la cause du Christianisme, dont vous êtes à la fois l'honneur et l'appui, a pu seul vous engager à ne pas me refuser.

Pour me rendre digne de cette faveur, je me soumets à la condition que votre extrême modestie m'a imposée, en me défendant tout éloge sur votre compte ; et je ne me permets que d'exprimer ma vive reconnaissance de l'honneur que vous avez daigné m'accorder, et le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur,

Votre très humble,
très obéissant,
et dévoué serviteur,
L. T. VENTOUILLAC.

Londres, le 30 *Septembre,* 1829.

PRÉFACE.

L'OUVRAGE de l'Evêque Watson, dont on offre ici pour la première fois une traduction Française, est regardé avec raison comme l'un des meilleurs qui existe en ce genre. Nous lui avons donné la préférence sur le grand nombre d'excellens traités qui existent en Anglais sur la Théologie, non seulement à cause de la force des argumens qu'il contient, mais parce que le style simple et naturel dans le quel il est écrit le met à la portée de tout le monde. Dans la traduction que nous en avons faite, nous nous sommes surtout attaché à conserver cette simplicité, qui inspire bien plus de confiance que les belles phrases des grands écrivains.

Nous avons ajouté à cet ouvrage l'abrégé d'un Opuscule très estimé en Angleterre, dans la conviction que le langage serré et les argumens irréfragables de Leslie serviraient, pour ainsi dire, de *Résumé* des observations qui sont répandues dans les lettres de Watson.

Les Notes qui terminent ce petit livre auraient été plus nombreuses et plus longues si nous n'avions consulté que nos matériaux ou notre inclination; mais la crainte de répéter ce qu'on a déjà dit, et celle surtout de trop grossir un volume que nous désirerions voir devenir le *Manuel* de tous ceux qui cherchent encore la vérité, ou qui, l'ayant trouvée, désirent pouvoir "répondre à quiconque demande raison de l'espérance qui est en eux," sont les motifs qui nous ont retenu. Espérons cependant que ce petit travail, tout imparfait qu'il est, remplira le but que nous nous sommes proposé en l'entreprenant, et augmentera le nombre de ceux qui voient en Jésus Christ le fondateur de leur religion, leur Sauveur et leur Dieu.

DÉFENSE DE LA BIBLE.

LETTRE I.

MONSIEUR,

J'AI depuis quelque tems en ma possession un de vos ouvrages, intitulé, " L'AGE DE RAISON, *seconde partie, ou recherches sur la théologie vraie ou fabuleuse ;*" et je ne pense pas qu'il soit incompatible avec ma situation et mes devoirs envers la société, de publier quelques observations sur un ouvrage aussi extraordinaire. Il me semble extraordinaire, non par la nouveauté des objections que vous avez produites contre la religion révélée, car je n'y vois que peu ou point d'idées nouvelles, mais par le zèle avec lequel vous tâchez de répandre vos opinions, et par la confiance que vous avez dans leur véracité. Vous voyez que, quoique je mette votre sagesse en question, en vous voyant écrire d'une telle manière et sur un tel sujet, je loue votre sincérité : je n'hésite même pas à avouer, que votre style a de l'énergie, et qu'il y a de la finesse dans vos recherches, mais il me sera permis, sans doute, de regretter que ces talens n'aient pas été employés d'une manière plus utile au genre humain, et plus honorable pour vous.

J'examinerai d'abord votre préface. Là vous dites, que vous aviez depuis long tems l'intention de publier vos sentimens sur la religion, mais que vous aviez réservé cette publication pour une époque plus avancée de votre vie. J'espère que ce n'est pas manquer de charité que de dire, qu'il eût été heureux pour le monde Chrétien, que votre vie se fût éteinte, avant que vous eussiez pu remplir votre intention. En publiant votre ouvrage, vous aurez ébranlé la foi de milliers d'individus; vous aurez déraciné du cœur d'êtres vertueux et plongés dans l'infortune l'assurance consolatrice d'un meilleur avenir et d'une récompense future; c'est par vous que se trouvera anéantie dans l'âme du méchant la crainte salutaire d'un châtiment futur; vous aurez déchaîné toutes les passions, et vous aurez, par cela même, contribué à la misère publique et aux malheurs particuliers, fléaux ordinairement et presque nécessairement suivis de la corruption morale.

Comme Protestant, j'aime aussi peu que personne la confession qui se fait et l'absolution qui se donne dans l'Eglise Romaine; mais je ne puis avec vous attribuer à cette cause, les massacres révolutionnaires en France. Ce ne sont pas, comme vous le supposez, les doctrines de l'Eglise de Rome, toute corrompue que je la croie, ce ne sont pas, dis-je, ces doctrines, qui ont préparé et disposé les hommes à commettre toutes sortes de crimes; la cause peut en être attribuée, à plus juste titre, à leur manque de foi, même en cette religion. Que peut-on donc attendre de ceux qui embrasseront les principes répandus dans votre ouvrage?

Pendant une maladie, qui devait, dans l'opinion de ceux qui vous entouraient et dans la vôtre même, vous être fatale, vous vous rappelâtes, dites-vous, avec une satisfaction nouvelle, que vous aviez écrit la dernière partie de *l'Age de Raison,* et par conséquent, ajoutez-vous, cette épreuve qu'a passé votre conscience ne vous laissa aucun doute sur la validité de vos opinions. J'admets cette déclaration comme une preuve de la sincérité de votre persuasion, mais je ne puis l'admettre comme une preuve de la justesse et de la vérité de vos principes. Qu'est-ce que la conscience? Est-ce, comme on l'a pensé, un moniteur intime placé en nous par l'Etre Suprême, pour nous signaler, en toute occasion, ce qui est bon ou mauvais, juste ou injuste? Ou bien est-ce simplement notre propre jugement sur la rectitude morale, ou sur la turpitude de nos propres actions? J'adopte, avec Locke, cette dernière opinion, comme étant la seule qui ait un sens intelligible. Eh! qui ne sait que notre jugement sur ce qui est vertueux ou vicieux, juste ou injuste, n'est pas toujours le fruit de l'usage éclairé de notre raison dans la recherche de la vérité? Nos opinions sont généralement la conséquence des dogmes de la religion que nous professons, et de la forme du gouvernement sous lequel nous vivons; des mœurs publiques du tems, des mœurs et des habitudes des personnes que nous fréquentons le plus habituellement; de notre première éducation; de nos études dans un âge plus avancé; et enfin d'une foule d'autres causes accidentelles. Qui ne concevra, d'après cela, que le jugement de notre conscience peut être favorable ou non à la loi natu-

relle? que nous pouvons y croire, ou en douter; et qu'enfin notre opinion, fût-elle des plus fermes, ne peut être considérée comme une preuve de rectitude dans nos pensées, parceque la fermeté d'une opinion n'est pas une preuve de sa justesse. On peut certainement convaincre un homme d'erreur dans sa manière de raisonner, ou de fausseté dans un point de fait. C'est une maxime de toute loi divine et humaine, qu'un homme ne doit jamais agir en opposition avec sa conscience; mais s'en suivra-t-il que parceque l'on obéira toujours à sa conscience, on agira toujours bien? Un inquisiteur qui brule des Juifs ou des hérétiques; un Robespierre qui massacre des femmes innocentes et sans défense; un voleur qui pense que tout devrait être en commun, et que la propriété est une infraction injuste à la liberté naturelle; tous ceux-là et un millier d'autres scélérats obéissent probablement à leur conscience, et comme vous, ils pourront, lorsque la mort les menacera, se rappeler, "*avec une satisfaction nouvelle,*" la plus noire de leurs actions, et entendre sans terreur "*le jugement de leur conscience sur leurs propres principes.*" Mais cette paix de leur conscience ne peut pas être pour d'autres une preuve de la rectitude de leurs principes, et ne devrait pas être pour eux une garantie de leur innocence.

J'ai cru nécessaire de présenter ces remarques, afin de vous suggérer une considération de haute importance: si vous avez examiné avec calme, et aussi judicieusement qu'il vous a été possible, les argumens qui, dans l'opinion d'hommes impartiaux et éclairés, tendent à prouver la vérité de la reli-

gion révélée. Vous avouerez qu'il a existé, dans tous les siècles, des milliers d'hommes impartiaux et éclairés qui ont adopté, comme vraie, la religion révélée. Je ne prétends point inclure les prêtres dans ce nombre, je ne parle que de laïcs doués de talens supérieurs, quoique certainement je pense qu'il existe des prêtres qui ont tout autant d'impartialité et de connaissance que vous. Ces hommes ont-ils tous été dans l'erreur? Ont-ils été enveloppés dans les ténèbres de l'ignorance? Ont-ils été les esclaves de la superstition, tandis qu'avec quelques autres élus, vous avez seul joui des bienfaits de la lumière et de la vérité? Telle est la question que je soumets maintenant à la décision de vos lecteurs.

Si, ayant bien examiné la religion révélée, vous la rejettez comme une imposture, je prie Dieu qu'il vous pardonne ce que je nomme, votre erreur. Il ne m'appartient ni à moi ni à aucun autre de prononcer si vous avez fait ou non cet examen. C'est l'évangile que vous méprisez qui m'enseigne cette modération; j'y lis: "Qui es tu, toi, qui juges le serviteur d'autrui? C'est à son maître qu'il appartient de juger ses bonnes ou ses mauvaises actions." Je pense que vous êtes dans l'erreur, mais je n'ai point la présomption de décider si cette erreur a été pour vous invincible ou non. Je sais encore où il est dit que: "la parole de la croix est une folie à ceux qui périssent,—et que si l'évangile est voilé, il ne l'est que pour ceux qui périssent." Il n'appartient de prononcer, sur la conséquence de votre incrédulité, un arrêt juste et miséricordieux, qu'à Celui, qui seul

connait le mécanisme et la liberté de notre intelligence, l'origine de nos opinions, la force de nos préjugés, l'excellence et les défauts de nos facultés morales.

J'écrirai mes lettres, exprès, dans un style aussi intelligible et aussi simple qu'il me sera possible, dans l'espoir qu'elles seront lues par cette classe de vos lecteurs pour lesquels votre ouvrage semble particulièrement destiné, et qui sont le plus en danger d'en être corrompus. Il n'y a pas de danger que les personnes réellement instruites soient infectées par le poison de l'infidélité; et ce sera là mon excuse pour entrer aussi peu que possible dans des discussions profondes sur l'authenticité de la Bible. Ce sujet a été si savamment et si fréquemment traité par d'autres écrivains, qu'il n'a besoin d'aucune preuve ultérieure, j'ai presque dit, qu'il n'en pouvait admettre. D'ailleurs, il est d'autant plus nécessaire d'adopter cette méthode de réfuter votre ouvrage, que vous renoncez à tout appel à d'autres ouvrages, et que vous entreprenez de prouver, par la Bible elle-même, qu'elle ne mérite pas d'être crue. Et moi j'espère, par la Bible elle-même, prouver positivement le contraire. En cas pourtant qu'il y eût parmi vos lecteurs des gens qui pensassent que vous avez négligé de déployer toutes vos forces, en ne citant pas, à l'appui de votre opinion, des auteurs anciens, et qu'ils soupçonnassent que tous les auteurs anciens sont en votre faveur; je n'hésiterai pas d'affirmer ici, que si vous aviez consulté tous les livres anciens existans, sacrés ou prophanes, Chrétiens, Juifs, ou Payens, loin

d'y avoir puisé des matériaux pour affaiblir l'autorité et l'authenticité de la Bible, vous y auriez trouvé partout la preuve qu'elle est la parole de Dieu.

Mais quittons votre préface, et procédons à l'examen de l'ouvrage lui-même ; dans lequel, soit dit en passant, il y a quantité de répétitions, et fort peu de méthode. N'importe, je vous suivrai pas-à-pas, autant qu'il me sera possible. La première question que vous soumettez à vos lecteurs est celle-ci : Existe-t-il une autorité suffisante ou non, pour croire que la Bible est la parole de Dieu. Vous répondez à cette question négativement, en vous appuyant sur ce qu'il vous plait de nommer évidence morale. Vous considérez comme impossible que la Bible soit la parole de Dieu, parcequ'il y est dit, que les Israélites détruisirent les Cananéens par l'ordre exprès de Dieu : et si nous croyons la Bible, il nous faut absolument, affirmez-vous, cesser de croire en la justice morale de Dieu ; car en quoi, demandez-vous, des enfans sans autre défense que leurs larmes ou leurs souris peuvent-ils avoir péché ?— Je suis étonné qu'un raisonneur aussi fin que vous êtes, ait essayé de jeter du mépris sur la Bible, en répétant un argument des Morgan, des Rindal, et des Bolingbroke, argument aussi souvent réfuté que mis en avant. Vous déclarez que vous êtes Déiste, que vous croyez qu'il est un Dieu, qui a créé l'univers et établi les lois naturelles par lesquelles cet univers existe. Vous déclarez aussi qu'en contemplant les ouvrages de Dieu, vous arrivez à la connaissance de ses attributs ; et vous rejettez la Bible,

parcequ'elle attribue à Dieu, des choses que vous croyez inconsistantes avec les attributs que vous avez découverts lui appartenir; vous pensez surtout qu'il est incompatible avec sa justice morale, de condamner à la destruction les enfans des Cananéens. Pourquoi ne maintenez-vous pas qu'il est incompatible avec sa justice morale, que d'innocens enfans qui n'ont d'autres défenses que leurs larmes, ou leurs souris, soient ensevelis par un tremblement de terre, engloutis dans une innondation, consumés par le feu, moissonnés par la peste et la famine? La parole de Dieu est si bien en harmonie parfaite avec son ouvrage, que les enfans sourians ou pleurans sont également sujets à la mort. Nous croyons que la terre, à l'ordre exprès de Dieu, s'entrouvrit, et engloutit Korah, Dathan, Abiram, leurs femmes et leurs enfans; et cela vous semble si incompatible avec la justice morale de Dieu, que vous rejettez avec mépris, comme supposé, le livre dans lequel cet évènement est rapporté. Lorsque Catania, Lima, et Lisbonne furent détruites par un tremblement de terre, des hommes, des femmes, des enfans de tout âge furent engloutis vivans.—Pourquoi ne rejettez-vous pas avec mépris, comme supposé, le livre de la nature, dans lequel ce fait est certainement écrit, et d'après la lecture duquel, vous inférez la justice morale de Dieu? Vous répondrez probablement, que les maux que les Cananéens souffrirent par l'ordre exprès de Dieu, étaient différens de ceux que l'opération des lois de la nature a causés au genre humain.—Différens!...en quoi?

Non pas dans la grandeur du mal, non pas dans les victimes, non pas dans l'auteur de ces maux.—Car ma philosophie m'enseigne à croire, que Dieu a non seulement établi les lois de la nature, mais que de siècle en siècle, il les fait exécuter, et qu'il les fera exécuter, durant toute l'éternité, pour le bonheur général de ses créatures, soit que nous puissions ou non discerner le but qu'il se propose.

Je suis bien loin d'être coupable de l'impiété qui dispute l'existence de la justice morale de Dieu, prouvée par la religion naturelle ou par la religion révélée; ce que je prétends prouver, c'est que vous n'avez pas droit, en saine logique, de tirer d'une déviation apparente de la justice morale, un argument contre la religion révélée, lorsque vous ne tirez point d'une déviation également apparente de la justice morale, un argument contre la religion naturelle: vous rejettez la religion révélée; et vous admettez la religion naturelle, sans songer, que, quant à votre objection, elles doivent exister ou tomber ensemble.

A l'égard des Cananéens, il est inutile de donner aucune preuve de la dépravité de leurs mœurs; c'était un peuple méchant du tems d'Abraham, et même dès lors, ils étaient par Dieu dévoués à la destruction; mais alors leur iniquité n'était pas parvenue à son comble. Dans le tems de Moïse, ils sacrifiaient leurs propres enfans, pleurans ou sourians; ils étaient idolâtres, anthropophages, ils étaient adonnés à la concupiscence contre nature, et plongés dans la fange de toutes sortes de vices. J'irai plus loin, je pense qu'il sera impossible de prouver, qu'exterminer un peuple aussi corrompu était un acte

contraire à la justice morale de Dieu. Il fit les Israélites les exécuteurs de sa vengeance ; et en agissant ainsi, il donna une preuve si évidente, et si terrible de son horreur du vice, qu'elle ne pouvait manquer de frapper d'étonnement et de terreur les nations voisines, et d'imprimer dans l'esprit des Israélites, ce qu'ils avaient à attendre, s'ils suivaient l'exemple des nations qu'il leur ordonnait d'exterminer. " Vous ne commettrez point ces abominations, afin que la terre ne vous vomisse point, comme elle a vomi les nations qui existaient avant vous." Quel langage descriptif ! combien il est rempli de force ! les vices des habitans étaient si abominables que la terre même ne pouvait les porter, qu'elle était obligée de les vomir, comme l'estomac rejette un poison destructeur.

J'ai été souvent étonné de voir des hommes, qui n'étaient pas destitués de talent, sembler désireux de saper l'autorité de la religion révélée, et de chercher à livrer à l'animadversion et au mépris public les Saintes Ecritures, en exposant avec un plaisir aussi méchant qu'illibéral, toutes les petites difficultés qui peuvent s'y rencontrer ; je n'ai pu concevoir leurs motifs. Je ne veux pas attribuer cette singulière inclination à la même cause, à laquelle Platon attribuait l'athéisme de son tems :—au relâchement des mœurs, à l'affectation de singularité, à l'ignorance de certaines gens qui voulaient être pris pour des penseurs profonds et des êtres doués d'une sagacité supérieure. Je prefère en attribuer la cause à un défaut de connaissance des mœurs des hommes dans le premier âge du monde. La plupart

des incrédules argumentent, comme s'ils croyaient que, dans l'antiquité la plus reculée, dans l'enfance de notre espèce, l'homme avait l'idée distincte d'un Dieu éternel, invisible, incorporel, infiniment sage, puissant, et bon, comme ils le conçoivent eux-mêmes maintenant. Je considère cela comme une grande erreur, et comme une source féconde d'infidélité. L'espèce humaine,—par une longue expérience, par les institutions civiles, par la culture des arts et des sciences, par l'instruction divine, (telle est ma croyance,) donnée directement à quelques uns, et communiquée à tous par tradition,—est dans une situation bien supérieure, quant au pouvoir de raisonner et de réfléchir, à celle dans laquelle les hommes se trouvaient dans l'enfance du monde. L'histoire de l'homme est l'histoire de la providence de Dieu; qui, voulant la suprême félicité de toutes ses créatures, a adapté son gouvernement à la capacité de ceux, qui, dans les différents siècles, en étaient les sujets. L'histoire de toute une nation à travers tous les siècles, et celle de toutes les nations à une même époque, ne sont que des parties diverses d'un grand plan que Dieu a tracé et qu'il poursuit pour l'amélioration morale de l'espèce humaine. Mais qui peut comprendre l'immensité d'un tel dessein? La courte durée de la vie, la faiblesse de nos facultés, l'insuffisance de nos moyens d'information, conspirent ensemble pour rendre impossible à nous, vers de terre, insectes éphémères que nous sommes! de comprendre complètement une seule de ses parties. Un homme, qui réfléchit sur ce sujet, ne devrait pas être surpris de lire dans l'histoire des tems anciens beaucoup de

faits étrangers à nos mœurs, et dont nous ne pouvons clairement comprendre la justice ni la nécessité.

Il parait incroyable à bien des personnes, que le Tout-puissant ait conversé avec nos premiers parens; qu'il ait contracté une espèce d'amitié pour les patriarches, et passé des actes d'alliances avec eux; qu'il ait, en Egypte, suspendu les loix de la nature; qu'il se soit montré désireux de devenir le Dieu et le gouverneur d'une nation en particulier, qu'il se soit abaissé jusqu'à donner à ce peuple, un volumineux rituel de culte, de statuts, et d'ordonnances, dont beaucoup semblent peu dignes d'attention, de peu d'importance et impolitiques. J'ai conversé avec beaucoup de Déistes, et j'ai toujours trouvé que la singularité de ces choses était la seule raison qui les empêchait d'y croire: rien de semblable n'est arrivé de leur tems, et ils ne veulent pas, par cette raison, admettre que ces évènemens ont réellement eu lieu dans quelque tems que ce soit. Autant vaudrait qu'un enfant, arrivé à l'âge de virilité, soutînt qu'il n'a jamais eu besoin des tendres soins de sa mère, ou qu'il ne les a jamais reçus, non plus que les attentions fatiguantes d'une nourrice, ni l'instruction de son maître d'école. L'Etre Suprême a choisi une famille dans un monde idolâtre, et l'a élevée, et en a fait, pas divers actes de sa providence, une grande nation; il a communiqué à cette nation la connaissance de sa sainteté, de sa justice, de sa miséricorde, de sa puissance et de sa sagesse, il a disséminé ce peuple à différentes époques, sur toutes les parties de la terre, pour qu'il pût être "*le levain qui fit lever toute la pâte,*" qu'il pût enseigner aux

autres nations, l'existence d'un Dieu suprême, les convaincre qu'il est le créateur et le conservateur du monde, et le seul objet digne de leur adoration. Par quelle raison, voudrions-nous, que ce qui a eu lieu en faveur d'une nation, non par partialité pour elle, mais pour le bien général, eût été fait en faveur de toutes? que le mode d'instruction qui convenait à l'enfance du monde, fût adopté, suivi dans sa maturité, ou continué pendant l'imbécillité du vieil âge? Je vous avoue, que lorsque je considère, combien l'homme, dans l'état sauvage, approche de la brute, en ce qui regarde la supériorité des facultés intellectuelles; et quand je contemple combien peu il a acquis, dans l'état de civilisation, en ce qui regarde la connaissance de Dieu, quand il n'a pas reçu d'instruction divine sur ce sujet, ou qu'il l'a oubliée, (car tous les hommes ont connu quelque chose de Dieu par tradition,) je ne puis qu'admirer la sagesse et la bonté de l'Etre Suprême, qui a bien voulu s'abaisser à la portée de notre conception; qui a daigné donner à l'espèce humaine, dans le premier âge du monde, des preuves sensibles et extraordinaires de son existence et de ses attributs; qui a permis que les Juifs et les Chrétiens fussent les organes dispensateurs, pour porter à tous les hommes, d'âge en âge, cette connaissance de lui-même, qu'il avait daigné leur communiquer immédiatement, et en premier lieu. J'avoue qu'il est extraordinaire, très extraordinaire, qu'il se soit manifesté dans les premiers siècles du monde: mais tout n'est-il pas extraordinaire? N'est-il pas extraordinaire que nous soyons ici, vous et moi, qu'il y ait de l'eau, une terre, de l'air, du feu,

qu'il y ait un soleil, une lune, des étoiles; qu'une génération se produise, qu'il y ait corruption, reproduction. Je ne puis, en dernier ressort, me rendre compte d'aucune de ces choses, sans recourir à Celui qui a tout créé. Je suis aussi son ouvrage, et je l'implore dans l'espoir qu'il me conservera pendant toute l'éternité. Je l'adore pour sa parole aussi bien que pour son ouvrage; je ne puis comprendre son ouvrage, mais sa parole m'a convaincu de tout ce que je désirais de savoir, qu'il a préparé une félicité éternelle pour ceux qui l'aimeront et lui obéiront. Vous nommerez cela, sans doute, un sermon: je vais finir; mais le sujet est si vaste, et le plan de la providence est, dans mon opinion, si évidemment sage et bon, que je ne puis y songer, sans me sentir le cœur rempli de piété, d'admiration, et de reconnaissance.

A l'appui de ce qu'il vous convient d'appeller évidence morale contre la Bible, vous nous menacez de produire, dans la suite de votre ouvrage, une autre preuve, qu'une prêtre même ne pourra pas nier. Un philosophe, dans la recherche de la vérité, perd avec moi tout droit à la candeur et à l'impartialité, quand il met la raillerie à la place du raisonnement, et quand il emploie des sarcasmes bas et illibéraux, en guise d'argument. Je n'imiterai point l'exemple que vous m'avez donné; j'examinerai tout ce que vous aurez écrit avec autant de calme et de respect, que si nous n'aviez donné aux prêtres aucune provocation; comme si vous jouissiez d'une réputation sans tâche, comme si vous n'aviez aucun préjugé, comme si vous n'etiez mû par aucun mauvais dessein, et enfin comme s'il n'était pas possible de répondre,

avec succès, aux termes injurieux et offensans dont vous trouvez bon de vous servir.

LETTRE II.

Avant de commencer votre grande attaque contre la Bible, vous essayez d'établir une différence entre l'évidence nécessaire pour prouver l'authenticité de la Bible, et celle qui est requise pour prouver l'authenticité d'un autre livre ancien. Votre perplexité sur ce point ne me surprend pas; tous ceux qui ont écrit sur ce sujet ont été d'accord sur la force de l'argument de St. Augustin lorsqu'il dit, en défendant la Bible: "Quelle preuve avons-nous que les ouvrages de Platon, d'Aristote, de Cicéron, de Varrus et d'autres auteurs prophanes, ont été écrits par ceux auxquels on les attribue? Nous n'en avons aucune; seulement c'est une opinion généralement reçue en tout tems, et par tous ceux qui ont vécu depuis ces auteurs." Cet écrivain était convaincu que l'évidence qui établit que tel ou tel livre prophane n'est point apocryphe, doit établir le même fait pour un livre sacré, et je suis moi-même de cette opinion, quoique vous ayez pu dire pour tâcher de prouver le contraire.

Dans cette partie de votre ouvrage, vos idées me semblent confuses; je ne prétends pas dire que c'est à dessein prémédité que vous confondez ensemble les mathématiques, et l'évidence historique; la con-

naissance acquise par démonstration, et la probabilité tirée de témoignages. Vous ne connaissez, dites-vous, qu'un seul livre ancien, qui puisse positivement commander la croyance universelle à l'égard de sa véracité : ce sont les Elémens d'Euclide. Si je me sentais disposé à élever des objections frivoles, je vous dirais qu'il a existé, dans les tems modernes et dans les tems anciens, des écrivains qui ont mis en question l'évidence de quelques uns de ses axiomes, et qui ont nié la justesse de quelques unes de ses démonstrations : mais même en admettant comme vrai ce que vous avancez, je ne vois point la justesse de votre observation. Vous essayez d'un côté de prouver que la Bible n'est pas authentique ; et d'un autre vous nous dites que les Elémens d'Euclide sont certainement vrais. Quoi donc ? S'en suit-il que la Bible est certainement fausse ? L'arithméticien le plus illétré du royaume n'a pas besoin qu'on lui dise que, dans les ouvrages élémentaires d'arithmétique, les exemples sont prouvés par des raisonnemens autres que ceux dont il se sert pour se persuader à lui-même qu' Henry VIII. a existé, et qu'il y a une ville qui se nomme Paris.

Afin de faire disparaître cette confusion qui existe dans votre mode de raisonner, je crois utile d'établir clairement la différence qui existe entre l'identité de l'auteur d'un livre, et l'authenticité du livre lui-même. Un livre est authentique par rapport à l'identité de son auteur, lorsque l'auteur auquel on l'attribue est celui qui l'a réellement écrit. Un livre vrai et authentique est celui qui rapporte des faits tels qu'ils se sont réellement passés. Un livre peut donc porter

le nom de l'auteur qui l'a réellement écrit, et son contenu n'être qu'un tissu de fables, et *vice versâ.* Les ouvrages attribués à Richardson et à Fielding ont réellement été écrits par eux ; mais les histoires de Clarisse et de Tom Jones n'en sont pas moins, pour cela, des fables. L'histoire de l'Ile de Formose est dans le même cas que les précédens, quoique l'on ait crû long tems que ce n'était pas un roman, et que dans cette persuasion, il ait été traduit dans plusieurs langues étrangères; mais l'auteur, Psalmanazar, devenant vieux et ayant honte d'en avoir imposé si long tems, avoua que son ouvrage n'était qu'un enfant de son imagination. Le voyage d'Anson peut être considéré comme un livre authentique, c'est probablement une narration véridique á l'égard au moins de la majorité des faits, mais il n'en est pas ainsi à l'égard de l'identité de l'auteur, car il n'a pas été écrit par Walter auquel on l'attribue, mais bien par Robins.

Cette distinction, une fois bien entendue, nous aidera à prouver la fausseté d'un argument que vous avancez avec beaucoup de confiance dans l'ouvrage que j'examine en ce moment, et que vous rappellez fréquemment par la suite, comme une preuve conclusive contre la véracité de la Bible. Vous raisonnez ainsi: S'il est prouvé, dites-vous, que les livres attribués à Moïse, Josué, et Samuel, n'ont point été écrits par Moïse, Josué, et Samuel, toute l'autorité et l'authenticité de ces livres est anéantie. J'ose penser autrement. L'identité sera
ment anéantie, au jugement de ceux
ces livres ont été écrits pa

cela, il ne sera pas prouvé que ces livres ne contiennent point une rélation véridique de faits vrais, quoiqu'ils soient la production d'écrivains autres que ceux auxquels on les attribue généralement.

Si Moïse s'était déclaré quelque part l'auteur des cinq premiers livres de la Bible ; si Samuel et Josué en eussent fait de même à l'égard de ceux qu'on leur attribue ; et qu'on eût découvert ensuite que ces livres n'avoient été écrits ni par Moïse, ni par Josué, ni par Samuel, alors j'avoue que l'autorité de tout l'ouvrage serait annihilée ; ces hommes seraient convaincus de mensonge, à l'égard de leur identité, et cette preuve de leur manque de véracité sur un point invaliderait leur témoignage sur les autres ; et il serait alors juste de stigmatiser ces livres, comme n'étant ni véridiques, ni authentiques dans quelque sens que l'on prenne ce mot.

Une histoire pourrait être vraie, quoiqu'on l'attribuât à un autre que l'auteur véritable, ou même quoique cet auteur fût tout-à-fait inconnu ; un témoignage anonyme ne détruit pas la réalité des faits, qu'ils soient naturels ou miraculeux. Si Lord Clarendon avait publié son histoire de la Révolution, sans y mettre son nom ; ou si l'histoire de Tite Live nous était parvenue comme écrite par Valère Flaccus, ou Valère Maxime ; les faits mentionnés dans ces ouvrages seraient tout aussi certains.

Quant à votre assertion que les miracles rapportés dans Tacite, et autres auteurs prophanes, sont tout aussi authentiques que ceux de la Bible, comme vous livrez cette assertion sans l'accompagner d'aucune preuve, je pense qu'il m'est permis

d'y répondre par une assertion contraire. Je prendrai même sur moi d'ajouter, que l'évidence à l'égard des miracles rapportés dans la Bible, est sous tous les rapports, tellement supérieure aux témoignages des prodiges cités par Tite Live, ou à ceux des miracles rapportés par Tacite, que nous sommes parfaitement justifiés à croire les uns, l'œuvre de Dieu, et de considérer les autres, comme l'effet de la superstition et de l'imposture. Il semble que ce fut Hiéroclès qui, le premier, dans le cours du quatrième siècle, adopta cette méthode de saper la croyance au Christianisme, en opposant les miracles de notre Sauveur aux supercheries d'anciens imposteurs; et cette méthode a été adoptée par tous les incrédules depuis ce tems-là, avec cette différence pourtant, que les payens du troisième et quatrième siècle admettaient que Jésus avait fait des miracles; mais de peur que cette admission ne les eût obligé à abandonner leurs dieux et à devenir Chrétiens, ils ajoutaient que leur Apollonius, leur Apuleius, leur Aristée en avaient faits d'aussi grands; les Déistes modernes, au contraire, nient que Jésus ait fait des miracles. Ce n'est pas sans raison qu'ils en agissent ainsi; ils savent fort bien que les miracles de l'Evangile sont si différens dans toutes leurs circonstances de ceux rapportés dans l'histoire payenne, que s'ils admettaient qu'ils ont été opérés, il leur faudrait admettre que le Christianisme est vrai; aussi ont-ils fabriqué cette espèce d'axiome déiste: qu'aucun témoignage humain ne peut établir la crédibilité d'un miracle. Cet axiome a été réfuté cent et cent fois, mais on

insiste, on le représente toujours comme s'il n'avait jamais été mis en question, ou comme si le contraire ne pouvait pas être prouvé.

Dans la partie de l'ouvrage que j'ai sous les yeux, vous procédez à l'examen de l'authenticité de la Bible, et vous commencez, dites-vous, par cette portion que l'on appelle les cinq livres de Moïse, la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, et le Deuteronome. Votre intention, dites-vous, est de prouver que " ces livres sont apocryphes, et que Moïse n'en est point l'auteur, et de plus qu'ils n'ont point été écrits du tems de Moïse, ni même plusieurs siècles après; qu'ils ne sont autre chose qu'une histoire de la vie de Moïse, et de l'époque à laquelle on prétend qu'il a vécu, ainsi que de celle qui l'a précédée; et enfin que le tout a été écrit par quelque auteur ignorant et stupide, plusieurs siècles après la mort de Moïse." J'ai cité, dans cet extrait, tout ce qui pourrait donner la plus grande force possible à votre attaque contre l'autorité des cinq livres de Moïse. Vous n'êtes par le premier qui ait élevé cette difficulté; c'est, il est vrai, une objection de date moderne, on n'en avait point entendu parler dans la synagogue ou ailleurs avant le douzième siècle. Environ à cette époque *Eben-Ezra*, Juif d'une grande érudition, remarqua quelques passages, (les mêmes précisément que vous mettez en avant,) qu'il pensa n'avoir point été écrits par Moïse, mais avoir été insérés par quelqu' autre personne, après la mort de Moïse; ces passages sont tirés des cinq premiers livres de la Bible. Mais il était loin de soutenir, comme vous le faites, que ces livres

avaient été écrits par quelqu' ignorant prétendant au titre d'auteur, bien des siècles après la mort de Moïse. *Hobbes* prétend que les livres de Moïse sont ainsi nommés, non parcequ'ils ont été écrits par Moïse, mais parcequ'il y est question de Moïse. *Spinosa* était de la même opinion; et *Le Clerc*, habile critique et théologien du siècle dernier et de celui-ci entretint la même idée pendant quelque tems. Vous voyez que cette opinion a eu des patrons avant vous, et que le mérite ou le démérite, la sagacité ou la témérité de cette assertion, que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque, n'est pas une idée qui vous appartienne en propre. Quant à *Le Clerc*, vous ferez bien de ne pas vous vanter de son suffrage. Lorsque son jugement fut perfectionné par les années, il se repentit d'avoir écrit sur ce sujet, dans sa jeunesse; il fit une rétractation publique de son erreur, il ajouta à ses commentaires sur la Genèse une dissertation Latine concernant Moïse auteur du Pentateuque, et sur son but en la composant. Si, dans l'avenir, il vous arrivait de changer d'opinion sur ce sujet, il serait honorable pour vous de devenir l'émule de *Le Clerc*, en imitant son exemple et son intégrité. La Bible n'est pas le seul livre qui ait eu la fatalité d'être repoussé comme apocryphe, après avoir été, pendant des siècles, regardé comme authentique et véridique. On a soutenu que l'histoire d'*Hérodote* avait été écrite du tems de Constantin, et que les Classiques sont des fabrications du treizième et du quatorzième siècle. Ces rêveries extravagantes qui amusèrent au moment de leur publication, sont depuis bien long tems tombées

dans l'oubli. Vous regardez tous les prophètes, comme de tels coquins et de si grands menteurs, que je n'ose pas prédire le destin qu'aura votre ouvrage.

Avant de produire votre objection principale, contre les livres de Moïse, vous dites " Qu'il n'existe point de témoignage affirmatif que Moïse en est l'auteur." Quoi! Point de témoignage affirmatif? Dans l'onzième siècle *Maimonides* écrivit un acte de foi pour les Juifs, que tous admettent aujourd'hui; il est composé de treize articles seulement, dont deux concernent Moïse—dans l'un, on affirme que ses livres sont authentiques, dans l'autre, qu'il en est l'auteur. " La doctrine et la prophétie de Moïse sont vraies—la loi que nous avons, nous a été donnée par Moïse." Voilà l'acte de foi des Juifs à présent, et tel il a été depuis la destruction de leur temple et de leur ville. C'était leur foi lorsque les auteurs du Nouveau Testament écrivaient; c'était leur foi durant leur captivité à Babylone; dans le tems de leurs rois et de leurs juges; et l'on ne peut citer une époque depuis Moïse jusqu'à nos jours où ils ne professaient pas cette croyance. Est-ce ou n'est-ce-pas là un témoignage affirmatif? Je n'en puis désirer un plus fort. *Joseph,* dans son livre contre *Apion,* écrit ainsi: " Nous avons seulement vingt-deux livres qu'on doit regarder comme étant d'autorité divine, et qui comprennent l'histoire de tous les siècles; cinq appartiennent à Moïse; 'ils contiennent l'origine de l'homme, et la tradition de la succession des générations jusqu'à sa mort, ce qui comprend une période d'environ trois-mille

ans." Direz-vous encore que ce passage n'est pas un témoignage affirmatif? Pourquoi citerais-je *Juvenal*, qui parle aussi du volume que Moïse a écrit? Pourquoi énumererais-je une longue liste d'auteurs prophanes qui tous attestent ce fait, que Moïse était le chef et le législateur de la nation Juive: et s'il était législateur, il a sans doute écrit des lois. Mais que dit la Bible? On lit dans l'Exode: "Moïse écrivit toutes les paroles du Seigneur, et il prit le livre de l'alliance, et le lut au peuple." Dans le Deuteronome, il est dit: "Et il arriva que lorsque Moïse eut fini d'écrire les paroles de cette loi dans un livre, sans qu'il en manquât rien," (cela surement signifie la fin d'un ouvrage qui a couté beaucoup de travail,) "Moïse ordonna aux Lévites qui portaient l'arche de l'alliance du Seigneur, en disant: Prenez ce livre de la loi et mettez-le à côté de l'arche de l'alliance du Seigneur votre Dieu, afin qu'il soit là un témoin contre toi." On lit ce passage dans le Deutéronome, qui est une espèce de répétition ou d'abrégé des quatre livres précédens; et il est bien connu que les Juifs donnèrent le nom de Loi aux cinq premiers livres de l'Ancient Testament. Comment donc est-il possible de douter que Moïse écrivit les livres en question? Je pourrais accumuler beaucoup d'autres passages des écritures, dans le même sens; mais si ce que j'ai cité ne peut vous convaincre qu'il existe des témoignages affirmatifs, et des plus positifs, que Moïse est l'auteur de ces livres, rien de ce que je pourrais avancer ne vous convaincra.

Si je vous accordais tout ce que vous entreprenez

de prouver, à l'exception, pourtant, de la stupidité et de l'ignorance de l'écrivain ! Si j'admettais que *Samuel* ou *Ezra*, ou quelqu'autre savant Juif composa ces livres, d'après les archives publiques, bien des années après la mort de Moïse ! Quand même, dis-je, j'admettrais tout cela, s'en suivrait-il qu'ils ne seraient point véridiques ? Suivant ma logique, il en résulterait seulement que c'est à tort qu'on les attribue à Moïse : mais tous les faits qui y sont rapportés peuvent être vrais, n'importe quand et par qui ils ont été écrits. On ne pourra pas dire que les Juifs n'avaient pas d'archives : la Bible fournit d'abondantes preuves du contraire. Je n'admets aucunement, que ces livres, ou au moins la majeure et principale partie, n'ont point été écrits par Moïse : mais je soutiens qu'un ouvrage peut contenir une histoire véritable, quoique l'on n'en connaisse pas l'auteur, ou que l'on soit dans l'erreur en l'attribuant à une personne qui ne l'a point écrit.

Le premier argument que vous produisez, pour prouver que Moïse n'est point l'auteur de ces livres, est si ancien, que je n'ai pu en découvrir l'auteur, et il est de si peu d'importance que je suis surpris que vous vous en soyez emparé.—" Ces livres ne peuvent pas avoir été écrits par Moïse, parce qu'ils sont toujours écrits à la troisième personne ; il y a toujours : Le Seigneur dit à Moïse, et Moïse dit au Seigneur ...... C'est là," dites-vous, " le style et la manière des historiens quand ils parlent des personnes dont ils écrivent la vie et les actions." Cette observation est vraie, mais vous ne la poussez pas assez loin ; car c'est le style et la mani[illegible] seulement d'his-

toriens en parlant d'autres personnes, mais encore c'est le style et le ton d'hommes d'un mérite éminent, tels que *Xénophon* et *Joseph*, en parlant d'eux-mêmes. Si le Général *Washington* écrivait l'histoire de la guerre d'Amérique, et que, par la modestie qui le caractérise, il parlât de lui à la troisième personne, trouveriez-vous raisonnable que, dans deux ou trois mille ans d'ici, quelqu'un vînt dire, sous ce prétexte, que l'histoire n'est pas vraie? *César* parle de lui-même à la troisième personne; c'est toujours—César fit un discours, et un discours fut fait à César; César passa le Rhin; César envahit la Bretagne; mais il n'y a pas un écolier qui ne sache qu'on ne pourrait se servir sérieusement de cette circonstance pour prouver que César n'est pas l'auteur de ses Commentaires.

Mais Moïse, dites-vous, ne peut pas être l'auteur du livre des Nombres, parcequ'il y dit de lui-même que "Moïse était fort doux, plus que tout autre homme sur la face de la terre." "S'il s'est servi de ces paroles," dites-vous, "c'était un fat bien vain et bien arrogant, et indigne d'être cru" (ce sont-là vos expressions) "et s'il ne l'a pas dit, les livres perdent leur autorité." Votre dilemme n'est pas dangereux, il n'a pas de quoi faire peur au plus faible logicien. Si ce petit verset n'a pas été écrit par Moïse, il a été inséré par Samuel, ou quelqu'autre de ses compatriotes, qui connaissait son caractère et révérait sa mémoire: s'en suivra-t-il de là qu'il n'aura écrit aucune autre partie du livre des Nombres? Ou s'il n'écrivit pas le livre des Nombres, s'en suivra-t-il qu'il n'aura écrit aucuns des autres livres dont il est

généralement réputé l'auteur? Et enfin, s'il a dit cela de lui-même, il était justifié par la cause qui le força à faire son propre éloge. Si cette phrase eût été écrite dans le style et d'après la manière modernes, elle ne vous eût probablement pas choqué. Car qui serait assez pointilleux pour reprocher à un homme illustre, calomnié par ses plus proches parens, accusé d'orgueil et d'ambition, d'avoir cherché à justifier son caractère, en disant: Mon caractère est naturellement humble, et je suis aussi peu présomptueux que puisse l'être aucun homme au monde? Il y a des occasions où un homme modeste et véridique peut parler de lui-même avec fierté, sans compromettre pour cela son caractère; et il n'y a pas d'occasion qui excuse mieux, et qui exige plus impérieusement cette conduite de la part d'un homme, que lorsqu'il a à repousser les basses et jalouses attaques de ceux qui le connaissent bien, et qui ont reçu des preuves de sa bonté; Aaron et Miriam, les accusateurs de Moïse, étaient dans ce cas. Probablement, vous avez été, vous-même, exposé aux traits de la calomnie, et vous avez désiré pouvoir les repousser. Je ne vous appellerai point un fat vain et arrogant, pour chercher à défendre votre caractère, lorsque, dans la dernière partie de votre ouvrage même, vous vous vantez, et j'espère que c'est à juste titre, " qu'il n'existe pas un homme qui puisse dire que vous l'avez persécuté, soit pendant la révolution d'Amérique, soit pendant celle de France; ou que vous avez, dans aucun cas, rendu le mal pour le mal." Je ne sais pas ce que les rois et les prêtres pourraient répondre à cette assertion; si vous ne leur avez pas

rendu le mal pour mal, c'est sans doute parcequ'ils ne vous en ont jamais fait; mais vous avez souvent, et cela sans aucune provocation de leur part, cherché à leur faire tout le mal possible.

Il me semble inutile de remarquer votre observation sur ce que vous appellez le style dramatique du Deutéronome; c'est une hypothèse des plus mal fondées. Vous pourriez aussi bien demander où l'auteur des Commentaires de César a trouvé les discours de César, que de demander où l'auteur du Deutéronome a trouvé les discours de Moïse. Mais je dois répondre à l'argument dont vous vous servez pour prouver, que Moïse n'est point l'auteur du Deutéronome; savoir, que la raison donnée dans ce livre pour l'observation du Sabbat est différente de celle donnée dans l'Exode.

Il n'est pas nécessaire de vous apprendre que le nom de ce livre vient du Grec et signifie répétition ou duplicate d'une loi *; et que les docteurs Hébreux lui ont aussi donné un nom qui a la même signification. On lit dans nos Bibles, chapitre premier, cinquième verset, " Moïse commença à déclarer cette loi ;" mais les mots Hébreux, si on les traduit correctement, présentent ce sens: "que Moïse commença ou se décida à expliquer la loi." N'allez pas croire que ceci soit de ma part un prétexte pour me défaire d'une difficulté; les mots sont ainsi rendus dans la majeure partie des anciennes versions, c'est ainsi que les interprètent *Fagius*, *Vétablus* et *Le Clerc*, hommes qui entendaient parfaite-

* Δεύτερος, [illegible] Νό

ment l'Hébreu. Répéter et expliquer ainsi la loi, était un acte de sagesse et de bienveillance de la part de Moïse ; ceux qui n'étaient pas nés, ou qui étaient encore dans l'enfance, lorsqu'on l'a lu pour la première fois à Horeb, quarante ans auparavant, avaient ainsi l'occasion de la connaître ; cela devenait surtout important, dans un moment où Moïse, leur chef, allait leur être enlevé, et quand eux mêmes allaient s'établir au milieu de nations adonnées à l'idolatrie, et plongées dans le vice. Doit-on s'étonner qu'une loi ait subi des changemens, ou qu'il y ait été ajouté quelque chose lorsque le législateur a jugé convenable de la publier de nouveau, bien des années après sa première promulgation.

A l'égard du Sabbat, les savans sont divisés d'opinion relativement à son origine ; quelques-uns prétendent qu'il fut sanctifié dès la création du monde ; que les patriarches l'observaient avant le déluge ; qu'il avait été négligé par les Israélites, pendant leur servitude en Egypte, remis en vigueur lorsque la manne tomba du ciel dans le désert, et ordonné, comme loi positive, sur le Mont Sinaï. D'autres pensent que cette institution n'est pas plus ancienne que Moïse, et que ce qui est dit de la sanctification du Sabbat dans le livre de la Genèse, est dit par anticipation. Il peut y avoir du vrai dans ces deux opinions. Il me semble probable à moi, que le souvenir de la création du monde passa en tradition, d'Adam à toute sa postérité ; que le septième jour fut, pendant long tems, regardé comme sacré, par toutes les nations, en commémoration de cet évènement ; mais que la rigidité de son observance

fut enjointe par Moïse aux Israélites seulement. Quant aux deux raisons données pour sa sainte observation,—l'une, que, ce jour, Dieu se reposa après l'œuvre de la création; l'autre, que ce jour-là Dieu retira les Israélites de la servitude d'Egypte;—je n'y vois aucune contradiction. Si un homme en écrivant l'histoire d'Angleterre informait ses lecteurs que le Parlement a ordonné qu'on regardât le cinq de Novembre comme un jour de fête, parceque ce jour-là Dieu avait sauvé la nation d'un massacre sanglant projeté dans la conspiration des poudres: et que dans une autre partie de son histoire, il dit; qu'on célèbre ce même jour en commémoration de l'arrivée du Roi Guillaume, qui délivra la nation et l'église Anglicane du joug de la cour de Rome, et du pouvoir absolu; pourrait-on prétendre, qu'il n'aurait pas raison dans l'un et l'autre cas; et devrait-on en conclure qu'il ne peut être l'auteur de ces deux narrations.

Vous pensez que " cette loi est inhumaine et brutale, qui, dans le Deutéronome, autorise le père et la mère à faire lapider ceux de leurs enfans qu'ils trouvent 'méchans et rebelles.'" Vous savez, je le suppose, que l'autorité paternelle, chez les *Romains*, les *Gaulois*, les *Perses*, et autres nations, était des plus arbitraires, qu'elle s'étendait jusqu'au droit de vie et de mort sur l'enfant. Je ne sais pas si les Israélites, du tems de Moïse, exercaient un pouvoir aussi illimité; ce n'était pas une coutume adoptée par toutes les nations, mais elle l'était par plusieurs d'entr'elles; et dans l'enfance de la société, avant que les individus d'une famille se fussent réunis en commu-

nauté, elle était probablement très-générale. Hors, Moïse, par cette loi, que vous nommez brutale et inhumaine, empêchait cette autorité illimitée de s'introduire, ou d'être exercée parmi les Israélites. Cette loi est d'autant plus éloignée de favoriser le pouvoir arbitraire d'un père sur la vie de son enfant, qu'elle lui enlève même le droit d'accuser l'enfant devant un magistrat; le père et la mère de l'enfant doivent être d'accord, pour traduire l'enfant en jugement, mais leur consentement unanime ne suffit point pour que l'enfant soit condamné à mort: les anciens de la cité jugeaient si l'accusation était fondée, et il ne fallait pas seulement, comme vous l'insinuez, qu'il fût prouvé que l'enfant était entêté, il fallait qu'il fût prouvé que l'enfant était "méchant, rebelle, gourmand et ivrogne." Considérée sous ce point de vue, vous devez avouer que cette loi est une restriction très-humaine de l'autorité arbitraire d'un père.

Afin de pouvoir insulter les prêtres, vous abandonnez le point de discussion. "Les Prêtres," dites-vous, "prêchent le Deutéronome, parceque le Deutéronome prêche les dîmes." Je ne sais point que les prêtres prêchent plus le Deutéronome que tout autre livre de l'Ecriture; mais je sais que l'on ne prêche point les dîmes dans le Deutéronome, plus que dans le Lévitique, les Nombres, les Chroniques, le livre des Malachés, la loi, l'histoire et les prophètes de la nation Juive. Vous continuez ainsi: "C'est de ce livre, chap. xxv. vers. 4, qu'ils ont pris la phrase et qu'ils l'ont appliquée aux dîmes, 'Tu n'emmuseleras point ton bœuf, quand

il foulera le grain :' et afin que cela n'échappât pas à l'observation, ils l'ont noté à la table des matières, à la tête du chapitre, quoique ce ne soit qu'un simple verset de moins de deux lignes.—O Prêtres! Prêtres! vous consentez à être comparés à un bœuf par amour pour la dîme!" Je ne puis pas honorer un semblable langage du nom d'argument, et je ne veux pas souiller ma plume en écrivant celui qu'il mérite. Si à la table des matières, au lieu de dire: " Le bœuf ne doit pas être muselé," on avait dit; " Dîmes ordonnées" ou bien, " les prêtres doivent être payés:"—vous auriez pu vous permettre de censurer. Ceux qui ont placé cette phrase à la tête du chapitre ont eu, pour le faire, de meilleures raisons, que celles que vous leur attribuez. Ils en ont agi ainsi, parceque St. Paul l'avait quotée quand il prouvait aux Corinthiens, que ceux qui prêchent l'évangile ont droit de vivre de l'Evangile; c'était Paul, et non les prêtres, qui le premier a appliqué cette phrase aux dîmes. St. Paul, au fait, ne se prévalait point du droit pour lequel il disputait; l'intérêt personnel n'entrait donc pour rien, dans ce qu'il disait. La raison sur laquelle il fonde ce droit, n'est pas simplement ce passage, que vous tournez en ridicule; ni la loi de Moïse que vous traitez de fabuleuse; ni l'injonction de Jésus, que vous méprisez; non, c'est une raison fondée sur la nature des choses, que ni philosophe, ni incrédule, ni homme quelconque, pourvû qu'il ait le sens commun, ne peut nier, c'est que " tout ouvrier est digne de son salaire." Il n'y a pas de propriété plus sacrée, que le fruit du travail quel qu'il soit: il est tout-à-fait d'accord avec la

loi naturelle, que l'homme assure sa subsistance par l'emploi légitime de ses talens. Le laboureur, l'artiste, le soldat, le médecin, l'homme de loi, tous retirent de leurs travaux et de leurs talens, une certaine récompense: pourquoi le prêtre ne pourrait-il faire de même? On a publié en Angleterre, quelques articles sur votre compte; mais pensant qu'on avait eu le dessein de vous nuire, je ne les ai pas lus. Je ne connais rien de vos parens, de votre éducation, ni de votre situation dans le monde; vous êtes né peut-être avec une fortune qui vous a mis audessus de la nécessité de pourvoir à votre subsistance par le travail de vos mains ou les facultés de votre esprit; et dans ce cas, vous ne devriez pas mépriser ceux qui sont venus au monde dans des circonstances moins favorables. Si la fortune vous a été moins propice, vous avez été obligé d'avoir recours pour subsister, soit à un travail manuel, soit à l'emploi de vos talens. Pourquoi trouveriez-vous condamnable dans un prêtre, ce que, probablement, vous trouvez dans vous digne de louanges? Je ne sais pas si vous avez autant d'aversion pour les rois, que pour les prêtres; mais afin de vous faire penser, s'il est possible, plus favorablement des hommes de ma profession, je vous dirai que le paiement de la dîme n'est point une institution nouvelle; la dîme se payait dans les tems les plus reculés, non seulement aux prêtres, mais encore aux rois. Je pourrais vous citer cent exemples à ce sujet, deux suffiront peut-être: *Abraham*, quatre cents ans avant la loi de Moïse, paya la dîme au roi de Salem. Le roi de Salem lui-même était prêtre du Très-Haut. Les

prêtres, vous le voyez, existaient dans le monde, et étaient considérés avec respect, car les rois étaient prêtres, bien long tems avant qu'on eût entendu parler des impostures, comme vous les appelez, de la foi Juive ou Chrétienne. Mais comme cet exemple est tiré d'un livre que vous nommez " un recueil de contradictions et de mensonges,"—la Bible ; je vous en donnerai un autre tiré d'un ouvrage, dont probablement vous ne rejetterez pas l'autorité, puisqu'il est écrit par un auteur prophane. *Diogènes Laërce*, dans sa vie de *Solon*, cite une lettre de *Pisistrate* à ce législateur, dans laquelle il dit : " Moi, Pisistrate, tyran, je me contente des revenus que l'on payait à ceux qui régnaient avant moi ; le peuple d'Athènes donne *un dixième* des fruits de ses terres, non pour mon usage personnel, mais pour les frais des sacrifices publics, et pour le bien général."

LETTRE III.

Apres être arrivé à la fin de ce que vous appelez l'évidence *grammaticale* qui prouve que Moïse n'est point l'auteur des livres qu'on lui attribue, vous entrez dans le chapitre qui traite de *l'évidence historique et chronologique* ; et c'est par la Gen[illegible] vous commencez. Votre premier argume[illegible] de ce seul mot " *Dan*" trouvé dans

tandis qu'il parait que d'après le livre des Juges, la ville de Laish n'a pris le nom de *Dan* que plus de 330 ans après la mort de Moïse : et par conséquent, dites-vous, l'auteur du livre de la Genèse peut n'avoir vécu qu'après qu'on a eu donné le nom de *Dan* à la ville de Laish. Et de peur que cette objection ne soit pas assez évidente, vous ajoutez : " Le Havre-de-Grace fut appellé Havre-Marat en 1793 ; ainsi si l'on trouvait quelqu'ouvrage sans date, dans lequel on verrait le nom de Havre-Marat, il serait bien évident que cet ouvrage a été écrit postérieurement à 1793." C'est une fausse conclusion. Supposons que quelque républicain de nos jours publiât une nouvelle édition d'une histoire de France, écrite depuis long tems, et qu'au lieu de Havre-de-Grace il écrivit Havre-Marat ; et que dans deux ou trois mille ans d'ici, un homme semblable à vous rejetât, sous ce prétexte, comme apocryphe, l'ouvrage en totalité, aurait-il raison d'en agir ainsi ? Cette supposition est si évidemment applicable à la difficulté que vous élevez, que je ne puis trop la recommander à votre impartialité et à votre attention. Mais si cette solution ne vous convient point, je demande : où est la preuve que *Dan*, cité dans la Genèse, est la même ville que *Dan*, cité dans les Juges. J'exige plus encore,—prouvez-moi que *Dan*, cité dans la Genèse, est le nom d'une ville et non celui d'une rivière. Il est simplement dit : " Abraham les poursuivit," (les ennemis de Lot,) " jusqu'à Dan." Une rivière, certainement, pouvait arrêter la poursuite, tout aussi bien qu'une ville. *Lot*, nous le savons, était établi dans la plaine du

Jordan (Jourdain); et le *Jordan*, nous le savons aussi, se composait du confluent de deux rivières, l'une nommée *Jor*, et l'autre nommée *Dan*.

La difficulté que vous élevez immédiatement ensuite, repose sur ce qu'il est dit dans la Genèse: "Et ce sont ici les rois qui ont régné au pays d'*Edom*, avant qu'aucun roi régnât sur les enfans d'Israël;" ce passage, dites-vous, (et je pense que vous avez raison,) ne peut avoir été écrit qu'après que le premier roi eût commencé à regner sur Israël; ainsi loin d'avoir pu être écrit par Moïse, il ne peut l'avoir été au plutôt qu'au tems de Saül. J'admets la conséquence, mais je nie l'application que vous en faites. Une petite addition à un livre n'anéantit point l'identité de l'auteur, ni l'authenticité du livre entier. Je n'ignore point de quelle manière les commentateurs ont répondu à cette objection de Spinosa, et même sans faire la concession que je vous ai faite; mais je n'ai point de scrupule d'admettre que le passage en question, composé de neuf versets, contenant la généalogie de quelques rois d'Edom, peut avoir été inséré dans le livre de la Genèse, après que le livre des Chroniques a été écrit; ce livre portait en Grec un nom qui signifiait qu'il contenait des choses oubliées dans d'autres livres. Les savans ont démontré qu'il y a eu plusieurs interpolations dans d'autres livres; mais ces insertions, faites par d'autres mains, n'ont jamais été considérées comme invalidant l'autorité de ces livres.

"Que l'on cesse de croire," dites-vous, "que Moïse est l'auteur de la Genèse; que l'on abandonne l'étrange croyance qu'elle est la parole de Dieu, et

il ne restera rien qu'un recueil anonyme de contes, de fables, de traditions, d'absurdes inventions, ou enfin de mensonges palpables." Quoi! Est-ce donc un conte, que le monde a eu un commencement, et que Dieu en est l'auteur? Si vous pensez que cela est un conte, je ne discute plus avec un philosophe déiste, je discute avec un athée, un fou. La chute de nos premiers parens est-elle une fable? Est-ce une fable que la terre fut détruite par un déluge; que Noé et sa famille furent sauvés dans l'arche; et que le monde a été repeuplé par ses descendans? Parcourez un ouvrage si commun que presque tout le monde l'a, et si bon que tout le monde devrait l'avoir, *Grotius sur la Vérité de la Religion Chrétienne*,—et vous y trouverez des preuves abondantes de la vérité des principaux faits contenus dans la Genèse. Ces preuves ne sont point tirées d'ouvrages de prêtres Juifs ou Chrétiens; c'est le témoignage de philosophes, d'historiens et de poètes de l'antiquité. Le plus ancien livre du monde, c'est la Genèse, et il est à rémarquer que tous les livres écrits le plus immédiatement après la Genèse en parlent distinctement, ou du moins font allusion aux faits qui y sont rapportés; tels que ceux de la création du monde tiré du chaos, de la primitive innocence de l'homme et de sa chute; de la longévité de l'espèce humaine dans le premier âge du monde, de la dépravité qui existait avant le déluge, et de la destruction du monde. Lisez le dixième chapitre de la Genèse. Il peut vous paraître ne contenir rien autre chose qu'une narration sans intérêt des descendans de *Sem*, *Cham*, et *Japhet*; une fable, une absurde invention, un men-

songe palpable. Non, Monsieur, c'est une des archives les plus estimables et les plus estimées de l'antiquité. Ce chapitre explique ce que tous les historiens prophanes ignoraient, l'origine des nations. Nous eût-il dit, ainsi que d'autres ouvrages le font, qu'une nation était sortie de la terre qu'elle habitait; qu'une autre était née d'un criquet ou d'une sauterelle; une autre d'un chêne; une autre d'un champignon; une autre de la dent d'un dragon; en effet alors ce livre eût mérité l'appellation que vous avez la témérité de lui donner. Au lieu d'absurdités, il rend compte de la manière dont la terre se peupla après le déluge, ce que n'a fait aucun autre livre du monde; et la vérité de ce fait, pourtant, est corroborée par tous les autres ouvrages qui ont trait à cette matière. Le dernier verset de ce chapitre dit: "Telles sont les familles des enfans de Noé, selon leurs lignées, en leurs nations: et de celles-là ont été divisées les nations sur la terre, après le déluge." Il faudrait un grand savoir, pour tracer, d'une manière précise, la situation de tous les pays où ces fondateurs des empires s'établirent, ou pour en tracer les limites. Cependant, divers auteurs l'ont entrepris, et y ont réussi à la satisfaction de tout juge compétent; tellement bien au moins à ma satisfaction personelle, que si je n'avais d'autre preuve de l'authenticité de la Genèse, je considérerais celle-là comme suffisante. Mais même, sans le secours de l'érudition, tout homme qui seulement peut lire sa Bible, et qui a entendu parler des *Assyriens*, des *Elamites*, des *Lydiens*, des *Mèdes*, des *Ioniens*, des *Thraces*, reconnaîtra sans

doute que ces différens peuples eurent pour fondateurs *Assur*, *Elam*, *Lud*, *Madai*, *Javan*, et *Tyros*, petits enfans de Noé; et reconnaissant cela, il ne rejettera pas sa Bible, je l'espère, comme un système de fables. Je ne suis point ennemi de la philosophie; mais lorsque la philosophie veut me priver de ma Bible, je dis comme Cicéron disait des douze tables:—Ce petit livre seul vaut mieux que toutes les bibliothèques de tous les philosophes, sous le rapport du poids de son autorité et de son immense utilité.

Des injures contre la Bible, vous passez aux injures contre Moïse; et vous ramenez de nouveau le sujet de ses guerres dans la terre de Canaan. Il y a beaucoup d'hommes qui considèrent toute guerre avec une horreur extrême, (plût à Dieu que tous eussent la même opinion!) comme un fléau fécond de calamités affligeantes et inutiles, et répugnant à la raison. Mais répugne-t-il à la raison que Dieu, par un acte exprès de sa providence, eût voulu détruire une nation perverse? J'aime à considérer la bonté de Dieu, comme le trait principal de sa conduite envers l'espèce humaine, et à voir toujours sa justice soumise à sa clémence. Il punit les individus et les nations avec la verge de son courroux; mais je suis bien convaincu que ses châtimens prennent leur origine dans son horreur du péché; qu'ils sont infligés pour en diminuer l'influence, et sont, par conséquent, une preuve de sa bonté. Cela me parait d'autant plus probable qu'il est, peut-être, impossible à la Toute-puissance elle-même d'accorder le bonheur suprême aux hommes,

tandis qu'ils sont les esclaves du péché. La destruction des Cananéens donne à toutes les nations, et dans tous les âges, une preuve signalée de la haine que Dieu a du péché ; elle a été pour les autres, et elle est pour nous-mêmes, un avertissement bienveillant. Moïse eût été un misérable tel que vous le représentez, s'il eût agi de sa propre autorité ; mais vous pouvez aussi raisonnablement accuser le juge de meurtre et de cruauté lorsqu'il prononce la sentence de mort d'un criminel, que dire que Moïse est coupable de boucheries et de massacres, lorsqu'il ne fait qu'exécuter les ordres de Dieu.

Les Madianites, conseillés par Balaam, et à l'aide des intrigues vicieuses de leurs femmes avaient séduit une portion des Israélites, et leur avaient fait adorer les faux dieux, leur infâme Bahal-Péhor. Pour cette offence le ciel fit périr de la peste vingt-quatre mille Israélites ; et Moïse reçut de Dieu l'ordre "de frapper les Madianites qui avaient égaré le peuple." Une armée fut équipée et envoyée contre les Madianites. Lorsque l'armée revint victorieuse, Moïse et les princes furent à sa rencontre : "Et Moïse était courroucé contre les officiers." Il observa les femmes captives, et demanda avec étonnement, "N'avez-vous pas gardé en vie toutes les femmes? Voici, ce sont-elles qui, à la parole de Balaam, ont donné occasion aux enfans d'Israël de pécher contre l'Eternel, au fait de Péhor, ce qui attira la plaie sur l'assemblée de l'Eternel." Alors il donna ordre que les enfans mâles et les femmes fussent mis à mort, mais il épargna la vie des vierges. Je ne vois dans ce fait, que de la bonne politique combinée

avec de la clémence. Les jeunes gens auraient pu devenir des vengeurs dangereux de ce qu'ils auraient pu considérer comme une injure faite à leur pays; et les mères pouvaient entraîner de nouveau les Israélites dans la débauche et dans l'idolatrie, et attirer ainsi une autre plaie sur le peuple; mais les jeunes vierges qui n'avaient point été souillées par les coutumes licentieuses de leurs mères, et desquelles il n'y avoit à craindre aucune rebellion, furent épargnées. Vous donnez une version toute différente; vous dites: "que trente deux-mille jeunes filles furent destinées à la débauche par ordre de Moïse." Prouvez cela, et j'admettrai que Moïse est l'horrible monstre que vous représentez,—prouvez cela, et j'admettrai que la Bible est, comme vous le dites, "un livre de mensonge, de perversité et de blasphême." Prouvez cela, ou pardonnez-moi, si je vous dis, dans un sain mouvement d'indignation et de chaleur, ce que Paul disait à Elymas le sorcier, qui cherchait à détourner Sergius Paulus de la foi: "O toi enfant du Démon, plein de toute subtilité et de toute malice, ne cesseras-tu pas de pervertir les voies droites du Seigneur?" Je ne croyais pas, lorsque j'ai commencé ces lettres, que je serais entraîné, par aucune de vos expressions, jusqu'au point de vous faire un reproche aussi sévère; mais quand je vois un narré aussi infidèle, aussi faux des actions de Dieu, la froideur serait un crime. Ces jeunes filles ne furent point réservées pour la débauche, mais pour l'esclavage; coutume horrible à nos yeux, mais pratiquée partout dans les anciens tems, et pratiquée encore

dans des pays où la bénignité de la religion Chrétienne n'a pas adouci la férocité de la nature humaine. Ici vous admettez comme vraie une partie du fait relatif à l'expédition contre les Madianites : est-il déraisonnable de vous demander d'admettre le tout, ou de donner une raison suffisante pour admettre une partie et rejetter l'autre. Je vais vous signaler un passage auquel vous n'avez point fait attention. L'armée Israélite n'était forte que de douze mille hommes, ce n'était qu'une poignée d'hommes, comparativement aux Madianites ; et pourtant, lorsqu'à leur retour de la guerre, les officiers les passèrent en revue, ils trouvèrent qu'ils n'avaient pas perdu un seul homme ! Cette circonstance les frappa, ils furent convaincus de l'interposition de Dieu, et ils offrirent des dépouilles qu'ils avaient enlevées, une offrande expiatoire au Seigneur. Croyez seulement ce que les capitaines des troupes crurent au tems que ces choses se passèrent, et nous n'entendrons plus parler de vos argumens contre la Bible, sous le prétexte des guerres de Moïse.

Vous produisez deux ou trois autres objections touchant l'authenticité de la Bible. Je ne puis m'arrêter à les refuter ; tous les commentateurs y ont répondu de manière à être compris par tout individu qui peut les lire. Vous calculez jusqu' à un millième de pouce la longueur du lit de fer de *Og* roi de Basan ; mais vous ne prouvez pas que ce lit était trop grand pour le corps, ou qu'un Patagon s'y serait perdu. Vous ne montrez pas la moindre indulgence pour la grandeur d'un lit royal, et vous

ne songez pas que peut-être le roi *Og* avait la même vanité qu' Alexandre, qui ordonna à ses soldats de se procurer des lits plus grands, afin que les Indiens des siècles futurs pussent avoir une haute idée de la prodigieuse stature des Macédoniens. Dans beaucoup de parties de votre ouvrage, vous louez le savoir; je me joins à vous dans toutes les louanges que vous pouvez donner à la science et aux talens; mais vous en parlez d'une manière telle que j'ai lieu de penser que vous êtes vous-même un savant; s'il en est ainsi, je recommande à votre attention un problème, dont la solution est bien audessus des pouvoirs d'un homme, qui ne doit savoir que *hic hæc hoc,* puisqu'enfin dans votre opinion, les prêtres et les évêques ne savent autre chose; voici le problème: Déterminer la hauteur à laquelle un corps humain, conservant sa similarité de figure, peut arriver, sans périr par son propre poids. Quand vous aurez résolu ce problème, nous saurons si le lit de Basan était trop grand pour un géant; et si l'existence d'un homme de douze ou quinze pieds de haut est, dans la nature des choses, impossible. Ma philosophie m'enseigne à douter de beaucoup de choses, mais elle ne m'enseigne pas de rejetter tout témoignage qui est contraire à mon expérience; si j'étais né en Shetland, j'aurais pu sur un bon témoignage croire à l'existence d'un bœuf du Comté de Lincoln, ou à celle du plus gros cheval de brasseur de Londres, bien que les bœufs et les chevaux de Shetland n'eussent pas été plus gros que des chiens.

LETTRE IV.

Toutes vos objections contre les livres de Moïse étant épuisées, vous commencez vos remarques sur le livre de Josué; et par son contenu vous tâchez de prouver que ce livre n'a point été écrit par Josué. Quoi donc? Qu'en concluez-vous? " Que c'est un ouvrage anonyme et sans autorité?" Arrêtez un instant; votre conclusion n'est pas conséquente; et votre ami Euclide en aurait eu honte. " Anonyme et par cela sans autorité!" J'ai déjà noté ce solécisme autre part, mais comme vous le représentez fréquemment, et qu'en effet votre ouvrage en a grand besoin, je vais vous soumettre une autre observation sur ce sujet. L'ouvrage intitulé *Fleta* est anonyme; mais il n'est pas pour cela sans autorité. "*Le Jour du Jugement*" est un autre ouvrage anonyme; il a été écrit il y a environ sept cents ans; et cependant les cours de Justice d'Angleterre ne le regardent point comme étant sans autorité quant aux faits qui y sont rapportés. Oui, direz-vous, mais ce livre a été conservé avec un soin tout particulier dans les archives de la nation. Et qui vous a dit que les Juifs n'eussent pas d'archives, ou qu'ils n'ont pas conservé leurs livres avec un soin tout particulier? Joseph dit le contraire, et dans la Bible elle-même on cite beaucoup de livres qui ont été perdus, tels sont les livres de Jasher, le livre de Nathan, d'Abijah, d'Iddo, de Jéhu, l'histoire de Salomon, les actes de Manassé, et autres que je pourrais citer. Si quelqu'un ayant accès aux ar-

chives de la Chambre des Pairs et de celle des Communes, aux registres de la Trésorerie, en un mot à tous les documens publiés, écrivait aujourd'hui une histoire des règnes de George premier et de George deux, et la publiait sans y mettre son nom, supposez-vous que dans trois ou quatre cents, ou mille ans, on mettrait en question l'autorité de cet ouvrage, lorsqu'on saurait qu'il a toujours été regardé comme authentique par la nation Anglaise depuis le moment de sa publication, jusqu'à cette époque-là. Cette hypothèse est une réponse à votre conclusion. Les livres de l'ancien Testament furent composés des archives de la nation Juive, et ils ont éte reçus comme véridiques depuis le moment où ils ont été écrits jusqu'à présent. *Le registre annuel de Dodsley* est un livre anonyme, nous connaissons seulement le nom de son éditeur; le *Nouveau registre annuel* est anonyme; *les journaux* sont anonymes; croyons-nous, et notre postérité croira-t-elle, que ces livres sont sans autorité? Au contraire, on les admet à présent, et on les admettra par la suite comme des mémoires de l'histoire civile, militaire, et littéraire de l'Angleterre et de l'Europe. Vous voyez qu'il n'y a pas de quoi nous effrayer avec votre assertion: "il est anonyme donc sans autorité."

Si ce raisonnement est juste, et je vous proteste que je n'y aperçois aucune erreur, tous les argumens que vous présentez comme preuves que le livre de Josué n'a pas été écrit par Josué, celui de Samuel, par Samuel, n'ont rien de commun avec le but que vous vous proposiez en les mettant en avant: ces livres peuvent avoir de l'autorité, encore bien qu'on

admette comme juste et vrai, tout ce que vous avancez contre l'identité des auteurs. Aucun article de foi ne se trouve attaqué par l'aveu qu'il n'existe pas de preuve assez positive quant aux auteurs de ces livres et de plusieurs autres des saintes Ecritures, ni quant au tems où ils ont été écrits, pour exclure toute espèce de doute et de discussion. Mais il n'y a pas pourtant nécessité d'admettre tout ceci. Les difficultés chronologiques et historiques, que d'autres avant vous ont produites, ont été résolues, et la majeure partie l'ont si bien été, que je ne ferai pas perdre du tems à mes lecteurs en les examinant de nouveau.

Vous faites le plaisant avec ce que vous appelez le conte du soleil s'arrêtant sur le Mont Gidéon, et la lune dans la vallée d'Ajalon ; vous dites que " la fable se trahit elle-même, parcequ'il n'y a pas une seule nation dans le monde qui en sache quelque chose." Comment pouvez-vous l'espérer, lorsqu'il n'y a pas une nation dans le monde dont les annales soient aussi reculées, à plusieurs centaines d'années près ? Il est, cependant, probable que vous êtes dans l'erreur sur ce point : une tradition confuse concernant ce miracle-ci ; et un autre semblable du tems d'Ahaz, lorsque le soleil recula de trois dégrés, a été conservée par une des plus anciennes nations du monde, et nous est rapportée par un des plus anciens historiens. Hérodote, dans son Euterpe, en parlant des prêtres Egyptiens dit : " Ils m'ont dit que le soleil dévia quatre fois de sa course ; deux fois il se leva où il se couche uniformément, et se coucha deux fois, où uniformément il se lève. Cela, cependant, ne produisit aucun changement dans

le climat de l'Egypte, les fruits de la terre et les phénomènes du Nil furent les mêmes." La dernière partie de cet extrait confirme la conjecture, que cette narration des prêtres Egyptiens a rapport aux deux miracles du soleil cités dans *l'Ecriture;* car ils n'étaient pas de nature à changer les climats ou les saisons. Vous vous seriez contenté de recevoir la narration de ce miracle, comme une figure poétique; vous aurez vu peut-être des docteurs Juifs et des commentateurs Chrétiens qui le considèrent ainsi, mais mal-à-propos, suivant mon opinion. Je crois qu'il est au moins oiseux, si non impie, d'entreprendre d'expliquer comment un miracle s'est opéré: mais celui qui n'est pas dans le cas d'expliquer comment une chose s'est faite, raisonne mal, s'il tire de là la conséquence que la chose n'a pas eu lieu. Nous ignorons parfaitement comment le soleil a été formé; comment les planettes ont été projetées à la création; comment elles sont maintenues dans leurs orbites par le pouvoir de gravité; mais nous admettons, pourtant, que le soleil a été formé, que les planettes ont été projetées, et qu'elles sont encore maintenues dans leurs orbites. La machine de l'univers est dans la main de Dieu; il peut arrêter le mouvement d'une partie ou du tout, avec moins de difficulté et avec moins de danger d'en déranger le mécanisme, que vous ne pouvez arrêter votre montre. En témoignage de la véracité de ce miracle, l'auteur du livre, dit: "Ceci n'est-il pas écrit dans le livre de Jasher?" Il n'y a pas d'auteur, à moins qu'il ne soit fou, qui en appelle en témoignage de sa véracité à un livre qui

n'existe point, ou en attestation d'un fait non rapporté dans ce livre, quoique le livre existât; nous pouvous donc, en toute sureté, conclure, qu'au tems où le livre de Josué fut écrit, le livre de Jasher existait, et que le miracle du soleil s'arrêtant sur le Mont Gidéon y était rapporté. Mais cette observation, me direz-vous, ne prouve pas le fait, ne prouve pas que le soleil se soit arrêté; je n'ai pas prétendu la présenter comme une preuve du fait; mais elle prouve que l'auteur du livre de Josué croyait le fait, et que le peuple d'Israel admettait l'autorité du livre de Jasher. Un appel à un livre fabuleux eût été une folie, et de plus une insulte au jugement des Israélites, comme le serait, au nôtre, un appel de Rapin aux mille et une nuit, pour prouver la bataille de Hastings.

Je ne puis donner beaucoup de poids à votre argument contre le livre de Josué, parcequ'il y est dit, que "Josué brula Ai et en fit pour toujours un monceau de cendre, et un champ de désolation *jusqu'à ce jour.*" Josué vécut vingt-quatre ans après l'incendie d'Ai, et s'il écrivit son histoire dans les dernières années de sa vie, quelle absurdité y-a-t-il à dire, Ai est encore en ruine, ou Ai est en ruine aujourd'hui même. Un jeune homme qui aurait vu, en 1745, placer les têtes des rébelles sur des poteaux à Temple-bar, pouvait, vingt-ans après, dire très-justement en témoignage de sa véracité en rapportant le même fait, elles sont encore là aujourd'hui. N'importe qui écrivit l'évangile de St. Mathieu, il fut écrit bien peu de siècles, probablement,

presque dit, certainement,) moins de vingt-cinq-

ans après la mort de Jésus; l'auteur en parlant du champ du potier, qui avait été acheté par les prêtres avec l'argent qu'ils avaient donné à Judas pour trahir son maître, dit, qu'on le nommait le champ du sang, *jusqu'à ce jour;* et dans une autre passage il dit, qu'il était raconté parmi les Juifs, *jusqu'à ce jour,* que le corps de Jésus avait été dérobé du sépulchre. Moïse, dans sa vieillesse fit usage d'une expression semblable, lorsqu'il rappela aux Israélites, ce que le Seigneur avait fait aux Egyptiens dans la Mer-rouge; " l'Eternel les a détruits *jusqu'à ce jour.*" (Deut. xi. 4.)

Dans le dernier chapitre du livre de Josué, il est rapporté, que Josué assembla toutes les tribus d' Israël et de Séchem, et que là, en présence des anciens et des principaux d'Israël, il récapitula, dans un discours laconique, tout ce que Dieu avait fait pour leur nation, depuis Abraham jusqu'à cette époque-là, alors il étaient établis dans la terre promise par Dieu à leurs ancêtres; en finissant son discours, il dit: " Choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, les Dieux que vos ancêtres ont servi, qui sont de l'autre côté du fleuve, ou les Dieux des Amorrhéens, dans la terre desquels vous habitez; mais quant à moi et à ma maison, nous servirons le Seigneur. Et le peuple répondit en disant, à Dieu ne plaise que nous quittions le Seigneur pour servir d'autres Dieux." Josué ajoute plus loin, que Dieu ne souffrirait pas qu'ils adorassent d'autres Dieux que lui; et ils répondirent, " qu'ils serviraient le Seigneur." Josué leur dit alors: " Vous êtes témoins vous-mêmes que vous avez choisi le Sei[illegible]

le servir. Et ils dirent, nous sommes témoins." Alors il y eut une alliance solemnelle entre Josué, de la part du Seigneur, et tous les hommes d'Israël, de l'autre. Le texte dit alors: " Ainsi ce jour-là, Josué fit une alliance avec le peuple, et il lui proposa des statuts et des ordonnances en Séchem *et Josué écrivit ces paroles au livre de la loi de Dieu.*" Ici nous trouvons la preuve de deux choses, premièrement, qu'il y avait alors en existence, quelques années après la mort de Moïse, un livre appelé Le Livre de la Loi de Dieu, le même, sans doute, que Moïse avait écrit, et qu'il avait commis à la garde des Lévites, afin qu'il fût conservé dans l'arche d'alliance du Seigneur, et qu'il témoignât contr'eux;—secondement, que Josué *écrivit* au moins une partie de ses actes dans ce même livre, en forme de supplément. Ce n'est pas une preuve qu'il écrivit tous ses actes dans un livre quelconque, mais je le soumets entièrement au jugement de tout homme sincère, si cette preuve qu'il a écrit un fait très important, ne rend pas probable qu'il écrivit d'autres évènemens aussi importans, qu'il écrivit la principale partie du livre de Josué, et que les choses qui se sont passées après sa mort y ont été insérées par d'autres, afin de rendre l'histoire plus compléte.

Le livre de Josué, chap. vi. ver. 26, est cité dans le premier livre des Rois, chap. xvi. ver. 34. " En son tems (du tems d'Ahab) Hiel de Béthel bâtit Jericho; la quelle il fonda sur Habiram, son premier né, et posa ses portes sur Ségub, son puiné, selon la parole que l'Eternel avait proférée par le moyen. Nun." Ici nous [illegible]

une preuve que le livre de Josué est plus ancien que le premier livre des Rois; mais ce n'est pas là, la seule conséquence raisonnable, (je ne dis pas preuve,) que l'on puisse tirer de cette citation, — on peut conclure de cette phrase, "suivant la parole du Seigneur, qui parla par Josué fils de Nun," que Josué *écrivit* la parole que le Seigneur avait dite. Dans Baruch, qui, quoiqu'un livre apocryphe peut faire autorité dans ce cas, il se trouve une phrase semblable, "comme tu parlas par ton serviteur Moïse au jour où tu lui commandas d'*écrire ta loi.*"

Je ne crois pas nécessaire de faire aucune observations sur ce que vous dites relativement au livre des Juges; mais je ne puis en agir ainsi à l'égard du livre de Ruth, que vous nommez "un galimathias oiseux, sottement répété, et l'on ne sait par qui, àpropos d'une petite paysanne errante qui va furtivement se glisser dans le lit de son cousin Boaz; jolie chose, en vérité," vous écriez-vous, "pour être appelée la parole de Dieu!" Il me parait que vous ne comprenez pas parfaitement ce que l'on entend par "la parole de Dieu," ou la divine autorité des Ecritures: je vous l'expliquerai, en me servant des expressions du Docteur Law, ancien Evêque de Carlisle, et de celles de St. Augustin. Ma première citation sera prise de la Théorie de la religion par l'Evêque Law, ouvrage qui mérite bien que vous le lisiez. "Il est un véritable sens que l'on doit attacher à ces mots, *divine autorité* des livres de l'Ancien Testament, autorité suffisante, peut-être, pour les nommer en général *inspirés par Dieu;* il me semble qu'on doit l'entendre ainsi: Dieu, dans ces tems-là, outre

l'inspection et la direction de sa providence générale, communiqua avec ses créatures, dans des circonstances particulières, en chargeant expressément certaines personnes, de là nommées prophètes, de déclarer sa volonté de différentes manières, avec plus ou moins de précision et de clarté, selon qu'il convenait mieux à la circonstance, au tems, et à la nature du sujet; et dans tout autre cas, il laissa ces individus entièrement à eux-mêmes: Ce fut d'une manière semblable qu'il interposa son assistance plus immédiate qu'il fit alors connaître aux prophètes; et ceux-ci la déclarèrent au monde, *en dictant et en faisant écrire* les révélations. Ces révélations furent écrites, autant que cela était nécessaire, dans l'histoire commune de ces tems, mais qui, à cause des faits révélés, fut appelée *sacrée;* là aussi, se trouvèrent insérés divers autres évènemens, que l'historien écrivit de lui-même, et que ses propres connaissances lui permirent de rapporter avec toute l'exactitude que de semblables faits exigeaient." Maintenant, voici le passage tiré de St. Augustin: " Je pense que les hommes, auxquels le St. Esprit a révélé les choses qui doivent faire autorité en matière de religion, ont pu aussi écrire des choses comme historiens, et d'autres choses comme prophètes par inspiration divine; et que ces choses sont si distinctes, que les unes doivent être attribuées à eux-mêmes comme contribuant à augmenter les connaissances, et les autres à Dieu qui disait, par leur bouche, des choses appartenant à l'autorité de la religion." Que cette opinion soit juste ou non, ce n'est pas ce que je cherche

à prouver en ce moment; c'est l'opinion de beaucoup de savans et de bons Chrétiens; et si vous adoptez cette opinion, vous trouverez, peut-être, des raisons pour devenir Chrétien vous-même; vous trouverez des raisons pour considérer les erreurs chronologiques, géographiques, ou généalogiques, les contradictions apparentes ou réelles, quant aux faits historiques; les répétitions inutiles, et les petites interpolations; en un mot, vous trouverez, dis-je, de bonnes raisons pour considérer toutes les objections principales élevées dans votre ouvrage, comme absolument dénuées de fondation. Recevez seulement la Bible comme composée par des hommes droits et bien informés, quoique certainement faillibles en certains points; (je dis en certains points, car je nie positivement leur faillibilité, lorsqu'ils déclarent transmettre la parole de Dieu ;) vous devez la recevoir, dis-je, comme un livre révélé, déclarant, dans beaucoup de parties, l'expresse volonté de Dieu; et dans d'autres, contenant l'histoire ordinaire des tems. Accordez seulement aux auteurs de la Bible cette croyance que vous accordez à d'autres historiens; croyez qu'ils transmettent la parole de Dieu, quand ils vous le disent; croyez quand ils vous racontent d'autres faits d'eux-mêmes, qu'ils écrivirent selon la connaissance la plus réelle qu'ils ont de ces faits: et vous serez, en matière de foi, bien différent d'un Déiste: Vous ne pourrez peut être pas aspirer à la réputation d'un fidèle orthodoxe; mais au moins vous ne serez point un incrédule, vous croirez en l'autorité divine de la Bible, même en admettant qu'il y existe des erreurs et des opinions toutes hu-

maines. Je regarde ceci comme le premier pas que doit faire un sceptique pour écarter ses doutes; une fois avancé à ce point, la grâce de Dieu vient au secours d'un esprit qui désire s'éclairer; et bientôt une intention pieuse le conduira à la perfection.

Quant à Ruth, vous la calomniez. Ce n'était point une petite paysanne vagabonde; elle avait été mariée dix ans: devenue veuve, sans enfans, elle accompagnait sa belle-mère, qui retournait à son pays natal, d'où la famine l'avait chassée, ainsi que son mari et ses deux fils. Les troubles de France ont obligé plusieurs familles de passer en Amérique: si, dans dix ans, une femme, ayant perdu son mari et ses enfans, revenait avec sa belle-fille en France, aurait-on le droit d'appeler la jeune femme une petite paysanne vagabonde? Mais, "elle se glissa furtivement dans le lit de son cousin Boaz." Je ne lis pas ceci dans l'histoire; elle implorait protection, elle se jetta à genoux près du lit d'un parent âgé, et elle se releva toute aussi innocente qu'elle l'était auparavant; elle épousa ensuite Boaz, et passa pour une femme vertueuse, parmi ses voisins, qui certes étaient plus à portée que vous de la connaître. Quiconque lira le livre de Ruth, et se rappellera la simplicité des anciennes mœurs, trouvera intéressante l'histoire de cette pauvre jeune femme, qui suit la mère de son défunt mari dans une terre étrangère, écoute ses avis, et s'attache avec affection à sa bonne ou à sa mauvaise fortune.

Immédiatement après, vient votre examen des deux livres de Samuel. Votre but est de prouver qu'ils n'ont point été écrits par Samuel, qu'ils sont

anonymes, et conséquemment, selon vous, sans autorité. Je n'ai pas besoin de répéter ici ce que j'ai dit ailleurs sur le manque de justesse de votre conclusion; et quant à prouver que les livres n'ont point été écrits par Samuel, vous auriez pu vous épargner cette peine, si vous vous étiez rappelé qu'il est généralement admis que Samuel n'a écrit aucune portion du second livre qui porte son nom, et qu'il n'a écrit qu'une partie de l'autre. Je crois que vous eussiez généralement bien fait, si j'en juge par maints passages de votre ouvrage, de consulter l'opinion des savans touchant les auteurs de plusieurs livres de la Bible; vous eussiez vu, que vous avez très souvent combattu le phantôme que vous-même aviez créé, et que vous vous débattiez pour prouver ce qui était généralement admis. On ne peut acquérir, au tems où nous vivons, que bien peu de certitude à ce sujet; mais afin de vous donner une idée des conjectures d'hommes éclairés, je vais vous citer un passage tiré d'un ouvrage du Dr. Hartley, intitulé "Observations sur l'Homme." L'auteur ne garantit point la vérité de son observation, car il commence par une supposition.—" Je suppose donc que le Pentateuque renferme les écrits de Moïse, rassemblés par Samuel, auxquels on a fait quelques additions; que les livres de Josué et des Juges ont été de même recueillis par Samuel; et que le livre de Ruth, ainsi que la première partie du livre de Samuel, ont été écrits par lui-même; que la dernière partie du premier livre de Samuel, et tout le second livre ont été écrits par les prophètes qui ont succédé à Samuel, supposons *Nathan* et *Gad;* que

le livre des Rois et les Chroniques sont des extraits des mémoires des prophètes qui vinrent ensuite, ayant rapport aux évènemens du tems, et des tables publiques de généalogie dressées par *Ezra;* que les livres d'*Ezra* et de *Néhémie* sont des recueils de mémoires semblables, les uns écrits par *Ezra*, d'autres par *Néhémie*, et quelques uns par leurs prédécesseurs; que le livre d'Esther a été écrit par quelque Juif de talent, dans le tems même des évènemens qui y sont rapportés, ou peu après, ce peut être *Mordecaï;* que le livre de Job a été écrit par un Juif, à une époque incertaine; les Pseaumes par David et d'autres personnes pieuses; les livres des Proverbes et les Cantiques, par Salomon; le livre de l'Ecclésiaste par Salomon, ou peut-être par un Juif dans un tems plus rapproché, qui a parlé en son nom, mais sans intention de faire croire que Salomon en était l'auteur; les prophéties par les prophètes dont elles portent le nom; et les livres du Nouveau Testament par les personnes auxquelles on les attribue généralement."—Je vous ai cité ce passage non seulement pour vous démontrer que vous avez attaqué dans plusieurs parties de votre ouvrage ce que personne n'est intéressé à défendre; mais aussi pour vous convaincre qu'un homme aussi sage que bon, (car tel était le Dr. Hartley,) croyait fermement dans la religion révélée, et pourtant n'était pas prêtre, et ne rejetait point, (comme étant sans autorité) les livres anonymes de l'Ancien Testament. Je ne dirai rien de plus sur ce point. Vous attribuerez, a qui vous le jugerez convenable, les deux livres des Rois et les deux livres des Chroniques; il me suffit

de savoir que les annales de la nation Juive furent écrites, du tems de Samuel, et probablement, dans la suite, par des hommes de talent, qui vivaient à l'époque même des évènemens qu'ils rapportent, ou peu après. Nous avons des preuves abondantes de la véracité de cette observation, non seulement dans le témoignage de Joseph et des auteurs du Talmud, mais encore dans l'Ancien Testament lui-même. Il me suffira d'en citer quelques passages. "Or quant aux faits du roi David, tant les premiers que les derniers; voilà, ils sont écrits au livre de Samuel, le voyant, et au livre de Nathan, le prophète, et au livre de Gad, le voyant." 1 Chron. xxix. ver. 29.—"A présent le reste des faits de Salomon tant les premiers que les derniers, ne sont-ils pas écrits au livre de Nathan le prophète, et dans la prophétie d'Ahijah Silonite, et dans la vision d'Iddo le voyant?" 2 Chron. ix. ver. 29.—"Or les faits de Rhoboam, tant les premiers que les derniers, ne sont-ils pas écrits dans le livre de Sémahia le prophète, et de Hiddo, le voyant, dans le récit des généalogies?" 2 Chron. xii. 15.—"Or le reste des faits de Josaphat, tant les premiers que les derniers, voilà ils sont écrits dans les mémoires de Jéhu fils de Hanani." 2 Chron. xx. 34. Est-il possible à des écrivains de donner une preuve plus forte de leur véracité, qu'en renvoyant leurs lecteurs aux livres dont ils ont tiré les matériaux de leur histoire?

"Les deux livres des Rois," dites-vous, "ne sont rien de plus qu'une histoire d'assassinats, de trahisons, et de guerre." Il est évident par la Bible, et par leur propre histoire qui y est rapportée, que plu-

sieurs des rois d'Israël et de Juda étaient vicieux; mais on devra se rappeler, que l'on ne doit point attribuer à leur religion, leurs vices et leurs défauts; ce n'était point non plus à cause de leur méchanceté, que Dieu avait choisi le peuple d'Israël, pour son peuple; et le choix de Dieu n'en était pas non plus la cause. On peut être surpris, en vérité, qu'après avoir éprouvé tant de marques singulières de la bonté de Dieu, ils ne devinrent pas tout d'un coup, et ne continuèrent pas d'être (ce que, cependant, ils ont été long tems,) les fidèles et courageux avocats du culte d'un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre. C'était-là le but pour lequel ils avaient été choisis; et ce but a été rempli. Pendant plus de trois-cents-vingt ans, les Juifs ont porté un témoignage unanime, à toutes les nations de la terre, de l'unité de Dieu, et de son abomination de l'idolatrie. Mais comme vous considérez que c'est un mensonge que de dire " que les Juifs étaient le peuple *choisi* de Dieu, que les prêtres et les chefs des Juifs ont inventé pour couvrir leur bassesse, et que les prêtres Chrétiens, quelquefois aussi corrompus, et souvent aussi cruels, professent de croire;" je vais établir clairement les raisons qui me font croire que ce n'est point un mensonge, et j'espère que mes raisons seront telles que vous ne les attribuerez, ni à la cruauté, ni à la corruption.

Aux yeux de quiconque contemple l'universalité des choses et la fabrique de la nature, cette boule de terre, avec les hommes qui habitent sur sa surface, n'est pas d'une plus haute importance (si nous en exceptons la divinité de leur âme) qu'une four-

millière, où l'on voit des fourmis avec du grain, d'autres avec des œufs, d'autres avec rien, courir ça et là et se remuant en tous sens sur un petit monceau de poussière. Cette pensée est de l'immortel Bacon, et elle est bien propre à humilier l'orgueil de la philosophie qui prétend prescrire des formes aux actes de Dieu, et poser des bornes à ses attributs. Il vous sera aussi aisé de circonscrire l'infini que de pénétrer les desseins secrets du Très-haut. Je ne vois que deux moyens par lesquels je puis acquérir quelque connaissance de la nature de l'Etre Suprême. La raison et la révelation—quant à vous, qui rejettez la révélation, il ne vous en reste qu'une. Ma raison m'enseigne que Dieu a mis une très grande différence entre les espèces d'animaux à l'égard de leur capacité pour jouir du bonheur. Chaque espèce est parfaite dans l'ordre qu'elle occupe; mais si nous comparons les différentes espèces, l'une nous paraîtra bien supérieure à l'autre. Un animal qui n'a qu'un sens, n'a qu'une seule source de bonheur; mais s'il est pourvu de ce qui convient à ce sens, il jouit de tout le bonheur dont il est capable, et il est parfait dans sa nature. D'autres sortes d'animaux qui ont deux ou trois sens, et qui ont aussi en abondance tous les moyens de les satisfaire, jouissent deux fois ou trois fois d'autant de bonheur que ceux qui n'en ont qu'un. Dans la même espèce, il y a une grande différence entre les individus, car les uns ont les sens plus parfaits, et sont moins sujets aux maladies, que les autres. D'après ce raisonnement, si je formais, à l'aide de ma raison seule, un jugement de la bonté divine, je ne pourrais m'empê-

cher de dire qu'elle a été inégalement et partialement répartie. "Que dirons-nous donc? Dieu est-il injuste? A Dieu ne plaise!" Sa bonté peut être inégalement répartie, sans être imparfaite, il faut en juger sur le tout, et non sur une partie. Chaque ordre d'êtres en soi suffit tellement à son propre bonheur, et est en même tems si utile au bonheur de toutes les autres; que sous un point de vue, chaque espèce semble créée pour elle seule; et dans un autre, il semble qu'elle a été créée, non pour elle-même, mais pour toutes les autres. Si nous pouvions comprendre la totalité de l'immense édifice que Dieu a créé, je suis persuadé que nous ne verrions que perfection, harmonie, beauté en tout et partout; mais lorsque nous disputons sur les parties, nous négligeons le tout, et nous ne discernons que des anomalies et des défauts supposés. Un horloger, le constructeur de navire, ne sont point à blâmer, parcequ'un spectateur ne peut découvrir ni la beauté, ni l'usage de certaines parties séparées. Et oserions-nous accuser Dieu d'injustice, pour n'avoir pas distribué les dons de la nature, au même dégré, à toutes les espèces d'animaux, lorsqu'il est probable, que cette inégalité de distribution est un moyen de produire la plus grande somme totale de bonheur à tout le système? Nous devons raisonner de la même manière à l'égard des actes de la providence spéciale de Dieu. Si nous considérons un acte seul, tel par exemple, que le choix du peuple Juif, pour être le peuple de Dieu, sans le lier à tous les autres, il peut nous paraître un acte partial de bonté; il peut exciter en nous, des doutes sur sa

sagesse ou la bénignité de sa divine natur
si nous lions l'histoire des Juifs avec cell
tres nations, depuis l'antiquité la plus recul
qu'à présent, nous découvrirons qu'ils ne fur
sis, moins pour leur propre avantage, ou à
leur propre mérite, que pour l'avantage g
l'espèce humaine. Ils étaient autrefois
Egyptiens, les Chaldéens, les Grecs, les
et ils sont encore aujourd'hui pour toutes l
civilisées, comme un fanal placé sur une
pour les avertir de se garder de l'idolâtri
les éclairer vers le sanctuaire d'un Dieu saint
bon. Pourquoi donc soupçonnerions-nous
d'être un *mensonge?* quand, même par le
nous pouvons concevoir, nous voyons qu'il
en sagesse, exécuté pour le bien général, et
à tout ce que la raison nous enseigne conc
nature de Dieu.

Vous observez qu'il y a plusieurs ch
tionnées dans le livre des Rois, telles que le
ment de la main de Jéroboham, l'ascension
au ciel, la destruction d'enfans qui se moq
d'Elisée, et la résurrection du mort, qui ne
point dans les Chroniques; et pour vous, cett
constance est une preuve que ce ne sont que
mensonges. Je suis d'opinion que ce mode de
sonner, par lequel on veut invalider la véracité
auteur qui a cité un fait, parcequ'un autre auteur
parle point, est des plus erronés. Cette observa
acquiert plus de force, lorsqu'elle a été faite à p
pos d'un livre qui n'est que le supplément ou
brégé d'autres livres: et le livre des Chroniques

jamais été considéré autrement par tous les écrivains. Mais quoique vous ne veuilliez point croire au miracle du desséchement de la main de Jéroboham, que pouvez-vous dire de la prophétie qui fut faite au sujet de la destruction future des autels idolâtres de Jéroboham? La prophétie se trouve écrite ainsi: 1 Rois xiii. 2. "Un fils naîtra à la maison de David, qui aura nom, Josias; il immolera sur toi, (l'autel) les sacrificateurs des hauts lieux." Voila une prophétie claire; le nom, la famille, et les fonctions de la personne, tout est décrit, dans l'an 975, avant J. C. (suivant la chronologie de la Bible.) Plus de 350 ans après, vous trouverez, en consultant le second livre des Rois, chap. xxiii. 15, 16. que cette prophétie a été accomplie dans toutes ses parties.

Vous calculez que la Genèse n'a été écrite que 800 ans après Moïse, c'est-à-dire, dans le même tems que les Fables d'Esope, et vous pensez probablement que l'un de ces livres ne doit pas plus que l'autre faire autorité. Vous donnez, à ce que vous appellez la preuve, un air de démonstration. Vous la divisez en deux parties :—1. L'histoire des rois d'Edom, rapportée dans la Genèse, est prise des Chroniques: donc le livre de la Genèse a été écrit après le livre des Chroniques. 2. On n'a commencé à écrire le livre des Chroniques qu'après Zedéchias, au temps où Nabuchodonozor fit la conquête de Jérusalem, 588 ans avant J. C. et plus de 860 ans après Moïse. Ayant répondu déjà à cette objection, j'aurais pu me dispenser de la remarquer ici; mais comme vous faites grand fondement sur la force de votre argu-

ment, je veux vous montrer toute sa faiblesse en rédigeant votre démonstration, non comme vous l'avez rédigée, mais comme elle doit l'être. *Quelques versets,* dans la Genèse, n'ont pu être écrits par Moïse: *donc aucune partie* de la Genèse n'a été écrite par Moïse; un enfant nierait votre, *donc.* Quelques versets du livre de la Genèse n'ont pu être écrits par Moïse, parcequ'ils parlent des rois d'Israël, et qu'il n'y avait point de rois d'Israël au tems de Moïse; et *donc,* ils n'ont pu être écrits par *Samuel,* ou par *Solomon,* ou par quelqu'autre personne vivant au tems où il y avait des rois d'Israël, excepté par l'auteur des Chroniques; ceci est encore une fausse conséquence de votre proposition.—Ensuite, quelques versets du livre de la Genèse se trouvent mot pour mot dans les Chroniques; donc l'auteur de la Genèse a dû les prendre dans les Chroniques; autre conclusion vicieuse. Pourquoi l'auteur des Chroniques ne les aurait-il pas pris dans la Genèse, comme il y a puisé beaucoup d'autres généalogies, que l'on suppose avoir été interpolées dans ce livre par Samuel? Mais où, demanderez-vous, Samuel ou toute autre personne, peut-il avoir trouvé l'histoire des rois d'Israël? Probablement dans les archives publiques de la nation, qui, certainement étaient ouvertes à Samuel et aux autres prophètes, tout aussi bien qu'à l'auteur des Chroniques. Il me semble inutile de discuter plus long tems sur ce sujet.

LETTRE V.

Enfin vous arrivez aux deux livres d'Ezra et de Néhémie que vous reconnaissez comme véridiques, parcequ'ils rendent compte du retour des Juifs de leur captivité de Babylone, environ 536 ans avant J. C., mais vous ajoutez: "Ces histoires n'ont rien de commun avec nous, ni avec qui que ce soit, excepté avec les Juifs peut-être comme faisant partie de l'histoire de leur nation; mais il y a tout autant de parole de Dieu dans ces livres que dans celle que l'on voudra des histoires de France, d'Angleterre, ou de Russie." Arrêtons-nous ici un moment, et voyons si nous ne pourrions point, à l'aide de vos concessions, refuter votre argument. Vous avouez qu'Ezra et Néhémie sont authentiques, mais ils n'ont rien de commun avec nous! Le premier verset d'Ezra dit: "La prophétie de Jérémie a été accomplie." Ne vous fait-il rien de savoir que Jérémie était un vrai prophète? Avouez seulement que l'Etre Suprême a communiqué, à quelques enfans des hommes, la connaissance des évènemens futurs, tellement que leurs prédictions ont été pleinement vérifiées; et il vous sera assez facile d'admettre la vérité de la religion révélée. Ne vous fait-il rien de savoir que 536 ans avant J. C. les livres des Chroniques, des Rois, des Juges, de Josué, du Deutéronome, des Nombres, du Lévitique, de l'Exode, de la Genèse, tous les livres enfin dont vous avez attaqué l'autorité, sont tous cités par Ezra et Néhémie comme livres authentiques, contenant l'histoire

de la nation Israélite depuis Abraham jusqu'à leur tems? Ne vous fait-il rien de savoir que l'histoire des Juifs est vraie? C'est tout pour nous: car si cette histoire est fausse, le Christianisme doit être faux. Les Juifs sont le tronc; nous sommes les branches, greffées dessus; à eux appartiennent "l'adoption et la gloire, et les alliances, et l'ordonnance de la loi, et le service divin, et les promesses; ils sont les ancêtres; et d'eux, suivant la chair, descendit le Christ, qui est Dieu sur toutes choses, béni éternellement. Amen."

L'histoire de l'Ancien Testament renferme sans doute quelques difficultés; mais un philosophe pointilleux qui s'occupe à les découvrir, tandis qu'il néglige de contempler l'harmonie de toutes les parties, la sagesse et la bonté de Dieu déployées partout, me semble comme un myope, qui, touchant un tableau fait des objections contre la simplicité du dessein et la beauté de l'exécution parcequ'il a découvert quelques petites saillies sur le cannevas, dans l'application des couleurs. L'histoire de l'Ancien Testament, malgré toutes les difficultés réelles qui s'y trouvent, malgré toutes les moqueries et tous les doutes des incrédules, me semble posséder, en elle-même, tant de preuves de véracité, elle est tellement corroborée par les plus anciennes histoires prophanes, et est tellement confirmée par les évènemens présens et passés, que si je n'étais Chrétien je voudrais être Juif. Vous considérez cette histoire comme un recueil de mensonges, de contradictions et de blasphèmes: moi je la regarde comme la plus ancienne, la plus [illegible] la plus intelligible et

la plus importante histoire du monde. La Bible donne, selon moi, plus de preuves, et des preuves plus satisfaisantes, de l'existence de Dieu, de son être, de ses attributs, de l'origine et de la fin de l'espèce humaine, que les recherches les plus profondes des philosophes les plus éclairés. L'exercice de notre raison dans l'investigation des vérités touchant la nature de Dieu et des espérances futures de l'espèce humaine, est extrêmement utile; mais j'espère que les métaphysiciens me pardonneront, si je dis que le principal avantage que l'on peut retirer de ces recherches est de nous convaincre de la faiblesse de nos facultés intellectuelles. Je n'ai pas la prétention de juger des autres par moi-même; il est possible que vous ayiez des notions plus claires que moi, sur l'infinité de l'espace, sur l'éternité de la durée, sur la nécessité de l'existence, sur la connection entre l'existence nécessaire et l'intelligence, entre l'intelligence et la bienveillance; il est possible que vous ne voyiez dans l'union du corps et de l'âme que de la matière organisée; ou, rejetant le matérialisme, que vous ne voyiez dans ce mode d'existence qu'un monde idéal. Mon esprit harassé de conjectures, fatigué de doutes, dégoûté de disputes, avide de connaissance, désireux de certitude, et incapable d'y arriver par les efforts les mieux combinés de ma raison, a depuis long tems tourné toutes ses pensées, vers l'examen impartial des preuves sur lesquelles est fondée la religion révélée, et il est convaincu de sa vérité. Cet examen est à la portée de l'intelligence humaine; vous êtes arrivé, sur ce sujet, à une con-

clusion; je suis arrivé à une autre; nous ne pouvons tous deux avoir raison: Dieu veuille pardonner celui qui est dans l'erreur!

Vous ridiculisez, dans une note, l'histoire d'un ange qui apparut à Josué. Vous apercevrez que votre gaieté était déplacée en réfléchissant sur le but de l'apparition; c'était pour l'assurer que le même Dieu qui avait apparu à Moïse, pour lui ordonner d'ôter ses souliers, parcequ'il était sur un terrain sacré, lui était, dans cet instant, apparu à lui-même. N'était-ce pas là un encouragement pour un homme qui allait être en guerre avec plusieurs nations? N'était-ce pas bien fait pour affermir sa foi? N'était-ce pas pour lui une leçon qui lui enjoignait d'obéir, en toutes choses, aux commandemens de Dieu, et de rapporter la gloire de ses conquêtes à leur véritable auteur, au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob? Quant à votre raillerie sur l'ordre donné à Moïse d'ôter ses souliers, je crois qu'elle vient de votre ignorance; vous devriez avoir su que c'était une marque de respect pour la présence divine; et que la coutume d'entrer pieds-nuds dans les temples existe encore à présent dans plusieurs pays.

Vous admettez l'authenticité du livre d'Ezra, mais afin que l'auteur ne s'en tire pas sans avoir reçu un de vos coups, vous ajoutez qu'en matière de faits, on ne doit point y avoir confiance, et en preuve de votre assertion, vous nous apprenez que le total des Juifs qui revinrent de Babylone n'est point d'accord avec les détails de l'évènement; et afin que même un enfant puisse avoir en main un argu-

ment d'incrédulité, vous nous donnez tous les détails, et nous faites connaître votre talent en arithmétique par une addition. Supposez-vous de bonne foi qu'Ezra, homme d'un grand savoir du reste, ignorait l'arithmétique? Supposez-vous qu'il n'était pas capable de donner à ses lecteurs les totaux de soixante sommes? Vous savez sans doute que les chiffres Hébraïques étaient représentés par des lettres, et qu'il y avait tant de similitude entr'elles qu'il était extrêmement aisé à un copiste de prendre, par exemple, un ב pour un כ (ou 2 pour 20;) un ג pour un נ (ou 3 pour 50;) un ד pour ר (ou 4 pour 200). Je dis sans hésiter que toutes les contradictions numériques de la Bible, n'importe dans quelle partie qu'on les trouve, doivent être attribuées à l'inattention du copiste qui, trompé par la ressemblance, prit une lettre pour une autre.

Si j'entreprenais de répondre minutieusement à toutes les objections que vous avez faites, de relever toutes les erreurs que vous avez commises, mes lettres seraient si longues qu'elles deviendraient fatiguantes pour le lecteur, pour vous et pour moi; je pense qu'il est suffisant de faire des observations sur les points principaux. Vous dites que c'est dans l'histoire de Job que, pour la première et la seule fois, on voit figurer le nom de *Satan*. Quant à moi, je vois ce mot employé souvent dans l'Ancien Testament, dans le sens d'ennemi, d'adversaire; par exemple 2 Sam. xix. 22. " Qu'ai-je à faire avec vous, fils de Tséruia? car vous m'êtes aujourd'hui *des adversaires?*" Dans l'original il y a des *Satans*. Encore, 1 Rois v. 4. " Le Seigneur mon Dieu m'a

donné repos tout alentour, et je n'ai point d'ennemis ni d'affaire fâcheuse." Dans l'original on lit *de Satans ni*, &c. Il est inutile de citer d'autres passages, ceux-ci suffisent pour prouver que le mot *Satan*, signifiant un adversaire, se trouve dans plusieurs endroits de l'Ancien Testament, et il me semble très-probable que le mot *Satan* a été employé dans la langue Hébraïque, dans le sens d'adversaire, parce-que c'était le nom propre du grand ennemi de l'espèce humaine. Je sais que c'est l'opinion de Voltaire que le mot *Satan* n'est pas plus ancien que la captivité de Babylone; c'est une erreur, car on trouve ce mot dans le 109ème Pseaume, que tout le monde admet avoir été écrit par David, long tems avant la captivité. Tandis que nous sommes sur ce sujet, permettez-moi de vous faire remarquer l'universalité de la doctrine concernant un être méchant qui, au commencement des tems, s'était opposé, et continue de s'opposer encore, à la Suprême Source de tout bien. Chez toutes les nations, dans tous les siècles, cette opinion a prévalu, que les affaires humaines étaient sujettes à la volonté des dieux, et réglées par leur interposition. Là a pris sa source tout ce que nous lisons, des étoiles errantes des Chaldéens, du Typhon et de l'Osiris des Egyptiens; du Jupiter Céleste et du Jupiter Infernal des Grecs; du Brama et du Zupay des Indous et des Péruviens, Mexicains, &c. Partout, chez toutes les nations barbares, nous voyons le bon et le mauvais principe sous des noms différens. C'est cela aussi, qui fait le sujet du livre de Job, qu'on le considère comme on voudra, soit comme un drame, soit comme une his-

toire. N'est-il pas raisonnable de supposer qu'une opinion si ancienne et si universelle a pris naissance dans la tradition de la chûte de nos premiers parens, tradition défigurée sans doute et obscurcie; mais tel a été le sort de toutes les traditions dans lesquelles il s'est glissé du fabuleux.

Les Juifs, nous dites-vous, ne priaient jamais que lorsqu'ils étaient frappés par quelque calamité. Je ne crois pas cela des Juifs, mais bien qu'ils priaient avec plus de ferveur dans les tems malheureux, que dans d'autres tems: cela peut être vrai, et je crains qu'on en puisse dire autant de toutes les nations et de tous les individus. Mais vous dites, "les Juifs ne priaient que pour demander la victoire, la vengeance et des richesses." Lisez la prière de Salomon à la dédication du temple; et rougissez de votre assertion, qui est illibérale et tout à fait contraire à la charité.

"Il paraît," dites-vous, "que c'etait la coutume chez les païens de personnifier le vice et la vertu, et de les représenter par des statues et des images, comme le font de nos jours nos peintres et nos statuaires; mais il ne s'en suit pas qu'ils les adorassent plus que nous ne les adorons nous-mêmes." Ils ne les adoraient pas! Que pensez-vous donc de la statue d'or que Nabuchodonozor fit élever? Les princes, les gouverneurs l'adoraient, aussi bien que tous les peuples de l'empire de Babylone. Ils ne les adoraient pas! Que pensez-vous du décret du Sénat Romain par lequel il fut ordonné d'apporter de Pessinus la statue de la mère des dieux? Etait-ce seulement pour l'admirer comme un chef d'œuvre? Ils

ne les adoraient pas ! "Qui est celui des hommes qui ne sache que la ville des Ephésiens est dédiée au service de la grande déesse Diane, et à son image descendue de Jupiter." Ils ne les adoraient pas ! Leur culte était universel. "Chaque nation fit ses dieux, et il les mirent dans les maisons des hauts lieux que les Samaritains avaient faits. Les gens de Babel firent Succoth-Benoth; et les gens de Cuth firent Nergal; et les gens de Hamath firent Asima; et les Haviens Nibchaz et Tartac; mais ceux de Sépharvajim brûlaient leurs enfans au feu, à Adrammélec et Hammélec, les dieux de Sépharvajim." (2 Rois, chap. xvii.) Les païens doivent vous savoir bon gré de cette défense extraordinaire de leur idolatrie, de ce culte le plus cruel, le plus absurde, le plus impur, le plus abominable qui puisse dégrader l'espèce humaine. Si votre ouvrage eût paru dans les tems anciens il eût pu sauver les *Téraphiun de Micah, les veaux d'or de Jéroboam et d'Aaron,* et rendre absolument inutile le second commandement ! ! ! La moralité des païens a eu ses avocats avant vous; le plaisant, qui ôta son chapeau devant une statue de Jupiter, afin d'avoir un ami lorsque l'idolatrie redeviendrait à la mode, me paraît avoir eu quelque raison en faisant cette mauvaise plaisanterie; il pensait peut-être que certains hommes, se croyant grands philosophes, conspireraient pour abolir le Christianisme, et il prévoyait les conséquences qui devaient résulter, s'ils réusissaient.

C'est une erreur, dites-vous, d'appeler les Pseaumes, les Pseaumes de David. Cette erreur

avait éte remarquée par St. Jérome quelques centaines d'années avant que vous fussiez né. Il dit positivement : "Nous savons que ceux-là sont dans l'erreur qui attribuent tous les Pseaumes à David." Vous ne nierez pas, je suppose, que David n'en ait composé quelques-uns ? Les chansons sont de différentes sortes; nous avons des chansons de chasse, des chansons à boire, des chansons de bataille, des chansons d'amour, enfin des chansons badines et de sottes chansons, des chansons spirituelles et de méchantes chansons ; et si vous voulez que les Pseaumes de David ne soient qu'un recueil "de différentes chansons;" vous avouerez au moins que leurs auteurs ont été bien inspirés ; que ce recueil ne peut être abaissé par le nom que vous lui donnez et qu'il surpasse de beaucoup, sous le rapport du sujet et sous le rapport du titre, tout autre recueil. Comparez le livre des Pseaumes avec les odes d'Horace, ou d'Anacréon, les hymnes de Callimaque, les vers dorés de Pythagore, les chœurs des tragédies Grecques, et vous trouverez promptement combien ils surpassent toutes ces productions qui, pourtant, sont loin d'être sans mérite; combien ils sont audessus d'elles en sentimens de piété, de sublimité d'expression, en pureté de morale et en théologie raisonnable.

Puisque vous regardez les Pseaumes de David, comme un livre de chansons il est assez naturel que vous regardiez les Proverbes de Salomon, comme un livre de plaisanteries. Il ne nous est parvenu que 800 de ces plaisanteries : si nous possédions les 3,000 qu'il écrivit, nous aurions de quoi nous amuser

bien plus encore. Ouvrons le livre, et voyons quelles sortes de plaisanteries il contient; prenons le premier comme échantillon: —"La crainte de l'Eternel est la principale science; mais les fous méprisent la sagesse et l'instruction." Y a-t-il quelque chose de plaisant dans cela? La crainte du Seigneur! de quel Seigneur parle Salomon? Il parle du Seigneur qui choisit, pour son peuple, la postérité d'Abraham; qui délivra ce peuple de la servitude d'Egypte par un miracle; qui donna la loi à Moïse; qui commanda aux Israëlites d'exterminer les nations de Canaan. Vous ne craignez pas ce Seigneur, et le livre de plaisanteries dit que vous mépriserez la sagesse et l'instruction. Cherchons encore. "Mon fils, écoute les leçons de ton père; et n'abandonne point l'enseignement de ta mère." Si votre cœur a jamais ressenti l'amour filial, vous ne trouverez rien de plaisant dans ceci. Lisons encore. "Mon fils, si des pécheurs veulent t'entraîner, n'y consens point." Voilà les trois premiers proverbes qu'on lit dans le livre de plaisanteries de Salomon. Si vous les lisez toutes, je ne pense pas qu'elles vous fassent rire; mais j'espère qu'elles vous rendront sage; qu'elles vous enseigneront du moins le commencement de la sagesse, la crainte de ce Seigneur que Salomon craignait. Salomon, dites-vous, avait de l'esprit; les fous sont quelquefois spirituels; mais quoique tout le monde, depuis le tems de la Reine de Saba, ait entendu parler de la sagesse de Salomon, on n'avait jamais entendu parler de son esprit. Il y a, nous apprend Locke, une grande différence entre esprit et jugement; il y en a une plus grande encore

entre esprit et sagesse. Salomon était plus sage qu'Ethan l'Ezahite, qu'Heman, que Calcol et que Dardah, les fils de Mahol. Vous penserez peut-être que ces hommes étaient des plaisans; vous pouvez avoir la même opinion des sept sages de la Grèce; mais vous ne convaincrez jamais le monde que Salomon, qui était plus sage qu'eux tous, n'était qu'un spirituel diseur de bons-mots. Quant aux péchés et aux débauches de Salomon, nous n'avons autre chose à faire que de ne pas les imiter, et de nous en rapporter à son expérience, quand il nous prêche son admirable sermon sur la vanité de toutes choses, excepté la piété et la vertu.

Esaïe est celui de tous les écrivains de l'Ancien Testament que vous insultez le plus; la raison en est évidente; les prophéties d'Esaïe ont été accomplies d'une manière si complète, et si littérale, qu'à moins que vous ne puissiez vous persuader à vous-même que tout le livre, excepté quelques esquisses historiques, est "un tissu d'extravagantes méthaphores, sans application et destituées de sens, écrites d'un stile ampoulé," vous serez obligé d'avouer son autorité divine. Vous comparez la malédiction contre Babylone, celle contre Moab et Damas, et les autres dénonciations du Prophète contre les villes et les royaumes au "conte du chevalier de la montagne brûlante, et à Cendrillon," &c. J'ai peut-être lu ces contes et je ne me les rappelle pas. J'ai aussi lu la malédiction contre Babylone; je l'ai comparée avec l'état passé et présent de Babylone, et la comparaison a fait une telle impression sur mon esprit, qu'elle ne s'effacera jamais de ma

mémoire. Je ne cesserai jamais de croire que l'Eternel qui, seul, connait le futur mieux que l'homme ne peut connaître le passé et le présent, que le Dieu éternel seul a pu dicter au prophète Esaïe le sujet de la malédiction de Babylone.

La dernière partie du 44ème chapitre d'Esaïe et le commencement du 45ème sont, suivant votre opinion, si loin d'avoir été écrits par Esaïe, qu'ils n'ont pu l'être que par quelqu'un qui ait vécu au-moins 150 ans après sa mort; ces chapitres, continuez-vous, "sont un compliment adressé à Cyrus, qui permit aux Juifs de quitter Babylone, pour s'en retourner libres à Jérusalem, environ 150 ans après la mort d'Esaïe:" et c'est pour cela, Monsieur, que vous accusez l'église d'audace, et les prêtres, d'ignorance, lorsque, dites-vous, ils en imposent au monde, en faisant passer ce livre comme l'œuvre d'Esaïe? Que dira-t-on de vous qui, à dessein, ou par ignorance, représentez comme un compliment historique écrit 150 ans après la mort du Prophète, une des prophéties les plus claires et les plus importantes de la Bible? Nous soutenons, Monsieur, que c'est une prophétie et non une histoire; que Dieu appela *Cyrus* par son nom, qu'il déclara qu'il ferait la conquête de Babylone, qu'il dit par quels moyens il y parviendrait, et cela plus de 100 ans avant la naissance de Cyrus, et quand il n'y avait aucune probabilité d'un tel évènement. *Porphyre,* n'eut d'autre moyen pour résister à l'évidence des prophéties de *Daniel,* que de dire qu'elles avaient été fabriquées après que les événemens qu'elles prédisaient avaient eu lieu. *Voltaire,* non-plus, n'eut d'autre moyen

de résister à l'évidence de la prédiction de Jésus, concernant la destruction de Jérusalem, que de dire, qu'elle avait éte écrite après que Jérusalem avait été détruite; et vous enfin, (quoiqu'il est bien possible que vous ayiez eu des prédecesseurs dans cette opinion,) ne pouvant résister à l'évidence des prophéties d'Esaïe, vous soutenez que, c'est un tissu d'extravagantes méthaphores, écrites d'un style ampoulé, sans application, quoi que l'application en soit détaillée; et dépourvue de sens, quoi que le sens soit si évident que l'on ne peut s'y méprendre; et que l'une d'elles n'est point une prophétie, mais bien un compliment historique écrit après l'événement. Nous ne voulons point, Monsieur, abandonner Daniel et St. Mathieu aux assertions impertinentes de Porphyre et de Voltaire, et nous n'abandonnerons pas Esaïe à la vôtre. Des preuves, des preuves, voilà ce que nous exigeons, et non pas une simple assertion; nous ne déserterons pas notre religion en obéissance à vos injurieuses attaques contre les prophètes de Dieu. Mais pour vous rendre palpable l'étonnante absurdité de cette hypothèse, permettez-moi de vous dire que, Cyrus était Persan, qu'il avait été élevé dans la religion de son pays, et croyait probablement à deux êtres égaux en pouvoir, mais différens en principe, l'un, auteur de la lumière et de tout bien, l'autre, auteur des ténèbres et de tout mal. Est-il probable, je vous le demande, qu'un captif Juif, voulant flatter le plus grand prince du monde, fût assez sot pour dire à ce prince que sa religion était fausse? "Je suis l'Eternel, et il n'y en a point d'autre; qui forme

la lumière, et qui crée les ténèbres; qui fais la paix, et qui crée l'adversité; c'est moi l'Eternel qui fais toutes ces choses."

Mais si vous voulez persévérer dans la croyance que la prophétie concernant Cyrus a été écrite après l'événement, examinez la malédiction de Babylone, et dites-moi si elle avait aussi été écrite après l'événement? Les Mèdes étaient-ils *alors* révoltés contre Babylone? Babylone, la gloire des royaumes, la beauté des Chaldéens, était-elle *alors* renversée et devenue semblable à Sodome et Gomorre? Etait-elle *alors* inhabitée? Etait-elle *alors* dans un état tel qu'elle n'était propre, ni pour la tente de l'Arabe, ni pour les troupeaux du berger? Les bêtes du désert y couchaient-elles *alors?* Les animaux sauvages criaient-ils *alors* dans les maisons désolées, et les dragons dans leurs châteaux de plaisance? Nabuchodonosor et Balthazar, le fils et le petit fils, étaient-il *alors* anéantis? Babylone était-elle devenue *alors* la possession du butor, était-elle changée en marais d'eaux? Etait-elle *alors* balayée avec le balai de la destruction, tellement que le monde ne savait pas où la trouver?

Je ne vous accuserai ni vous ni aucun homme de mauvais desseins, de méchanceté délibérée; je ne puis me défendre de croire que vous pensez que vous avez la vérité de votre côté et que vous rendez service à l'espèce humaine, en tâchant de déraciner ce que vous jugez n'être que superstition. Ce dont je vous blâme, c'est que vous avez essayé de sapper l'autorité de la Bible, en employant le ridicule, et rarement la raison; c'est que vous avez poussé en

avant toutes les petites objections que vous avez pu découvrir vous-même, ou emprunter d'autres ouvrages ; et, sans vous inquiéter en rien des réponses que l'on avait maintes fois faites à ces objections, vous les produisez avec toute la force que vous pouvez leur donner, comme si elles étaient neuves. Il y a dans votre ouvrage, quelque nouveauté, au-moins dans la manière de vous exprimer; vos assertions sont plus audacieuses, et vos argumens plus impies que ne le sont ceux d'aucun autre écrivain : Bolingbroke et Voltaire même le cèdent en grossièreté à Thomas Paine.

Permettez-moi de vous dire, ici, ce que j'aurais, moi, considéré comme un meilleur mode d'examen, et plus conforme au caractère d'un honnête homme, qui cherche sincèrement à découvrir la vérité. Un homme ainsi disposé eût, en lisant la Bible, examiné d'abord si la Bible donnait à l'Etre Suprême quelques attributs répugnant à la sainteté, à la vérité, à la justice, à la bonté ; si elle le représentait sujet aux infirmités humaines ; si elle l'excluait du gouvernement de l'univers, ou en assignait l'origine au hasard ou à un éternel conflit d'atômes. Ne trouvant rien de la sorte dans la Bible (car je vous ai prouvé que la destruction des Cananéens, exécutée par son ordre exprès, n'avait rien d'opposé à la justice morale,) il réfléchirait en second lieu, que la Bible étant, dans presque toutes ses parties, un livre très-ancien et écrit par plusieurs auteurs, à des époques différentes et éloignées, il se rencontrera probablement quelques difficultés, et des contradictions apparentes dans la partie historique ;

il chercherait à concilier ces difficultés et ces contradictions apparentes par les règles d'une saine critique, telle enfin, qu'il en agirait en examinant un autre ouvrage ; et s'il trouvait que la plupart de ces contradictions sont peu importantes, qu'elles naissent de courtes interpollations ajoutées au texte, soit comme explications, soit comme supplément, ou bien encore, d'erreurs ou d'omissions commises par les copistes, il en tirerait la conséquence, qu'il est possible de se rendre compte de tout le reste, quoique peut être lui-même ne le puisse pas ; il ferait cette concession d'autant plus volontiers, qu'il remarquerait qu'il existe, dans tout le courant de l'ouvrage, une harmonie, une liaison qui exclut entièrement l'idée de fraude et de fabrication. Il remarquerait en troisième lieu, que la partie historique et celle qui rapporte les miracles sont tellement liées, que l'on ne peut les séparer ; qu'il est nécessaire que toutes deux soient vraies, ou que toutes deux soient fausses ; et, trouvant que la partie historique est autant, et plus authentique que celle d'aucune autre histoire, il admettrait conséquemment les miracles ; pour se confirmer dans cette croyance, il étudierait les prophéties, connaissant parfaitement que la prédiction des choses à venir, est une preuve aussi certaine de l'interposition divine, qu'un miracle même. S'il trouvait, (et je ne doute pas qu'il n'en fût ainsi), s'il trouvait, dis-je, que beaucoup des anciennes prophéties ont été accomplies dans toutes leurs circonstances, que d'autres s'accomplissent chaque jour, il ne penserait pas que, quelques difficultés vieilles ou apparentes doivent l'emporter sur le poids de tant

de témoignages accumulés de la verité de la Bible. Telle est, je le pense, la conduite que devraient tenir tous ceux qui désirent former une opinion impartiale et raisonnable sur la religion révélée. Mais retournons à notre examen.

Quant à votre observation, que le livre d'Esaïe est (au-moins dans la traduction) une composition de mauvais goût, je n'aurai à ce sujet qu'une seule remarque à faire: que votre manière de juger de la poésie Hébraïque, même sur une traduction, serait plus correcte si vous vous laissiez enseigner sur ce sujet par l'Evêque Lowth: vous lirez dans un de ses ouvrages *, " qu'un poème traduit littéralement de l'Hébreu dans une autre langue quelconque, retiendra encore, même sous le rapport de la versification, beaucoup de sa dignité naturelle et une légère apparence poétique." Si c'est-là ce que vous appelez une composition de mauvais goût, votre opinion sera admise.

Vous expliquez, assez longuement, votre opinion sur la fausse application faite par St. Mathieu de cette prophétie d'Esaïe. " Voici, une vierge sera enceinte, et elle enfantera un fils." Ce passage a été tourné et retourné en tous sens, par presque tous les commentateurs, et, il est trop important pour être examiné superficiellement par qui que ce soit.

* Cet ouvrage a pour titre, " *De Sacra Poësi Hebræorum Prælectiones Academicæ.*" Il en a paru plusieurs éditions, parmi les quelles on doit distinguer celle imprimée en 1821; qui, outre les additions du célèbre Michælis, contient les observations de Rosenmüller. Cet ouvrage, écrit dans un style à la fois élégant et clair, mérite bien les louanges que lui ont accordées les savans de tous les pays.—Note du Traducteur.

Je ne suis pas du tout embarrassé pour l'expliquer dans la circonstance présente. Il est cité par vous, pour prouver, et c'est le seul exemple que vous produisez, qu'Esaïe était " un faux prophète et un imposteur ;" et moi, je maintiens que cet exemple même prouve qu'il était vrai prophète et qu'il n'était pas un imposteur. L'histoire de la prophétie est ainsi çoncue dans le 7eme. chapitre.—Retsin roi de Syrie, et Pekak roi d'Israël, firent la guerre à Ahaz roi de Juda, non pas simplement ou peut-être même pas du tout, dans le but de piller ou d'agrandir leurs territoires, mais avec l'intention déclarée de faire une révolution complète dans le gouvernement de Juda, de détruire la maison de David, et de placer une autre famille sur le trône. Leur intention est ainsi expliquée. " Montons en Judée, et la réveillons, et nous y faisons ouverture, et établissons pour roi le fils de Tabéal." Qu'est-ce que le Seigneur ordonna à Esaïe de dire à Ahaz ? Lui ordonna-t-il de lui dire: les rois ne te battront point! Non.—Les rois ne l'emporteront point sur toi ? Non.—Les rois ne te vaincront point ? Non.—Il lui ordonna de dire : " Cela (c'est à dire, ce que ces deux rois se proposent) ne réussira pas, et même n'arrivera pas." Je demande, l'intention des rois a-t-elle réussi ? Ce qu'ils prétendaient est-il arrivé ? Produisirent-ils une révolution ? La maison royale de David fut-elle détrônée ou détruite ? Tabéal fut-il jamais fait roi de Judée ? Non ; la prophétie fut parfaitement accomplie. Ces deux rois, dites-vous, au-lieu de faillir dans leur tentative, réussirent ; Ahaz fut défait et détruit. Je nie le fait ; Ahaz fut défait, mais il ne fut point

détruit, et même les 200,000 femmes et enfans, que vous représentez comme emmenés en captivité, ne furent pas emmenés; ils furent faits captifs, mais ils ne furent point conduits en captivité; car les principaux de Samarie, ayant été réprimandés par un prophète, ne souffrirent point que Péka emmenât les captifs dans son pays. "Ils se levèrent et prirent les prisonniers, et revêtirent des dépouilles tous ceux d'entre eux qui étaient nus; et quand ils les eurent vêtus et chaussés, et qu'ils leur eurent donné à manger et à boire, et qu'ils les eurent oints, ils conduisirent sur des ânes tous ceux qui ne pouvaient pas se soutenir (vous voyez qu'il y avait quelque sorte d'humanité chez ces Israélites, que vous répresentez partout comme des barbares,) et les emmenèrent à Jéricho, la ville des palmes, chez leurs frères." 2 Chron. xxviii. 15. Les rois faillirent dans leur projet: leur projet était de détruire la maison de David, et ils ne détruisirent point la maison de David, car Ahaz reposa près de ses frères; et Hézékiah, son fils, de la maison de David, régna en sa place.

LETTRE VI.

Après avoir, dans mon opinion, faussement représenté la conduite et le caractère de Jérémie, vous produisez une objection sur la quelle Spinosa et autres, ont beaucoup insisté, avant vous, quoique

ce soit une objection qui n'affecte pas plus la véracité et l'authenticité du livre de Jérémie, que la bévue d'un relieur, qui placerait dans un mauvais ordre quelques feuilles de votre ouvrage, n'en affecterait l'autorité. Cette objection consiste en ce que le livre de Jérémie n'a pas été mis dans l'ordre où il devrait être. Il est reconnu que l'ordre de date n'est pas partout observé, mais la cause de cette confusion n'est pas connue. Quelques-uns l'attribuent à Baruck, qui, lorsqu'il recueillit, en un volume, les différentes prophéties que Jérémie avait écrites, négligea de les mettre dans l'ordre convenable; d'autres pensent que d'abord tout l'ouvrage était en ordre, mais que par accident ou défaut d'attention des copistes, cet ouvrage se trouva dérangé; d'autres sentiennent qu'il n'y a pas confusion; que des prophéties diffèrent de l'histoire, et que l'on n'est point tenu, dans le premier cas, à cette exacte observance de date, et à cet ordre exigé dans le second. Mais laissant ce point à régler par les critiques, arrivons à un autre, d'une bien plus grande importance, à votre accusation de duplicité et de fausseté contre Jérémie: commençons par le premier chef, la duplicité.

Jérémie, pour avoir hardiment prédit la destruction de Jérusalem, fut jeté dans un donjon par les princes de Juda, qui en voulaient à sa vie; il eut péri sans l'un des eunuques qui prit compassion de lui, et implora le roi Zédékia en sa faveur, en disant: " Ces hommes (les princes) ont fait beaucoup de mal dans tout ce qu'ils ont fait à Jérémie le prophète," (voilà déjà un témoignage de la probité de

Jérémie,) "ils l'ont jeté dans une fosse, et ils l'y feront probablement mourir de faim." Sur cette représentation le roi donna ordre que l'on fît sortir Jérémie du donjon; bientôt il le fit venir secrètement en sa présence, et lui enjoignit de ne lui rien cacher; le roi s'engagea par serment de ne point le mettre à mort et de ne point le livrer au pouvoir des princes qui en voulaient à sa vie, quelque fût la nature de sa prophétie. Alors Jérémie lui dit l'intention de Dieu, touchant le sort de Jérusalem. La conférence finie, le roi désirant tenir son serment, et qu'on n'attentât pas à la vie du prophète, le congédia, en lui disant: "Que personne ne sache ce que tu m'as dit, et tu ne mourras point. Mais si les principaux entendent dire que j'ai causé avec toi, et viennent à toi et te disent: déclare-nous ce que tu as dit au roi, et ne nous le cache pas, nous ne te mettrons point à mort; dis-nous aussi ce que t'a dit le roi: alors tu leur répondras: J'ai présenté ma supplication au roi, pour qu'il voulût bien ne pas me renvoyer à la maison de Jéhonathan, pour y mourir. Tous les princes vinrent à Jérémie et lui demandèrent ce qui s'était passé, et il leur répondit dans les termes que le roi lui avait prescrits." Ainsi, remarquez-vous, cet homme de Dieu, comme ou l'appelle, pouvait dire un mensonge, ou au-moins trahir fortement la vérité: car certainement il ne fut point trouver le roi pour lui faire une supplication, et il ne la fit point. Il n'est point dit, qu'il dit aux princes qu'il *fut* trouver le roi pour lui présenter une supplication, mais qu'il la *présenta:* on rapporte dans le chapitre précédent, qu'il fit la

supplication, et il est probable que dans cette conférence, il la renouvela ; mais quoi qu'il en soit, je soutiens que Jérémie ne fut point coupable de duplicité, ou en termes plus clairs, qu'il ne viola aucune loi naturelle ou conventionnelle, dans la conduite qu'il tint dans cette circonstance. Il dit la vérité, mais en partie seulement pour sauver sa vie, et il n'était certes pas obligé de la dire en totalité à des hommes qui, à n'en pas douter, étaient ses ennemis, et n'étaient pas les meilleurs sujets du roi. " Dans une affaire, dit Puffendorff, que je ne suis pas *obligé* de dévoiler à une autre personne, si je ne puis, en sûreté, tenir le tout secret, il me sera permis de n'en découvrir qu'une partie." Jérémie était-il *obligé* de dévoiler aux princes, ce qui s'était passé dans sa conférence avec le roi ? Vous pourriez aussi bien dire, que la Chambre des Pairs a le droit de forcer les membres du Conseil-Privé, à révéler les secrets du roi. Le roi ne peut point, avec justice, exiger qu'un de ses Conseillers dise un mensonge pour lui, mais il peut exiger qu'il ne divulguera pas ses *conseils*, à ceux qui n'ont pas le droit de les connaître. Passons maintenant à la fausse prédiction ; je vais la répéter en me servant de vos expressions.

" Dans le 34ème. chapitre, il y a une prophétie de Jérémie à Zédékiah, exprimée en ces mots :" v. 2. ' Ainsi, dit le Seigneur, je donnerai cette ville aux mains du roi de Babylone, et il la consumera par le feu, et tu n'échapperas pas de ses mains, mais tu seras sûrement pris et délivré en ses mains, et tes yeux verront les yeux du roi de Babylone, et il parlera avec toi bouche à bouche, et tu iras à Babylone.

Ecoute encore la parole du Seigneur, ô Zédékiah, roi de Juda; ainsi dit le Seigneur, tu ne périras point par l'épée, mais tu mourras en paix; et on fera brûler sur toi des choses aromatiques, comme on en a brûlé sur tes pères, les rois précédens qui ont été devant toi; et on te plaindra en disant: Hélas! seigneur! car j'ai prononcé cette parole, dit l'Eternel.'

" Mais, ajoutez-vous, Zédékiah, au-lieu de voir les yeux du roi de Babylone, au-lieu de lui parler bouche à bouche, de mourir en paix, et d'avoir de l'encens brûlé à ses funérailles comme à celles de ses pères, (ainsi que Jérémie, avait déclaré,) précisément le contraire arriva, ainsi qu'on le lit dans le 52ème. chap. v. 10. où il est dit: 'que le roi de Babylone égorgea les fils de Zédékiah en sa présence; qu'il fit créver les yeux de Zédékiah, le chargea de chaînes, le conduisit à Babylone, et le jeta dans une prison où il resta jusqu'au temps de sa mort.' Que pouvons nous dire de ces prophètes, si-non qu'ils sont des imposteurs et des menteurs?" Moi, je puis dire ceci, que la prophétie que vous venez de réfuter s'est accomplie dans toutes ses parties; et que dira-t-on de ceux qui appelleront Jérémie, un menteur et un imposteur? Nous voilà arrivés à un point de contestation bien clair et bien précis, vous affirmez que la prophétie n'a point été accomplie; et moi j'affirme qu'elle a été accomplie dans toutes ses parties. Le prophète avait dit: " Je donnerai cette ville dans les mains du roi de Babylone, et il la consumera par le feu:" que dit l'histoire? " Les troupes du roi de Babylone brulèrent la

maison de Dieu, abattirent les mûrs de Jérusalem, et consumèrent tous ses palais par le feu." (2 Chron. xxxvi. 19.) " Tu n'èchaperas pas de ses mains, tu seras sûrement pris et délivré en ses mains :" voilà ce que dit le prophète; que dit l'histoire? " Les gens de guerre s'enfuirent pendant la nuit, et le roi se dirigea vers la plaine, et l'armée des Chaldéens poursuivit le roi, et le prit dans les plaines de Jéricho, et toute son armée fut dispersée; ainsi ils *prirent* le roi, et le *conduisirent au roi de Babylone*, à Riblah." (2 Rois xxv. v. 5.) Le prophète continue; " Tes yeux vérront les yeux du roi de Babylone, et il te parlera bouche à bouche." Circonstance qui n'était rien moins qu'agréable à Zédékiah, qui avait provoqué le roi de Babylone, en se révoltant contre lui! L'histoire dit: " Le roi de Babylone passa jugement sur Zédékiah," ou plus littéralement comme dans l'Hébreu, " *parla, prononça jugemens avec lui* à Riblah." Le prophète termine cette partie de la prophétie en disant: " Et tu iras à Babylone." L'histoire dit: " Le roi de Babylone le chargea de chaînes, et le conduisit à Babylone, et le mit en prison, jusqu'à sa mort." (Jer. lii. 11.) " Tu ne mourras point par l'épée:" il ne mourut point par l'épée, il ne périt point dans la bataille.—" Mais tu mourras en paix." Il mourut en paix, il n'expira point dans les tortures, ni sur l'échaffaut; il ne fut ni étranglé, ni empoisonné, sort assez ordinaire des rois captifs! il mourut paisiblement dans son lit, quoique ce lit fut dans une prison. " Et avec les encensoirs de tes pères, ils bruleront des odeurs pour toi." Je ne puis prouver pas l'his-

toire que cette partie de la prophétie a été accomplie, et vous, vous ne pouvez prouver qu'elle ne l'a pas été. La probabilité est en ma faveur, je veux dire que cette partie a aussi été accomplie, et j'ai deux raisons qui me portent à le croire. Daniel, Shadrach, Meshach, et Abednégo, pour ne rien dire des autres Juifs, étaient gens de grande influence à la cour du roi de Babylone, avant et après le commencement de l'emprisonnement de Zédékiah ; et Daniel ne cessa d'avoir du pouvoir qu'après le renversement du royaume de Babylone par Cyrus. Il me semble très probable que Daniel, et les autres principaux parmi les Juifs, devaient désirer, et avaient assez d'influence pour obtenir, d'enterrer leur prince, à la manière dont ses pères l'avaient été. Mais supposant qu'il ne se trouvât pas à Babylone de Juifs qui osassent faire une telle demande, et qui pussent-en obtenir la permission, encore est-il probable que le roi de Babylone aurait ordonné aux Juifs d'enterrer leur roi, de le pleurer, d'après la coutume de leur pays. Les monarques, ainsi que les autres hommes, connaissent l'instabilité des choses humaines ; et lorsque la guerre est terminée, lorsque l'orgueil de la conquête est un peu diminué, que la fureur et le ressentiment sont calmés, ils manquent rarement de donner à la royauté, même captive, des marques de respect ; et ils accordent, sans répugnance, aux restes du monarque prisonnier, les honneurs qu'ils eussent reçu si la fortune se fut montrée moins cruelle.

Vous déclarez que vous avez mis beaucoup d'exactitude dans la manière dont vous avez traité les livres attribués à Esaïe et à Jérémie. Vous exact!

en quoi? Vous avez cité deux ou trois passages que vous avez tâché de faire servir à votre but, et j'espère que j'ai prouvé de mon côté, à la satisfaction du lecteur, qu'il n'existait dans ces passages, aucun point que l'on pût justement censurer; et quant au reste, vous avez été extrêmement exact à n'en pas citer un mot. Si vous aviez fait un examen scrupuleux de ces livres, vous eussiez trouvé amples raisons d'admirer la probité et l'intrépidité de leurs auteurs; vous eussiez trouvé des passages d'une composition sublime, et ce qui est d'une bien autre importance, des exemples irrécusables de la véracité des prophéties; vous avez completement négligé est examen. Je ne puis me rendre compte de votre manière d'agir; je n'ai ni le droit, ni le désir de vous acuser d'un manque de probité : je ne sais si j'aurais raison de vous considérer comme un homme qui ne manque point de talent, mais qui est si exclusivement esclave du prejugé en toutes choses concernant la Bible, que, semblable à un juge corrompu, qui se décide d'avance à prononcer son arrêt en faveur d'une des parties, vous négligez l'examen de la vérité?

Vous passez à l'examen du reste des prophètes, et vous les prenez collectivement, choisissant avec soin, toutefois, pour faire vos observations, les passages qui peuvent le plus se prêter à rendre les prophètes odieux ou ridicules aux yeux de vos lecteurs. Vous confondez les prophètes avec les poètes et les musiciens: j'aurais desiré, que vous les eussiez distingués; plusieurs prophètes étaient poètes et musiciens, mais tous les poètes et tous les musiciens

n'étaient pas prophètes. Les prophéties étaient souvent délivrées en langage poétique, et en vers. Ce qu'on nomme maintenant prophéties, a toujours été nommé ainsi; et on n'a point fait, comme vous l'affirmez, de prétendues prophéties avec les pièces de vers des Juifs, ou avec leurs métaphores; les prophéties sont des prédictions réelles; beaucoup d'entr'elles ont eu leur accomplissement; d'autres s'accomplissent chaque jour, et toutes s'accompliront.

Qu'il y ait eu de faux prophètes, des sorciers, des nécromanciens, des balladins, et des diseurs de bonne-aventure parmi les Juifs, personne ne le niera. Il n'y a pas de nation barbare ou civilisée qui n'en ait eu et n'en ait: mais lorsque vous ravalez les prophètes de l'Ancien Testament jusqu'à les mettre de niveau avec les diseurs de bonne-aventure, et autres gens de la sorte; lorsque vous voudriez faire croire qu'ils passaient leur vie à dire la bonne-aventure, à prédire les naissances, les richesses, les mariages heureux ou malheureux; qu'on les consultait pour retrouver les objets perdus ou volés; il doit m'être permis de répondre, que vous êtes complètement dans l'erreur quant à leurs fonctions, et que vous calomniez leur caractère; leur fonctions étaient de transmettre aux enfans d'Israel, les ordres, les promesses et les menaces du Dieu tout-puissant: quant à eux ils soutenaient, avec fortitude, les persécutions que leur attirait l'accomplissement de leur devoir. Il y avait parmi les Juifs de faux prophètes, en abondance; si vous voulez les comparer aux vrais prophètes et les nommez tous prophètes, à vous permis,

mais vous ne pourrez pas confondre pour cela la différence qui existe entre la vérité et le mensonge. On parle avec horreur des faux prophètes dans plusieurs parties de l'écriture; Jérémie, surtout, les accuse de prophétiser des mensonges, au nom du Seigneur, en disant: "J'ai rêvé, j'ai rêvé: je suis contre les prophètes, dit le Seigneur, qui se servent de leurs langues et disent: *Il dit:* ces gens là prophétisent de faux rêves, et font errer mon peuple, par leurs mensonges et par leur légèreté." Jérémie avertit ses compatriotes de ne point croire en leurs prophètes, leurs devins, leurs rêveurs, leurs enchanteurs et leurs sorciers, "qui vous parlent et vous disent, vous ne servirez point le roi de Babylone." Vous ne pouvez pas avoir plus de mépris pour ces sortes de gens que n'en avaient les vrais prophètes eux mêmes, au tems où ils vivaient; mais comme dit Jérémie à ce sujet: "Qu'est-ce que la paille comparée au grain?" Que sont les faux prophètes comparés aux vrais? On peut abuser des meilleures choses; mais qui s'opposera à l'usage d'une chose, bonne en elle même, parce qu'on en abuse? Qui s'élevera contre les médecins, parce qu'il y a des charlatans et des empiriques? Esaïe était-il un diseur de bonne-aventure, prédisait-il des richesses, quant il disait au roi Hézékiah; "Voilà que les jours arrivent où tout ce qui est dans ta maison, et tout ce que tes pères ont amassé jusqu'à ce jour, sera emporté à Babylone: rien ne sera laissé, dit le Seigneur. Et les enfans qui naîtront de toi, et que tu engendreras, ils seront enlevés, et ils seront faits eunuques dans le palais du roi de Babylone."

Les diseurs de bonne-aventure en général, prédisent un heureux avenir à leurs simples auditeurs, afin de retirer quelque profit de leur métier; mais Esaïe prédit au monarque, la désolation de son pays et la ruine de sa famille. Cette prophétie fut faite dans l'année 713 avant J.C. et elle s'accomplit plus de cent ans après; alors Nabuchodonosor prit Jérusalem, enleva tous les trésors de la maison du Seigneur et du palais du roi, (2 Rois xxiv. 13.) et il commanda aux chefs des eunuques (Dan. i. 3.) de prendre un certain nombre des enfans d'Israël, de la race du roi, et des principaux seigneurs, et de les instruire pendant trois ans, jusqu'à ce qu'ils fussent capables d'être présentés au roi.

Jéhoram roi d'Israël, Josaphat roi de Juda, et le roi d'Edom, allant avec leurs armées faire la guerre au roi de Moab, arrivèrent en un lieu, ou il n'y avait d'eau, ni pour eux ni pour leur animaux. Dans cet embarras, ils furent trouver Elisée, (grand honneur, sans doute, pour un de vos sorciers,) sur le conseil qu'en donna Josaphat, qui savait que la parole du Seigneur était en lui. Le prophète, en voyant Jéhoram, prince idolâtre qui s'était révolté contre le culte du vrai Dieu, venir le consulter, il lui dit: "Va-t-en aux prophètes de ton père et de ta mère." Vous pensez sur cela qu'Elisée s'est montré un prophète de parti, plein de rancune et de bas procédés; cela montre qu'il était un homme de grand courage, qui respectait la dignité du caractère sacré dont il était revêtu comme prophète de Dieu, dont le devoir était de condamner la méchanceté dans les rois, comme dans les autres

hommes. Il leur ordonna de faire des fossés partout dans la vallée: à cela vous remarquez "que tous les paysans auraient pu leur dire que le moyen d'avoir de l'eau était de creuser la terre." Mais vous donnez à cette réponse une fausse interprétation; il n'était point question de creuser pour trouver de l'eau, mais de faire des fossés qui pussent la contenir, lorsque l'eau viendrait miraculeusement "sans vent et sans pluie" d'un autre pays; et l'eau vint "du chemin d'Edom, et le pays fut couvert d'eau." Quant à l'histoire de la malédiction d'Elisée contre de petits enfans qui s'etaient moqués de lui, et leur mort qui en fut la conséquence, elle doit être examinée dans son ensemble. La provocation qu'il reçut est considérée par les sens, comme une insulte faite à lui, non comme homme, mais comme prophète, et que les personnes qui en furent coupables, n'étaient point de petits enfans, comme nous l'entendons, mais des jeunes gens; le nom d'enfant, se donnant dans la langue Hébraïque, à des personnes d'un certain âge. Quoiqu'il en soit, la malédiction était l'acte du prophète; si cette malédiction eût été un péché, elle n'eût pas été suivie par la destruction miraculeuse des personnes qui avaient insulté Elisée; car c'était l'acte de Dieu, qui connait mieux que nous, ce qui mérite châtiment. Il n'est dit nulle part quel effet eut, sur la population idolâtre du pays, un arrêt aussi signalé, mais il est probable, qu'il en eut un bon.

Ezéchiel et Daniel vivaient durant la captivité de Babylone; vous admettez que les écrits qu'on leur attribue, ont réellement été écrits par eux. En

cela vous différez des plus grands adversaires du Christianisme; et par cette concession, vous avez, selon moi, détruit de fond en comble, tout votre édifice. Il est presqu'impossible que celui qui admet que le livre de Daniel a été écrit par lui, et qui examine ce livre avec impartialité et discernement, puisse se refuser à reconnaître la vérité du Christianisme. Quant à ce que vous dites, que les interprétations que les commentateurs et les prêtres ont données à ces livres, servent seulement à montrer jusqu'à quel point la crédulité d'un côté, et les prêtres * de l'autre peuvent engendrer la fraude ou l'extrême folie; je le considére seulement comme une preuve de l'extrême folie ou de l'extrême fraude, aux quelles le préjugé et l'incrédulité peuvent conduire un philosophe. Vous prétendez aimer les siences; je vais vous mettre en présence d'un savant qui n'était ni commentateur, ni prêtre, Fergusson. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé " L'Année du Crucifiement de notre Sauveur trouvée et prouvée †; et l'éclipse arrivée au moment de sa mort, prouvée surnaturelle." Cet homme réellement philosophe, interpréte la prophétie remarquable du 9e chapitre de Daniel, et conclue sa dissertation en ces termes: " Ainsi nous avons une démonstration astronomique de la vérité de cette ancienne prophétie, en voyant que l'année

* Le mot employé dans l'original est *priestcraft*, c'est une injure qu'il est difficile de rendre en Français autrement que par *tour de prêtres*, *supercherie de prêtres*, &c.—NOTE DU TRADUCTEUR.

† *The year of our Saviour's crucifixion ascertained*—ce dernier mot renferme les deux sens de trouvée et prouvée, rendue certaine.—ID.

prophétique dans la quelle périt le Messie, est absolument la même que l'année astronomique." J'ai lu quelque-part un compte rendu d'une thèse solemnelle soutenue à Venise, dans le siècle dernier, par un Chrétien et un Juif; le Chrétien soutint fortement, d'après les soixante-dix semaines prophétisées par Daniel, que Jésus était le Messie que les Juifs avaient si long-tems attendu sur la foi des prédictions de leurs prophètes; le savant Rabbin, qui présidait à la discussion, fut tellement frappé de la force de l'argument, qu'il mit fin aux débats, en disant: "Fermons nos Bibles, car si nous poussons plus loin l'examen de cette prophétie, il nous faudra tous devenir Chrétiens." Etait-ce la même appréhension qui vous a empêché d'ouvrir le livre de Daniel? Vous n'en avez pas tiré un seul passage dont vous pussiez questionner le sens ou l'authenticité. J'espère que vous lirez ce livre avec attention, avec discernement, et sans préjugé; que vous suivrez l'avis de notre Sauveur lorsqu'il citait cette même prophétie—"Que celui-là qui lit, comprenne;" et je ne désespère point de vous voir converti au Christianisme.

Afin de décréditer l'autorité des livres que vous admettez, vous formez une hypothèse bien étrange à l'égard d'Ezéchiel et de Daniel, pour la quelle il n'y a aucun fondement ni dans l'histoire, ni dans la probabilité. Vous supposez que ces deux hommes n'ont eu ni songes, ni visions, ni révélations du Dieu tout-puissant; mais qu'ils ont prétendu en avoir eu; et que sous ce voile, ils ont entretenu une correspondence énigmatique relative à la délivrance de leur

pays du joug de Babylone. Si vous n'aviez prouvé le contraire d'une manière aussi irrécusable, on n'aurait jamais pu croire, qu'un homme jouissant de toutes ses facultés eût pu enfanter une telle hypothése, et montrer, en la publiant, le peu de respect qu'il a pour sa propre réputation comme philosophe qui recherche la vérité, et pour l'intelligence de ses lecteurs.

Vous citez un passage d'Ezéchiel; du 29e ch. v. 11. ou en parlant de l'Egypte, il est dit: "Nul pied d'homme ne passera par là, et il n'y passera non plus aucun pied de bête; et elle ne sera pas habitée pendant quarante ans:" ceci, dites vous, "n'est jamais arrivé, et conséquemment ce livre est faux, comme tous les livres que j'ai déja examinés." "Nous avons," dit l'Evêque Newton, "pour prouver que cette prophétie s'est accomplie, les témoignages de Mégasthènes et de Bérosus, deux historiens payens qui vécurent 300 ans avant J. C.; l'un d'eux affirme en termes exprès, que Nabuchodonosor conquit la plus grande partie de l'Afrique; et l'autre l'affirme aussi par le fait, en disant, que lorsque Nabuchodonosor entendit dire que son père était mort, il régla ses affaires *en Egypte*, et commit les captifs, qu'il avait pris en Egypte, aux soins de quelques uns de ses amis pour les emmener ensuite, et il se hâta de se rendre directement à Babylone." Et si nous n'avions pas eu ce témoignage à l'appui de la prophétie, c'eût été encore une conclusion précipitée que de dire que la prophétie ne s'était pas accomplie. L'histoire d'Egypte, à une époque aussi reculée, n'étant rap-

portée nulle part d'une manière exacte et circonstanciée, j'admets que l'on ne peut point citer une époque précise, (depuis le tems d'Ezéchiel jusqu'à nos jours,) où, durant quarante ans, on ne vit trace de pieds d'hommes et d'animaux dans toute l'Egypte; mais quelques personnes pensent qu'il est ici question d'une partie de l'Egypte seulement; et sûrement vous ne vous attendez pas à l'accomplissement littérale d'une expression hyperbolique, signifiant seulement une grande désolation, ou que le commerce d'Egypte, qui se faisait et se fait encore, comme vous le savez, par caravannes, serait anéanti. Si vous aviez pris la peine de chercher un peu plus loin dans le livre où vous avez pris le dernier passage que vous avez cité, vous auriez vu une prophétie faite, il y a plus de deux mille ans, et qui s'accomplit chaque jour depuis ce tems. "L'Egypte sera le moindre des royaumes, elle ne s'élevera plus audessus des nations, et il n'y aura plus de prince Egyptien." Vous pouvez appeler cela un rêve, une vision, un mensonge; moi, je pense que c'est une prophétie étonnante, car l'évènement a été tel qu'il avait été predit. L'Egypte fut conquise par les Babylonniens; après les Babylonniens, par les Perses; après les Perses, elle passa au pouvoir des Macédoniens; ensuite, elle devint une province Romaine; puis elle passa sons le joug des Sarazins et des Mamelouks; et elle est maintenant une province de l'empire Ottoman.

Permettez moi de vous rapporter, du même auteur, non une lettre énigmatique à Daniel sur la délivrance de Jérusalem du joug des rois de Ba-

bylone, mais une prophétie énigmatique concernant Zédéchiel roi de Jérusalem, avant qu'elle fût tombée au pouvoir des Chaldéens. "Je l'emmenerai (Zédéchiel) à Babylone, au pays des Chaldéens; cependant il ne la verra pas, et il y mourra." Comment cela! Il ne verra point Babylone et il y mourra! Et comment cela peut-il s'accorder, me direz-vous, avec la prédiction de Jérémie, que Zédéchiel verrait les yeux du roi de Babylone? Cette obscurité d'expression, et cette apparente contradiction entre les deux prophètes, firent que Zédéchiel, ainsi que Joseph nous l'apprend, ne crut ni l'un ni l'autre. Et cependant, malheureusement pour lui, il connut bientôt que tous deux avaient dit la vérité. Il vit les yeux du roi de Babylone, non à Babylone, mais à Ribla; là on lui creva les yeux; on le conduisit à Babylone, et cependant il ne vit pas Babylone; et ainsi se trouvèrent vérifiées les prédictions des deux prophètes, ainsi se trouva expliquée l'énigme d'Ezéchiel.

Quant à votre étonnante découverte que le livre de Jonas est l'œuvre de quelque Gentil, et "que c'est une fable écrite, pour démontrer la sottise, et satiriser le caractère vicieux et méchant d'un prophète de la Bible ou d'un prêtre qui se mêle de prédire." Je couvrirai cette précieuse production d'ellébore blanc, pour les besoins de son auteur; je la placerai sur la même tablette que votre hypothèse touchant la conspiration de Daniel et d'Ezéchiel, et je n'en parlerai plus.

Vous terminez vos objections contre l'Ancien Testament en stile de triomphateur; si votre adver-

saire était tant soit peu billieux, il y donnerait peut-être un autre nom; il dirait peut-être qu'il n'y a vu qu'une arrogance extrême, et une sotte suffisance. " J'ai parcouru toute la Bible," dites-vous, (vous vous méprenez ici, comme vous l'avez fait précédemment, en nommant l'Ancien Testament, la Bible,) "je l'ai parcourue, comme un homme traversant une forêt, en abbattrait les arbres avec sa hache; les voilà en bas; que les prêtres les replantent, s'ils le peuvent; ils pourront peut-être, les remettre debout, mais ils ne reprendront jamais racine." Est-il bien vrai que vous avez une si haute opinion de votre ouvrage? Croyez-vous réellement que vous avez démoli l'autorité d'une histoire, que Newton lui-même regardait comme la plus authentique de toutes, comme celle qui par la lumière céleste qu'elle jette sur les premiers âges du monde, en détruit seule toute l'obscurité? Cet ouvrage est la pierre de touche, avec la quelle seule, nous pouvons distinguer la vraie théologie de la fabuleuse, le Dieu d'Israel, le Dieu saint, juste et bon, des idoles impures de Baalam; c'est là, suivant l'opinion de gens dignes de foi, que Solon a puisé les principes répandus dans ses lois; et Platon, la base de la philosophie. Cet ouvrage étudié, annoté, interprêté par des savans de tous les âges et de tous les pays, qui de tous tems a été admiré, vénéré pour sa piété, sa sublime excellence, sa véracité, par tous ceux qui ont pu le lire et l'entendre, cet édifice magnanime, dis-je, croyez vous de bonne foi l'avoir détruit de fond en comble? Non, Monsieur; vous avez en effet traversé la forêt, pour me servir de votre mé-

taphore, bien déterminé, sans doute, de tout abattre; mais vous n'avez réussi qu'à exposer à la vue du vulgaire quelques arbrisseaux que des hommes sages avaient cachés, vous vous êtes embarrassé dans les broussailles et dans les épines, et vous vous êtes complétement perdu sur le mont Liban; là les cèdres majestueux, affligés de votre folie, ayant pitié de votre aveuglement et de votre rage, ont méprisé le tranchant émoussé et la trop faible trempe de votre hache; restés intacts, ils ont souri de la faiblesse de vos coups.

Sans plus de figures, vous avez examiné l'Ancien Testament dans le but de chercher des difficultés, et vous y avez réussi, car il en existe de réelles; vous avez ensuite fait tous vos efforts pour les grossir, pour les transformer en objections insurmontables contre l'autorité du livre tout-entier. Lorsque l'on considère que l'Ancien Testament est composé de plusieurs livres, écrits par différens auteurs et en différens tems, depuis Moïse jusqu'à Malachie, qu'il est un abrégé de l'histoire d'une nation remarquable, pendant plus de mille ans, je ne puis m'empêcher de penser que les difficultés réelles qui s'y rencontrent sont beaucoup moins nombreuses, et beaucoup moins importantes, qu'on devait raisonnablement s'y attendre. Vous avez représenté comme réelles des difficultés seulement apparentes, sans jamais indiquer d'une manière quelconque, comment elles avaient été expliquées. Vous avez tourné en ridicule les choses les plus sacrées, vous avez calomnié les personnages les plus vénérables, vous avez excité la risée des prophanes, vous avez augmenté le scep-

ticisme de ceux dont la foi n'était pas ferme, et vous avez ébranlé celle des ignorans; vous avez présenté des points de discussion "aux disputeurs de ce siècle," vous avez tourmenté, affligé le cœur et l'esprit d'hommes probes qui désirent adorer le Dieu de leurs pères, en parfaite sincérité. Voilà ce que vous avez fait, et bien d'autre mal encore, en parcourant l'Ancien Testament; mais vous n'avez pas daigné jetter un coup d'œil sur le grand ensemble, ni sur l'harmonie et la concordance mutuelle de toutes les parties. Vous n'avez rien dit de la sagesse de Dieu, en choisissant un peuple parmi toutes les nations, non pour ce peuple lui-même, mais afin qu'il pût rendre témoignage au monde, dans les siècles avenirs, de son existence et de ses attributs; qu'il pût devenir comme l'instrument qui devait détruire l'idolatrie, et proclamer, sur toute la terre, le nom du Dieu d'Israël. C'est grâce à cette nation, que les Egyptiens ont connu les merveilles de Dieu, c'est par eux que les Cananéens (dont les vices faisaient rougir la nature,) ont senti le poids de son bras; ce sont eux qui ont dicté aux Babyloniens leurs décrets: "Que nul n'oserait prophaner le nom du Dieu d'Israël, que tous devraient craindre et trembler en sa présence." C'est par eux que vous et moi et le monde entier, n'adorons plus les idoles. Vous n'avez rien dit de la bonté de Dieu, en promettant que toute la postérité d'Abraham serait bénie, et que le désiré des nations, celui qu'Abraham devait donner pour le bonheur des Gentils, viendrait un jour. Vous n'avez pas cité une seule des prophéties qui annoncent l'arrivée du Messie; quoiqu'elles in-

diquent le tems fixe de sa venue et de sa mort; qu'elles ont décrit sa mission, son caractère, et sa mort, d'une manière si précise, si circonstanciée, que nous ne pouvons qu'être remplis d'admiration en remarquant l'exactitude de l'accomplissement de ces prédictions, dans la personne de Jésus de Nazareth. Vous avez négligé de citer le témoignage de toute la nation Juive, concernant les faits miraculeux et naturels rapportés dans l'Ancien Testament. Mais afin de mieux juger du poids de ce témoignage, supposons que Dieu se manifestât à nous en ce moment, comme nous soutenons qu'il l'a fait aux Israélites, en Egypte, dans le désert, et dans la terre de Canaan; et qu'il continuât à se manifester à notre postérité pendant mille ans et plus, qu'il punît ou récompensât, suivant que nous obéirions ou désobéirions à ses commandemens, quel en serait, pensez-vous, le résultat? Vous croyez, sans doute, que toute notre postérité même la plus reculée resterait fidèle à son Dieu, et soutiendrait contre ses adversaires la véracité des livres dans lesquels seraient consignées les manifestations de Dieu, les dispensations de sa providence envers nous et nos descendans. Ne pensez-vous pas que cette postérité refuserait de se soumettre aux objections des hommes qui n'ayant point éprouvé les mêmes effets de la Divine Providence, ne voudraient point, par cette raison, en croire leurs témoignages? Notre postérité alors serait au reste du monde, ce que sont pour nous les Juifs, les témoins de l'existence et du gouvernement moral de Dieu.

LETTRE VII.

" Le Nouveau Testament, nous dit-on, est fondé sur les prophéties de l'Ancien ; s'il en est ainsi, leur destinée doit être la même." C'est ainsi que vous débutez dans votre attaque contre le Nouveau Testament ; mais en cela nous sommes d'accord, le Nouveau Testament doit avoir la même destinée que l'Ancien ; et cette destinée ne sera sûrement pas changée par des attaques telles que les vôtres. Le Nouveau Testament, cependant, n'est pas fondé seulement sur les prophéties de l'Ancien. Si un payen d'Athènes ou de Rome, qui n'aurait jamais entendu ou lu les prophéties de l'Ancien Testament, avait été témoin occulaire des miracles de Jésus, il en eût tiré la même conséquence que le Juif Nicodème. " Rabbi, nous savons que ce que tu enseignes vient de Dieu ; car un homme ne pourrait opérer les miracles que tu fais, si Dieu n'était en lui." Notre Sauveur dit aux Juifs : " Si vous aviez cru Moïse, vous eussiez cru en moi," et il les engagea à lire les écritures ; car elles portaient témoignage de lui ; mais, outre cet appel aux prophéties de l'Ancien Testament, Jésus dit aux Juifs, " Quoique vous ne croyiez pas en moi, croyez en mes œuvres," . . . " croyez en moi pour mes œuvres." " Si je n'eusse pas fait parmi eux les œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils n'auraient pas de péché." Voilà des preuves suffisantes que la vérité de la mission du Christ n'était pas pour les Juifs, et encore moins pour les Gentils, fondée seulement sur la vérité des prophéties de l'Ancien Testament. Donc, si vous pou-

viez prouver que quelques-unes de ces prophéties ont été ou mal interprétées, ou ne se sont pas accomplies dans la personne de Jésus, la vérité de la religion Chrétienne ne serait pas pour cela renversée. C'est une proposition fondée sur les prophéties de l'Ancien Testament, et que l'on peut prouver en les comparant avec l'histoire de sa vie, que Jésus de Nazareth était la personne en laquelle toutes les prophéties, touchant le Messie, ont été accomplies. Que Jesus était *un* prophète envoyé de Dieu, est une proposition: que Jesus était *le* prophète, le Messie annoncé, en est une autre: et quoique certainement il ait été à la fois *un* prophète et *le* prophète annoncé, encore est-il vrai que les preuves de ces deux propositions sont séparées et distinctes.

"L'existence d'une femme nommée Marie, d'un homme nommé Joseph, et d'un autre, nommé Jésus, est," dites-vous, "un point fort indifférent, il n'y a pas plus de raisons pour y croire que pour n'y pas croire." Croire et savoir sont deux mots d'un sens fort différent, et vous semblez ici les confondre. Nous savons que le tout est plus grand qu'une de ses parties, nous savons aussi que tous les angles compris dans le même segment d'un cercle, sont égaux entr'eux. Nous avons, comme moyens de nous prouver ce fait à nous-mêmes, notre intelligence et la démonstration; mais n'est-il aucune preuve qui puisse nous convaincre d'une existence passée ou future? N'avez-vous pas raison de croire que le soleil existera demain, et que votre père a existé avant vous? Vous daignez, cependant, penser, qu'il a existé des individus nommés Marie, Jo-

seph et Jésus; mais fort indifférent du reste sur ce point, supposant seulement, sans admettre positivement, qu'ils ont existé, vous nous apprenez que c'est "la fable de Jésus Christ ainsi qu'elle est rapportée dans le Nouveau Testament, et la doctrine vague et visionnaire fondée sur cette base," que vous voulez combattre. Vous ne direz point que ce soit une fable, qu'il exista un homme nommé Jésus Christ, qu'il vécut en Judée, il y a près de huit cents ans; que partout où il alla, il fit du bien, qu'il prêcha non seulement dans les villages de Gallilée, mais dans la ville de Jérusalem; qu'il eut plusieurs disciples qui le suivirent constamment; qu'il a été mis à mort par Ponce Pilate; que ses disciples devinrent fort nombreux après sa mort, non seulement en Judée, mais encore à Rome alors la capitale du monde, et dans toutes les provinces de l'empire Romain; qu'un certain jour a été observé religieusement par tous ses disciples en commémoration de sa résurrection réelle ou supposée; et que la cérémonie du baptême, et la célébration de la Sainte Cène ont existé depuis lui, et qu'il est reconnu l'auteur et le fondateur de ces institutions. Ces faits, je le suppose, ne font point partie de ce que vous nommez fable, et si ce sont des faits, ils entraîneront après eux lorsqu'on y pensera murement, la preuve de tant d'autres choses rélatives à Jésus, rapportées dans le Nouveau Testament, qu'il ne restera pour construire votre fable que bien peu de matériaux, et il faudra que vous soyez doué d'une prodigieuse fertilité d'invention pour leur donner une forme assez supportable pour que l'observateur le plus superficiel n'en soit pas dégoûté.

Vous considérez le miracle de la conception comme une fable, et qui plus est comme une fable obscène. En vérité, l'imagination de l'homme qui peut découvrir quelqu'obscénité dans la déclaration de l'ange à Marie, doit être bien impure. " Le Saint Esprit surviendra en toi, et la vertu du Souverain t'énombrera ; c'est pourquoi ce qui naîtra de toi Saint, sera appelé le fils de Dieu." Je suis surpris que vous ne trouviez pas d'obscénité dans ce passage de la Genèse où il est dit : " L'Esprit de Dieu se mouvait sur le dessus des eaux," il établit l'ordre au milieu de la confusion, il tira le monde du chaos, par le pouvoir de son influence. Quant à dire que la foi Chrétienne prend sa source dans la mythologie payenne, cette assertion n'a pas le moindre fondement ; il y aurait plus de raison à dire que bien des parties de la mythologie payenne étaient fondées sur des évènemens rapportés dans l'Ancien Testament.

Vous arrivez ensuite à une démonstration, ou ce qui est la même chose, à une proposition, que, dites-vous, personne ne peut contredire : 1. " Que *la concordance* de toutes les parties de l'histoire n'en prouve pas la véracité, car toutes les parties peuvent fort bien concorder entr'elles, et pourtant le tout être faux : 2. Que *la non-concordance* des parties de l'histoire prouve que *le tout ne peut être vrai*. La concordance ne prouve pas la véracité, mais la non-concordance prouve positivement la fausseté." J'aperçois que vous comptez beaucoup sur cette proposition, et que vous espérez vous en servir avantageusement. Vous pardonnerez mon peu d'habileté dans l'art de raisonner, si j'ose combattre la

justesse de cette proposition abstraite, qui n'a nul rapport aux choses de ce monde. La concordance dans les parties d'une histoire entraîne avec soi la conséquence que l'histoire a été dite au moins par deux personnes, (la vie du Docteur Johnson, par exemple, par Sir John Hawkins et Mr. Boswell.) Quant à moi, je pense qu'il est presqu'impossible, même à deux personnes, et à plus forte raison à plusieurs, d'écrire la vie de l'un d'entr'eux, sans que l'on ne remarque une grande différence entr'eux, quant au nombre et à l'ordre des incidens. Quelques choses seront omises par l'un, et rapportées par l'autre; l'un passera légèrement sur certains faits, l'autre en parlera longuement, en donnera tous les détails; tous deux, quoique rapportant les choses de la même manière, différeront peut-être, quant à l'époque où ces choses se seront passées; enfin il existera d'autres différences aussi probables que possibles. Mais ces difficultés apparentes ou réelles, dans des circonstances peu importantes, n'invalideront point leur témoignage à l'égard des évènemens principaux et importans de la vie qu'ils écrivent, encore moins cela prouvera-t-il que le tout soit une fable. Si plusieurs témoins, indépendans l'un de l'autre, de probité reconnue, s'accordaient dans toutes les parties de leur témoignage, touchant un meurtre, par exemple, ou un vol, commis par un certain individu, en un certain tems, en un certain lieu, toute cour de justice admettrait le fait comme vrai, malgré la possibilité abstraite que le tout [illegible] une fable: ou bien encore, si plusieurs [illegible] gens s'accordaient à déclarer qu'ils ont [illegible]

le roi de France, mais différaient sur la forme de la guillotine, sur la taille du bourreau, sur ce que le roi avait ou n'avait pas les mains liées, sur ce qu'il était agité ou calme, en montant à l'échaffaud, cependant cette différence dans les détails, et touchant quelques circonstances, n'invaliderait pas l'évidence du fait principal. Quand vous parlez de la totalité de l'histoire, vous ne pouvez pas entendre toutes les circonstances de peu d'importance qui y ont rapport; vous entendez parler sûrement du noyeau, des faits essentiels et principaux de l'histoire; autrement il serait impossible d'établir jamais la vérité d'auçun fait; si le manque d'accord dans les témoignages, dans des circonstances peu importantes, annihilait tout leur poids, quant au fait principal; comment aurait-on pu prouver, par exemple, que l'Amiral Bing et l'Amiral Keppel avaient ou n'avaient pas négligé leur devoir? En un mot, la relation d'un fait diffère essentiellement de la démonstration d'un théorème. Si un anneau de la chaîne des idées qui constituent une démonstration est omis, la conclusion est détruite; mais rélativement à un fait, il n'en est pas de même, on peut l'établir de la manière la plus plausible, malgré quelque dissidence dans les témoignages, rélatifs à des circonstances non importantes.

Vous faites l'application de votre irréfragable proposition aux genéalogies du Christ données par Mathieu et Luc,—il y a entr'elles un manque de concordance; ainsi, dites-vous, "Si Mathieu dit la vérité, Luc dit un mensonge; et si Luc dit la vérité, Mathieu dit un mensonge; delà on voit qu'il n'y a pas de raison pour croire, ni l'un ni l'autre; et

si on ne peut les croire dès leur début, on ne peut croire à rien de ce qu'ils diront par la suite." Je ne puis admettre ni votre proposition ni la conséquence, que vous en tirez; parceque deux auteurs qui différent en traçant la généalogie d'un individu pendant plus de mille ans, ne peuvent, à cause de cela, être déclarés incompétens pour donner leur témoignage rélativement aux évènemens de la vie de ce même individu, à moins qu'on ne puisse prouver qu'ils en ont imposé avec intention. Si deux historiens du pays de Galle écrivaient en ce moment la vie d'un homme remarquable de ce même pays, et qu'ils fissent, mais d'une manière différente, remonter son origine à Cadwallan, devrait-on pour cela ne pas les croire dans tout ce qu'ils disent? Ne devrait-on pas supposer qu'ils ont donné sa généalogie, ainsi qu'eux mêmes l'ont trouvée, dans différens documens, sans la moindre intention d'avancer un fait faux? Je ne puis admettre votre proposition; parceque Mathieu a dit la vérité et Luc a dit la vérité, quoiqu'ils ne disent pas la même vérité; Mathieu donne la généalogie de Joseph, père putatif de Jésus; et Luc donne la généalogie de Marie, mère en réalité de Jésus; si vous ne vouliez pas admettre cela, on pourrait vous donner d'autres explications de cette difficulté; mais je regarde comme suffisant de dire que les auteurs n'avaient aucune intention de tromper le lecteur; qu'ils ont puisé dans des archives publiques que l'on gardait soigneusement; s'ils eussent fabriqué ces généalogies, ils eussent été découverts, ou du moins ils se seraient exposés à être découverts au moment même; et

cette certitude seule les eût empêché de tenter d'imposer une fausse généalogie à la nation Juive.

Mais afin de détruire effectivement toute croyance en ces généalogies, vous faites le calcul suivant: "De la naissance de David à la naissance du Christ il y a plus de 1080 ans; et comme il n'y a que 27 générations complettes, pour trouver le terme moyen de l'âge de chaque personne citée dans la liste de St. Mathieu, à partir de la naissance du premier fils, on n'aura qu'à diviser 1080 par 27, ce qui donne pour produit 40—âge de chaque personne. Or comme la vie des hommes n'était pas plus longue alors qu'elle l'est à present, il est absurde de penser que pendant 27 générations tous les individus aient attendu l'age de 40 ans avant de se marier. Ainsi bien loin que cette généalogie soit une vérité évidente, ce n'est pas même un mensonge raisonnable." Cet argument a l'apparence d'avoir une exactitude arithmétique, et la conclusion est écrite dans un style qui ne serait point excusable, même si elle était vraie; et pourtant l'argument ne signifie et ne prouve rien, et la conclusion n'est pas vraie. Vous avez lu la Bible avec quelqu'attention, et vous êtes toujours prêt à lui imputer des mensonges et des absurdités; faites-moi le plaisir de la relire encore, particulièrement le livre des Chroniques, et là vous trouverez, que dans la liste généalogique de St. Mathieu il y a trois générations omises, de Joram à Ozias; Joram était le père d'Azarie; Azarie était le père de Joas; Joas était le père d'Amazie, et Amazie était le père d'Ozias. Ce [illegible] ici le lieu de s'informer d'où vient cett[illegible] que

l'on doive l'attribuer à une erreur dans l'arbre généalogique que Mathieu a copié, ou à une corruption du texte de l'Evangéliste, il n'en est pas moins vrai que c'est une omission. Maintenant si vous ajoutez ces trois générations aux 27 que vous citez, et que vous divisiez 1080 par 30, vous trouverez au produit 36, terme moyen de l'âge auquel ces Juifs eurent leur premier né. Ils se marièrent donc plutôt qu'ils n'eussent dû le faire, suivant Aristote, qui conseille à un homme de ne se marier qu'à 37 ans, comme étant l'âge le plus propre. Il ne s'en suit pas non plus nécessairement qu'ils étaient tous de vieux garçons, quoique chacun d'eux n'ait eu un fils pour lui succéder, qu'à l'âge de 36 ans; ils pourraient fort bien s'être mariés à vingt ans, et n'avoir eu un fils qu'à quarante. Vous avancez dans votre argument, que l'aîné des fils succéda au père: il n'en est pas ainsi. Salomon succéda à David, et cependant David avait au moins six fils, qui avaient atteint l'âge de virilité avant que Salomon fût né; et Réhoboam eut au moins trois fils avant d'avoir Abia ou Abijah qui lui succéda. Il est inutile de citer plus d'exemples à ce sujet; mais de ce que je viens de citer, et d'après d'autres circonstances sur lesquelles je pourrais insister, je ne vois aucune raison pour ne pas croire que la généalogie de Jesus Christ, citée par St. Mathieu est une vérité solemnelle *.

Vous insistez beaucoup sur ce que certaines choses, qui ont été citées par un Evangéliste, ne l'ont point été par tous, ni même par aucun des autres: vous tirez de ce fait la conséquence que l'on doit consi-

* Voyez l'Appendice, No. 1.

dérer les Evangiles, non comme l'œuvre de Mathieu, Marc, Luc, et Jean, mais comme les productions de quelques individus, qui *sans liaison entr'eux* firent chacun leur légende. Je n'admets point la vérité de cette supposition; mais il me sera permis, peut-être, de m'en servir comme d'un argument contre vous: elle éloigne tout soupçon possible de fraude et d'imposture, et confirme la vérité de l'Evangile de la manière la plus formelle. Quatre individus, *sans liaison entr'eux*, écrivent chacun des mémoires sur la vie de Jésus: quelque soit la source où ils puisent leurs matériaux, il est évident qu'ils sont d'accord dans beaucoup de points de la plus haute importance; tels, par exemple, que la pureté de ses mœurs; la sainteté de ses doctrines; la multitude et la publicité de ses miracles; l'esprit persécuteur de ses ennemis; la manière dont il est mort; et la certitude de sa résurrection: et lorsqu'ils sont d'accord sur ces grands points, leur non-concordance sur d'autres, de peu de conséquence, est plutôt une confirmation de la vérité, que l'indication de la fausseté, de leurs écrits. S'ils n'avaient été d'accord sur rien, on aurait du rejetter leur témoignage comme un conte de légende; s'ils s'étaient accordé en tout, on aurait pu les soupçonner d'être une bande d'imposteurs, au lieu d'être des individus sans liaison entr'eux. La manière dont les Evangélistes ont rapporté les évènemens de la vie de Jésus est en tous points conforme à ce que nous voyons chaque jour, dans d'autres biographes, et nous oblige à y croire, malgré la force de votre irréfragable proposition.

Vous nous citez, pour exemple de la contradiction

entre les Evangélistes, que Mathieu dit, que l'ange annonçant l'immaculée conception apparut à Joseph, mais que Luc dit qu'il apparut à Marie. L'ange, Monsieur, apparut à tous les deux; il apparut à Marie, lorsqu'il l'informa que par le pouvoir de Dieu elle concevrait un fils; et il apparut à Joseph quelques mois après, lorsque la grossesse de Marie était visible; elle avait, dans l'intérim, fait une visite à sa cousine Elisabeth. On devait espérer que d'après l'attention avec laquelle vous avez lu la Bible, vous n'eussiez pas confondu ces deux apparitions évidemment distinctes; mais les hommes, même ceux doués de la plus grande candeur, sont sujets à l'erreur. Qui, demandez-vous, croirait aujourd'hui une fille, qui viendrait nous dire, qu'un esprit lui a fait un enfant? Qui, vous excepté, aurait jamais fait une question aussi abominablement indécente et prophane? Je ne puis discuter avec vous sur ce sujet. Vous ne persuaderez jamais le monde que le Saint Esprit a quelque similitude avec les esprits de théâtre dans Hamlet et Macbeth, dont vous semblez vous en être formé l'idée.

L'histoire du massacre des enfans, par l'ordre d'Hérode, est citée seulement par Mathieu; et à cause de cela, vous pensez que c'est un mensonge. Nous devons cesser de lire l'histoire, si nous refusons d'admettre les faits rapportés par un seul historien. Mathieu adresse son évangile aux Juifs, il leur rappelle une circonstance de laquelle il leur restait, sans doute, un douloureux souvenir; mais les Gentils convertis étaient moins intéressés à l'évènement. Les Evangélistes n'écrivaient point

la vie d'Hérode, mais la vie de Jésus; il n'est pas extraordinaire qu'ils aient omis, un demi-siècle après la mort d'Hérode, un exemple de sa cruauté, qui n'était pas essentiellement lié avec leur sujet. Le massacre, cependant, a probablement été connu à Rome; et il n'était pas du tout incompatible avec le caractère connu d'Hérode. Jean, dites-vous, au tems du massacre "n'avait pas encore deux ans, et il ne fut point massacré; donc l'histoire se dément elle-même." Jean avait six mois plus que Jésus: et vous ne pouvez prouver qu'il n'avait pas atteint au delà de l'âge compris dans la proscription ordonnée par Hérode; il est probable que l'ordre ne portait de massacrer que les enfans qui avaient atteint leur première année, sans comprendre ceux qui étaient entrés dans leur seconde: mais sans insister d'avantage sur cela, je soutiens que vous ne pouvez pas prouver que Jean avait moins de deux ans au tems du massacre; et je pourrais donner plus d'une raison plausible du contraire. Il n'est pas non plus certain que Jean était à cette époque dans cette partie du pays où s'étendait l'ordre d'Hérode. Mais on n'en finirait jamais, si l'on voulait répondre, au long, à toutes vos petites objections *.

Il n'y a pas deux Evangélistes, dites-vous, qui soient d'accord, en rapportant *exactement dans les mêmes mots*, l'inscription placée audessus du Christ lorsqu'il fut crucifié. J'admets qu'il existe une différence dans les mots, peu essentielle du reste; et êtes-vous certain qu'il n'y eût pas une différence

* Voyez l'Appendice, No. 2.

dans les mots des inscriptions elles-mêmes? L'une était écrite en Hébreu; l'autre en Grec; et la troisième en Latin; et quoiqu'elles eussent toutes le même sens, encore est-il probable, que, si deux hommes avaient traduit l'Hébreu et le Latin en Grec, il y eût eu une différence de mots dans leurs traductions. Vous vous êtes rendu fameux en écrivant un ouvrage intitulé "Les Droits de l'Homme;" si vous aviez été guillotiné par Robespierre, et que l'on eût placé, sur la guillotine, un écriteau portant, en Français, en Anglais, et en Allemand,—Thomas Payne, d'Amérique, auteur des Droits de l'Homme, —et que quatre personnes, dont les uns auraient vu l'exécution, dont les autres auraient entendu le récit de témoins occulaires, eussent écrit un abrégé de votre vie vingt ans, ou plus, après votre mort, et que l'un eût dit que l'inscription portait: Celui-ci est Thomas Payne, l'auteur des Droits de l'Homme; un autre, l'auteur des Droits de l'Homme; un troisième, celui-ci est l'auteur des Droits de l'Homme; et un quatrième, Thomas Payne, d'Amérique, l'auteur des Droits de l'Homme; croyez-vous qu'aucun homme de sens commun eût douté, à cause de cela, de la véracité des auteurs qui eussent écrit votre vie? "Le seul," nous dites-vous, "des hommes appelés apôtres, qui paraît avoir été près du lieu où Jesus a été crucifié, c'est Pierre." Cette [illegible] pas vraie, nous ne savons point si [illegible] au crucifiement; mais nous sa- [illegible] disciple que Jésus aimait, était [illegible] parla, étant sur [illegible].— [illegible]-vous, "croirions- [illegible],

convaincu, d'après eux, de parjure, lorsqu'il jura qu'il ne connaissait point Jésus." Je vais vous dire pourquoi, parceque Pierre se repentit sincèrement de sa perversité, dans laquelle il avait été entraîné par crainte pour sa vie, lui, qui ensuite souffrit le martyre en témoignage de la vérité de la religion Chrétienne.

Mais les Evangélistes, dites-vous, non seulement ne sont pas d'accord à l'égard de l'inscription placée sur la croix, mais même encore rélativement au temps de la crucifixion. " Marc dit que c'était à la troisième heure, (neuf heures du matin,) et Jean que c'était à la sixième heure (midi vous supposez)." On a résolu cette difficulté de différentes manières: aucune n'a pu satisfaire le Docteur Middleton, et à plus forte raison, je ne m'attends pas qu'elles puissent vous satisfaire; mais il est une solution qu'il n'a pas examinée, et à laquelle plusieurs hommes judicieux ont acquiescé, c'est celle-ci, que Jean écrivant son Evangile en Asie se servit de la méthode Romaine de calculer les heures; qui était la même que la vôtre: ainsi par la sixième heure, tems où Jesus fut *condamné*, nous devons entendre six heures du matin; et le laps de tems de six heures à neuf heures, lorsqu'il fut crucifié, fut employé à préparer l'appareil du supplice. Mais si cette difficulté semble encore insurmontable, il ne s'en suit pas qu'elle le sera toujours; et enfin si l'on ne pouvait jamais l'expliquer, cela n'affecterait en rien le point principal, la crucifixion de Jésus.

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici quelques circonstances du crucifiement, qui sont si naturelles,

que nous serions surpris si elles n'avaient pas eu lieu. De tous ses disciples, Jésus aimait Jean avec un dégré d'affection tout particulier: et comme l'amitié produit l'amitié, il n'y a pas à douter qu'il y avait réciprocité. Qui, devons-nous nous attendre à trouver au pied de la croix, pendant les dernières souffrances de Jésus? Qui, si ce n'était Jean, son plus tendre ami? Si ce n'était sa mère, dont le cœur était percé du glaive de la douleur, ainsi que Siméon l'avait prédit? Qui, enfin, si ce n'était ceux qui ayant été guéris par lui, mus par la reconnaissance, venaient lui offrir des secours, et tâcher de soulager ses besoins? Ce sont-là les êtres que nous devions espérer trouver au pied de la croix, et ils y étaient aussi. A qui un fils expirant, un tendre fils, recommandera-t-il sa mère pauvre, et probablement veuve, si ce n'est à son ami le plus sincère? C'est aussi ce que fit Jésus. Songeant peu à l'excès de ses tortures, désireux seulement de soulager le poids des douleurs de sa mère, et d'assurer protection à ses longues années, contre le besoin et la misère, il dit à son disciple bien aimé: "Voilà ta mère! Et dès ce moment, le disciple la reçut chez lui." Je vous avoue que de tels faits, si conformes à ce à quoi nous devions nous attendre, sont pour moi des preuves non équivoques de la simplicité, et de la vérité des Evangiles, et font plus que contrebalancer mille petites objections, qui ne naissent que de notre ignorance des mœurs, du tems, et des circonstances; ou enfin de notre incapacité à comprendre les moyens employés par l'Etre Suprême, dans le gouvernement moral de ses créatures.

St. Mathieu cite plusieurs miracles qui s'opérèrent lors de la crucifixion de notre Sauveur : les ténèbres qui couvrirent la terre ; le voile du temple qui se déchira ; le tremblement de terre qui fendit les rochers ; la résurrection de plusieurs saints, et leur arrivée dans la cité sainte : " Telle est," dites-vous, " la narration que nous donne l'écrivain au style fleuri, du livre de St. Mathieu, mais elle n'est corroborée par aucun des auteurs des autres livres." Votre phrase manque d'exactitude : Marc et Luc corroborent la citation de Mathieu, à l'égard de deux miracles, les ténèbres, et le déchirement du voile du temple ; et de ce qu'ils ont omis les autres, on ne doit point en conclure qu'ils ignoraient que telles choses avaient eu lieu, ou qu'ils n'y croyaient pas *. Je pense qu'il serait oiseux de prétendre dire positivement pourquoi ils ne citèrent que deux miracles ; ils pensèrent probablement qu'ils étaient suffisans pour convaincre qui que ce soit, aussi bien qu'ils avaient convaincu le centurion, lorsqu'il dit que " Jésus était un homme juste,"—" le Fils de Dieu." Et ces deux miracles étaient plus faits pour produire une conviction générale parmi les personnes pour lesquelles Marc et Luc écrivirent l'Evangile, que le tremblement de terre et la résurrection des saints. Le tremblement de terre ne fut probablement ressenti que dans un certain lieu, et on aurait pu penser et dire que ce n'était qu'un phénomène naturel ; et ceux auxquels les saints apparurent, pouvaient être morts au tems où Marc et

* Voyez l'Appendice, No. 8.

Luc écrivirent leurs Evangiles; mais l'éclipse devait avoir été générale, et on devait se la rappeler; le voile du temple existait peut-être encore au moment où ils composaient leurs Evangiles. Quant à Jean, on sait fort bien que son Evangile ne fut écrit que comme une espèce de supplément aux autres Evangiles, il a en conséquence omis beaucoup de choses que les trois autres Evangélistes avaient citées, et il a cité plusieurs choses qu'ils avaient omises; nous apprenons de lui une circonstance de grande importance, il vit un des soldats percer le côté de Jésus avec une lance, et il en sortit du sang et de l'eau; et de peur qu'on ne doutât de ce fait, parce qu'il n'était rapporté par aucun des autres Evangélistes, il l'assure de la manière la plus positive: "Et celui qui l'a vu, l'a témoigné, et son témoignage est digne de foi; et celui-là sait qu'il dit vrai, afin que vous le croyiez." Jean vit du sang et de l'eau couler de la plaie; on se rend aisément compte du sang; mais d'où vint l'eau? Les anatomistes nous apprennent, qu'elle vint de la *péricarde**: ainsi le témoignage de l'Evangile est d'accord avec les recherches les plus curieuses de l'histoire naturelle! Vous faites le plaisant au sujet de ce passage qui a trait à la résurrection de *plusieurs* ou de *beaucoup* de saints, vous en faites une *armée*, vous vous plaignez avec humeur que Mathieu ne vous ait pas fait une longue narration à ce sujet. Il est très possible que Mathieu connût le fait de la résurrection, sans savoir tout ce qui concernait les saints eux-

* Περὶ, autour; καρδία, cœur. Capsule membraneuse, autour du cœur.—Not. du Trad.

mêmes; et s'il avait satisfait votre curiosité à cet égard, je pense que vous n'eussiez pas cru un mot de ce qu'il vous eût dit. Ma curiosité n'est point excitée à cet égard; c'est assez pour moi de savoir que "Le Christ était les prémices de ceux qui dormaient" et "que tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront sa voix et se lèveront;" comme le firent ces saints personnages, qui entendirent la voix du fils de Dieu à sa résurrection, et passèrent de la mort à la vie. Si j'osais porter mes pensées au delà de ce qui est écrit, je pourrais, peut-être, répondre à plusieurs de vos questions, rélativement à ces Saints; mais je n'ose pas toucher à l'arche du Seigneur, je n'ose pas supporter l'autorité des Ecritures par des conjectures audacieuses. Quelque difficulté qu'il y ait à se rendre compte du silence des autres Evangélistes et de St. Paul, à ce sujet, il y aurait encore plus de difficulté à supposer que Mathieu n'a pas fait une narration véridique de ce qui se passa à la crucifixion. S'il n'y avait point eu d'éclipse surnaturelle, s'il n'y avait pas eu de tremblement de terre, si le voile du temple ne s'était déchiré, si les tombeaux ne s'étaient ouverts, si de saints personnages n'étaient ressuscités et n'avaient apparu à plusieurs, si aucune de ces choses n'eût été vraie, ou pour mieux dire, si une seule eût été fausse, quel motif pouvait avoir Mathieu, en écrivant aux Juifs, de publier de semblables et de si merveilleuses histoires? Il écrivit, ainsi que tout homme le fait, pour être crû; s'il eût écrit des faussetés, chaque Juif qu'il eût rencontré eût été autorisé à lui dire à sa face, qu'il était un menteur et un im-

posteur. Quel auteur, écrivant d'ici à vingt ans en France, et pour les Français, une histoire de Louis XVI. se hazarderait à affirmer, que lorsqu'il fut décapité, il y eut une éclipse de soleil qui dura trois heures, et qui fut visible pour toute la France; qu'il y eut un tremblement de terre; que les rochers se fendirent; que les tombeaux s'ouvrirent; que les morts ressuscitèrent; et qu'ils apparurent à beaucoup de personnes dans Paris? Il est tout-à-fait impossible de supposer que quelqu'un osât publier des mensonges si palpables; et je crois tout aussi impossible de supposer, que Mathieu eût osé publier la narration des miracles arrivés à la mort de Jésus, s'il n'avait pas été généralement connu que le tout était vrai.

LETTRE VIII.

"Le conte de la résurrection," dites-vous, "suit celui de la crucifixion." Vous m'avez tellement accoutumé à cette espèce de langage, que quand je lis dans votre ouvrage le mot *conte*, je suis sûr, par avance, de trouver une vérité. Jugeant sur une non-concordance apparente entre les Evangélistes dans leurs diverses narrations des circonstances de la résurrection, vous remarquez que, "si les écrivains de ces livres eussent été devant une cour de justice pour prouver un *alibi* (car il est ici question d'une espèce *d'alibi*, puisque l'on cherche à prouver la

disparation d'un cadavre, par des moyens surnaturels,) et s'ils eussent donné leur témoignage d'une manière aussi contradictoire qu'ils l'ont fait ici, ils eussent couru le danger d'avoir les oreilles coupées pour parjure, et ils l'eussent justement mérité ;" c'est bien dur, ils eussent été pendus peut-être, si vous eussiez été leur juge. Je soutiens que la non-concordance apparente dans la narration de la résurrection n'a d'autre cause que la brieveté de la narration elle-même ; et que tout eût été éclairci, si les témoins de la résurrection eussent été entendus devant des magistrats quelconques. Comme nous ne pouvons point faire faire comparaître ces témoins et les interroger, citons les Evangélistes eux-mêmes à notre tribunal, comme témoins de cet *alibi* surnaturel, et interrogeons-les. Trouvâtes-vous le sépulcre vide ? Un d'eux nous répond qu'il l'a vu vide, et les autres ont entendu dire la même chose par des témoins oculaires. Enlevâtes-vous, ou quelques autres des disciples de Jésus enlevèrent-ils le corps du sépulcre ? Tous répondent négativement. Les soldats ou les Juifs enlevèrent-ils le corps ? Tous disent non. Comment en avez-vous acquis la certitude ? Parceque nous avons vu le corps lorsqu'il était mort, et nous l'avons vu ensuite lorsqu'il était en vie. Comment savez-vous que ce que vous vîtes, était le corps de Jésus ? Nous avons été long-tems avec, Jésus, nous le connaissions intimement et parfaitement. N'étiez-vous point effrayés, et ne prîtes-vous point un esprit pour un corps ? Non, le corps avait de la chair et des os : nous sommes sûrs que c'était le même qui fut crucifié, car nous

vîmes la plaie faite à son côté, et les trous des clous à ses pieds et à ses mains. Et vous êtes prêt à jurer que tout cela est la vérité? Nous le sommes, et nous sommes prêts aussi à mourir plutôt que de nier tout ou partie de ce que nous venons de dire.— Tel est le témoignage que tous les Evangélistes donneraient ou eussent donné, dans quelque cour de justice devant laquelle on les eût examiné; et ce témoignage, je le suppose, eût établi suffisamment l'alibi du corps mort du sépulcre, par des moyens surnaturels.

Comme la résurrection de Jésus est un point que vous attaquez de toutes vos forces, je vais examiner minutieusement vos objections principales: je ne crois pas qu'elles méritent cet examen, cependant je vais l'entreprendre. Le livre de Mathieu, dites-vous, rapporte, "que lorsque le Christ fut mis dans le sépulcre, les Juifs s'adressèrent à Pilate pour avoir une garde qui serait placée près du sépulcre, afin d'empêcher ses disciples d'enlever son corps." J'admets ce fait, mais ce n'est qu'une portion du fait; vous avez omis de dire la raison principale qui engagea le grand prêtre à faire cette demande à Pilate, "Seigneur, nous nous rappelons que le trompeur a dit pendant qu'il était encore en vie, après trois jours je ressusciterai." Il est important de remarquer ceci; car lorsque Jésus prédit sa résurrection, il prédit en même tems sa crucifixion, et tout ce qu'il aurait à souffrir de la méchanceté de ceux-là-mêmes qui demandèrent une garde à Pilate. "Il déclara à ses disciples, qu'il devait aller à Jérusalem, et souffrir beaucoup des anciens, et des prêtres, et des scribes, et qu'il serait mis à mort, et

qu'il ressusciterait le troisième jour." (Math. xvi. 21.) Ces hommes savaient parfaitement bien que la première partie de la prédiction était accomplie, grâce à leur méchanceté; et au lieu de se repentir de ce qu'ils avaient fait, ils étaient assez aveuglés pour supposer qu'une garde de soldats pourrait empêcher l'accomplissement de la seconde. Vous faites remarquer que les autres livres "ne disent pas un mot de la demande faite à Pilate, du scellement de la pierre, de la garde, et que suivant eux il n'y en avait point." Quant à ceci, Monsieur, je le nie; les autres livres ne disent point que ces faits n'ont point eu lieu; combien de fois, me faudra-t-il repéter, que les omissions ne sont point des contradictions, et que garder le silence sur un fait, ce n'est pas le nier?

"Le livre de Mathieu," ajoutez-vous, "continue la narration et dit qu'après le sabbat, au point du jour, vers le premier jour de la semaine, *Marie Magdeleine* et l'autre *Marie* vinrent pour visiter le sépulcre. Marc dit que le soleil se levait, et Jean dit qu'il faisait nuit. Luc dit que c'était Marie Magdeleine et Jeanne, et *Marie mère de Jacques*, et *d'autres femmes*, qui vinrent au sépulcre; et Jean dit que Marie Magdeleine vint seule. C'est ainsi qu'ils s'accordent sur leur premier témoignage! il parait pourtant que tous connaissaient très bien Marie Magdeleine; cette femme devait avoir beaucoup de connaissances, et l'on peut conjecturer qu'elle allait chercher fortune." Voilà un long paragraphe; j'y vais répondre d'une manière précise: 1. Il n'y a point de non-concordance dans le témoignage relatif au tems auquel les femmes vinrent au sé-

pulcre; tous les Evangélistes sont d'accord sur le jour, et sur l'heure du jour; c'était le matin de très bonne heure; quelle cour de justice refuserait de recevoir ce témoignage, comme insuffisant. pour prouver que les femmes étaient venues au sépulcre, sous le prétexte que les témoins diffèrent sur ce que le crépuscule était un peu plus ou un peu moins avancé, et qu'elles pouvaient ou ne pouvaient pas voir leur chemin? 2. Il n'y a pas défaut de concordance dans le témoignage à l'égard des personnes qui vinrent au sépulcre. Jean dit que Marie-Magdeleine vint au sépulcre; mais il ne dit point, *comme vous le lui faites dire*, que Marie-Magdeleine vint seule; elle pouvait, en dépit de tout ce que vous avez prouvé, et de tout ce qu'il est en votre pouvoir de prouver, avoir été accompagnée par toutes les femmes citées par Luc: est-il si extraordinaire de citer le nom du personnage principal qui va en visite, en embassade, sans citer aucune personne de sa suite? 3. En contradiction à votre insinuation touchant l'état de prostitution de Marie-Magdeleine, je dirai qu'en principe, soit qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas à ce sujet d'autorité dans les écritures, une femme repentante et réformée ne doit point être considérée comme un témoin indigne de foi. La conjecture que vous adoptez à son égard, n'est rien moins qu'illibérale, indécente, et calomnieuse; elle ne serait point excusable dans la bouche d'un libertin, elle est insupportable dans la vôtre.

"Le livre de Mathieu," continuez-vous, "ajoute, qu'il y eut un tremblement de terre, car l'ange du Seigneur descendit du ciel, et vint et fit rouler la pierre

qui fermait le sépulcre, et *il s'assit dessus,* mais les autres livres ne disent rien d'un tremblement de terre." Quelle conséquence en tirez-vous? Leur silence prouve-t-il qu'il n'y eut point de tremblement de terre? "ils ne disent rien non plus d'un ange faisant rouler la pierre du sépulcre et s'asseyant dessus;" que s'en suit-il? Leur silence prouve-t-il que l'ange ne fit pas rouler la pierre du sépulcre, et qu'il ne s'assit pas dessus? "Et si on doit les en croire il n'y avait pas d'ange assis là." Je dois nier cette conclusion; leurs narrations ne disent point qu'il n'y avait pas d'ange assis là, au moment où Mathieu dit qu'il y en avait un. Ils ne nient point le fait, seulement ils ne le citent point; mais tous font la remarque que lorsque les femmes arrivèrent au sépulcre, ils trouvèrent la pierre dérangée: il est par là évident que la pierre avait été roulée *avant* que les femmes arrivassent au sépulcre; et les autres Evangélistes, en rapportant ce qui arriva aux femmes *lors* de leur entrée dans le sépulcre, ont simplement omis de rapporter un fait qui avait eu lieu avant leur arrivée. Où est la contradiction? Combien de tems s'écoula-t-il depuis que le sépulcre avait été ouvert jusqu'au moment où les femmes y arrivèrent? on ne le dit nulle part, mais il y avait eu certainement assez de tems pour que l'ange eût changé de position; de l'extérieur où il était assis d'abord, il pouvait être passé dans l'intérieur; ou dès le premier abord, il y en avait peut-être deux, l'un à l'extérieur faisant rouler la pierre, et l'autre dans l'intérieur. "Luc," nous dites-vous, "nous apprend qu'il y avait deux anges; et qu'ils étaient

tous deux debout; et Jean nous dit aussi qu'il y en avait deux, mais qu'ils étaient tous deux assis." Il est impossible, je l'avoue, même pour un ange d'être à la fois assis et debout; mais Luc et Jean ne parlent pas du même instant, ni de la même apparition: Luc parle de l'apparition à toutes les femmes; et Jean parle de l'apparition à Marie-Magdeleine seule, qui resta à pleurer au sépulcre, après que Pierre et Jean l'eurent quitté. Mais je ne veux pas aller plus loin, je ne ferai plus de remarques sur des objections vétilleuses qui toutes sont fondées sur cette erreur, que les anges furent vus à un certain moment, dans un certain lieu, et par le même individu *.

Quant à la conséquence que vous tirez de ce mot "*Jusqu'à ce jour*" qu'on lit dans St. Mathieu, "que le livre a été fabriqué au moins après plusieurs générations," elle ne peut être admise contre le témoignage positif de toute l'antiquité. J'admets avec vous que le bruit répandu que le corps avait été volé, n'est qu'un conte assez maladroit; les prêtres Juifs en sont responsables; et il ne mérite d'être critiqué ni par vous ni par moi: nous pouvons y puiser une leçon pourtant qui peut être utile à vous, à moi, et à tout le monde; ce conte prouve jusqu'à quel point le préjugé peut égarer la raison.

Vous êtes maintenant arrivé à cette partie du témoignage qui regarde "les prétendues apparitions du Christ après sa prétendue résurrection; l'auteur du livre de St. Mathieu," dites-vous, "rapporte que l'ange, qui était assis sur la pierre à l'entrée du sépulcre, dit aux deux Maries;" (chap.

* Voyez l'Appendice, No. 4.

xxviii. 7.) "Le Christ est allé avant vous en Galilée, et là vous le verrez." L'évangile, Monsieur, était prêché à des gens pauvres et illitérés, et c'est le devoir des prêtres de le leur prêcher dans toute sa pureté; afin de les garder contre les erreurs, dans lesquelles pourraient les entraîner leur propre ignorance, ou les desseins des méchans. Mais vous, qui pouvez lire votre Bible, revoyez ce passage, et vous trouverez que l'ange ne dit point, "Le Christ *est allé* avant vous en Galilée," mais "il va avant vous en Galilée." Je ne sais point dans quelle Bible vous avez puisé votre citation, mais aucune de celles que j'ai vues n'a rendu ce passage de l'original par *il est allé;* on pourrait le rendre par *il ira*, mais il est rendu littéralement *il va* (προάγει). Cette phrase ne signifie point un départ immédiat pour la Galilée. Mathieu ne pouvait pas être coupable d'une telle bévue, il ne pouvait pas dire à l'ange, *il est allé,* lorsqu'il nous apprend immédiatement après, que lorsque les femmes quittèrent le sépulcre pour aller raconter aux disciples ce que les anges leur avaient dit, Jésus lui-même leur apparut. Comment aurait-il pu concilier ensemble le départ de Jésus pour la Galilée, et apparaître aux femmes à Jérusalem, ce sera à vous de l'expliquer, mais Mathieu ne peut être accusé de la bévue. Je vous excuse d'avoir ajouté le mot *donc* à ce passage, "donc les onze disciples s'enfuirent en Galilée." Car la citation est correcte; mais si vous l'aviez prise d'un Testament Grec, vous n'auriez trouvé aucun mot répondant à *donc*, le passage serait mieux traduit "*et* les onze . . . ." Le Chri

avait dit à ses disciples, (Math. xxvi. 32.) "Après que je serai ressuscité, j'irai avant vous en Galilée;" et l'ange rappela aux femmes cette expression de la prédiction: *Il est ressuscité, comme il l'avait dit; il sera avant vous en Galilée.* Mathieu, tout occupé de l'apparition en Galilée, de laquelle il y avait probablement encore beaucoup de témoins vivans, au moment où il écrivait, omet de citer plusieurs apparitions citées par Jean, et par cette omission il semble lier le jour de la résurrection de Jésus avec celui du départ des disciples pour la Galilée. Vous semblez croire que c'est là une grande difficulté, que personne n'est capable de résoudre; car vous dites: "Il n'est pas possible, à moins que nous n'admettions que ces disciples avaient le droit de mentir avec impunité, que les auteurs de ces livres soient aucuns des onze personnes appelées disciples; car si, suivant Mathieu, tous les onze furent en Galilée pour se trouver au rendez-vous que Jésus lui-même leur avait donné sur une montagne, le même jour que l'on dit qu'il ressuscita, Luc et Jean doivent nécessairement en avoir fait partie; cependant l'auteur du livre de Luc dit positivement, et Jean le fait assez entendre, qu'ils s'assemblèrent ce même jour, dans une maison à Jérusalem, et Mathieu devait y être; cependant Mathieu dit, que le rendez-vous était sur une montagne en Galilée; conséquemment, les témoignages donnés dans ces livres se détruisent l'un l'autre." Lorsque j'étais jeune et à l'université, j'avais assez l'habitude de tirer des conséquences; mais il ne m'était pas permis de tirer des conséquences d'a-

près votre manière ; on m'enseigna de bonne heure, qu'une fausse proposition doit donner une conclusion absurde. Je vous ai démontré que votre proposition, en disant que les onze disciples furent en Galilée le jour de la résurrection, était fausse ; et de là votre conséquence, que les témoignages donnés dans ces livres se détruisent l'un l'autre, n'est pas admissible. Vous auriez dû, de plus, considérer que la fête du pain sans levain, qui vient le jour après la pâque, durait sept jours ; et que les rigoureux observateurs de la loi ne se croyaient pas permis de quitter Jérusalem, que la fête ne fût terminée ; voilà encore une preuve collatérale que les disciples ne furent point en Galilée le jour de la résurrection.

Vous avez certainement lu le Nouveau Testament, mais non pas, je pense, avec beaucoup d'attention, ou vous auriez su qui étaient les Apôtres. Ici vous placez Luc au nombre des onze disciples ; ailleurs, vous en parlez comme d'un témoin oculaire des faits qu'il rapporte ; vous eussiez dû savoir que Luc n'était point un Apôtre ; et il vous dit lui-même, dans la Préface de son Evangile, qu'il écrit d'après le témoignage des autres. Si cette erreur naît de votre ignorance, vous n'êtes pas propre à écrire des commentaires sur la Bible ; si c'est à dessein que vous vous exprimez ainsi, ce que je me plais à ne pas croire, vous êtes encore moins fait pour remplir cette tâche ; dans tous les cas cela pourra suggérer à vos lecteurs l'idée qu'ils ont le droit de soupçonner la vérité et la justesse de vos assertions, quelque hardies et virulentes qu'elles puissent être. " De tous les prêtres, curés et évêques d'à présent,

dont la somme totale du savoir," suivant vous, "est a, b, ab; et hic, hæc, hoc, il n'y en a pas un, parmi eux, qui puisse faire," dites-vous, "des vers comme Homère, ou écrire sur les sciences exactes comme Euclide." Si j'admettais cela, (quoiqu'il y en ait beaucoup, je n'en doute pas, qui entendent ces auteurs mieux que vous,) je ne pourrais jamais admettre qu'il y a parmi eux, "y compris les évêques, &c." un seul homme assez ignorant pour placer Luc au nombre des Apôtres du Christ. Je ne veux pas pousser plus loin la chose; tout homme est sujet à l'erreur; et c'est la connaissance de cette faillibilité qui devrait donner à tous les hommes un peu de modestie, un peu de défiance en leurs propres lumières, et assez de prudence, pour réfléchir un instant, avant de donner aux plus illustres personnages de l'antiquité, les épithètes de menteurs, d'imbécilles, de fripons, et de fourbes.

Vous demandez pourquoi Jésus ne se montra pas à tout le peuple après sa résurrection. C'est une des objections de Spinosa; et elle n'est pas trop déplacée dans la bouche d'un Juif, qui désire excuser l'infidélité de ses compatriotes; mais il n'est pas judicieux à des Déistes d'autres nations de l'adopter. Dieu nous donne les moyens d'avoir la santé, mais il ne nous oblige pas à en profiter; il nous a donné la faculté de penser, mais il ne nous oblige pas à cultiver cette faculté: il donna aux Juifs des occasions de voir les miracles de Jésus, mais il ne les obligea pas à y croire. Ceux qui persévérèrent dans leur incrédulité après la résurrection de Lazare, eussent persévéré de même après la résurrection de

Jésus. Lazare avait été enterré quatre jours; Jésus ne l'avait été que trois; le corps de Lazare avait commencé à se putrifier, il n'en fut pas ainsi à l'égard du corps du Christ: pourquoi voudriez-vous qu'ils eussent cru en Jésus Christ, à cause de sa propre résurrection, lorsqu'ils ne crurent pas en lui quand il ressuscita Lazare? Lorsque les Pharisiens apprirent la résurrection de Lazare, ils s'assemblèrent avec les prêtres, et tinrent conseil: "Que ferons-nous," dirent-ils, "car cet homme fait beaucoup de miracles: si nous le laissons faire, tout le monde croira en lui; et à partir de ce jour là ils tinrent conseil ensemble, et avisèrent aux moyens de le mettre à mort." Les principaux de Jérusalem, vous le voyez, admirent que Jésus avait ressuscité Lazare, cependant ce miracle ne leur donna point la conviction que Jésus était le Christ; il ne fit qu'alimenter leur malice, et accélérer l'exécution du projet qu'ils avaient conçu de le mettre à mort. Si Jésus s'était montré après sa résurrection, les prêtres eussent probablement assemblé un autre conseil, et auraient dit encore: Que ferons-nous? et auraient fini, comme la première fois, par décider de le mettre à mort. Pour nous, l'évidence de la résurrection de Jésus, telle que nous la trouvons dans le Nouveau Testament, est bien plus convainquante, que s'il y était rapporté qu'il s'était montré à tout le monde à Jérusalem; car alors nous pourrions soupçonner que la totalité de l'histoire aurait été fabriquée par les Juifs.

Vous pensez que Paul n'est pas un témoin digne de foi de la résurrection; je pense moi qu'il est un

des meilleurs que l'on pût choisir; et en voici la raison: son témoignage est celui d'un ancien ennemi. Il eut, dans sa conversion miraculeuse, une raison suffisante pour changer son opinion sur un point de fait; et pour croire à la véracité d'un fait, que jusque là, par un préjugé extrême, il avait considéré comme une fable. Il en appelle, pour la vérité de la résurrection de Jésus, à deux cent-cinquante témoins vivans; et devant qui fait-il cet appel? Devant ses ennemis, qui eussent pu, et qui n'eussent pas mieux demandé que de flétrir son caractère, s'il eût avancé une fausseté. Vous savez, sans doute, que Paul résida à Corinthe près de deux ans, et que pendant la majeure partie de ce tems, il avait attesté aux Juifs que Jésus était le Christ; que, trouvant la masse de cette nation obstinée dans son incrédulité, il se dévoua à la conversion des Gentils, et qu'il en convertit une grande quantité à la foi du Christ; alors il quitta Corinthe, et fut prêcher l'Evangile ailleurs; environ trois ans après il écrivit une lettre aux convertis qu'il avait faits à Corinthe, et qui, après son départ, s'étaient partagés en différentes factions, et avaient adopté différentes doctrines contraires à celles de Paul. D'après cela, nous devons être bien certains, que la lettre de Paul a dû être minutieusement examinée. La ville de Corinthe était pleine de Juifs; ils étaient, en général, les ennemis les plus acharnés de Paul; et pourtant, devant eux tous, il déclare: "Que Jésus Christ fut enterré, qu'il ressuscita le troisième jour; qu'il fut vu de Céphas et ensuite des douze Apôtres; et qu'il apparut ensuite à plus de cinq-cents

fidèles à la fois, dont la plupart étaient encore vivans." Un appel à deux cent-cinquante témoins vivans, est déjà une preuve assez forte d'un fait; mais cette preuve devient irréfragable, quand l'appel est soumis au jugement d'ennemis déclarés. St. Paul, vous l'admettez, sans doute, était un homme de talent; mais il eût été un sot, s'il eût mis au pouvoir de ses ennemis de prouver, par sa propre lettre, qu'il était un fripon et un menteur. Ils ne purent prouver, et il ne cherchèrent même pas à prouver pareille chose, et nous pouvons donc conclure en toute sureté, que le témoignage de Paul touchant la résurrection de Jésus était véridique; et c'est, dans mon opinion, un témoignage du plus grand poids.

Vous arrivez, dites-vous, "à la dernière scène, l'ascension, sur laquelle," selon vous, "doit reposer la preuve de la réalité de la mission future des disciples." Nous ne sommes pas d'accord sur ce point. Il serait possible de prouver la réalité de la mission future des Apôtres, lors même que Jésus n'eût pas monté au ciel visiblement. Les miracles sont les propres preuves d'une mission divine; et lorsque Jésus donna aux Apôtres la mission de prêcher l'Evangile, il leur commanda de rester à Jérusalem jusqu'à ce qu'ils fussent "revêtus de pouvoirs venus d'en haut." Mathieu a omis de parler de l'ascension; et Jean, dites-vous, n'en a pas dit un mot. Je pense autrement. Jean n'a pas rendu un compte circonstancié de l'ascension, mais certainement, il en a dit quelque chose; car il nous apprend que Jésus dit à Marie: "Ne me touchez point, car je ne suis pas encore *monté* vers

mon Père: mais allez à mes frères, et dites-leur, que je *monte* vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu." Ceci est surement dire quelque chose qui ait rapport à l'ascension: et si le fait de l'ascension n'est pas rapporté par Jean ni par Mathieu, on peut raisonnablement supposer, que la raison de cette omission a été la notoriété du fait. Le fait était généralement connu, on peut s'en assurer par la citation qu'en fait Pierre devant tous les Juifs, peu de jours après l'évènement—" Dieu a ressuscité Jésus, nous en sommes tous témoins. *Et il s'est assis à la droite de Dieu.*" Paul donne aussi témoignage de l'ascension, lorsqu'il dit, que *Jésus a été reçu dans la gloire.* Quant à la différence qui existe, dites-vous, entre la narration de Luc et celle de Marc sur ce sujet, il n'y en a d'autre que celle-ci, que Marc omet deux circonstances rapportées par Luc; l'une est que Jésus fut en Béthanie avec ses Apôtres, l'autre est que là il leur donna sa bénédiction. Mais des omissions, j'ai eu souvent à vous le rappeler, ne sont pas des contradictions*.

" J'ai maintenant," dites-vous, " examiné les quatre livres attribués à Mathieu, Marc, Luc, et Jean, et lorsque l'on considère, que toute la narration roule sur des faits arrivés près de Jérusalem, que tous ces évènemens ont eu lieu dans un tems très court, apparemment trois ou quatre jours, il est impossible, je crois, de trouver dans aucune autre histoire au monde, des absurdités aussi nombreuses, et aussi palpables, tant de contradictions et de faussetés, que dans ces livres." Qu'ai-je à répondre à cela? Dirai-je

* Voyez l'Appendice, No. 5.

qu'en écrivant ce paragraphe, vous vous êtes rendu indigne du titre d'honnête homme? Ou, admettant votre probité, dirai-je que vous êtes grossièrement ignorant à ce sujet? Je laisse au lecteur à prononcer. Jean dit que Jésus apparut à ses disciples, à Jérusalem le jour de sa résurrection, et que Thomas n'était point alors avec eux. Le même Jean dit que *huit jours après,* il leur apparut de nouveau et que Thomas était avec eux. Je vous demanderai, Monsieur, comment votre "*apparemment trois ou quatre jours*" peut s'accorder avec *réellement huit jours;* c'est à vous d'arranger cela. Mais ce n'est pas encore là tout le témoignage de Jean, à l'égard du *lieu* ou du *tems*, car il dit: après ces choses, (les deux apparitions aux disciples à Jérusalem le premier et le huitième jour après la résurrection,) Jésus se montra de nouveau à ses disciples à la mer de *Tiberiade.* La mer de Tiberiade, vous le savez, je suppose, était en Galilée; et vous savez peut-être que la Galilée était à soixante ou soixante-dix milles de Jérusalem; les disciples ont eu besoin de quelque tems *après le huitième jour*, pour aller de Jérusalem en Galilée. Que pouvez-vous avoir à dire à cela, dans votre langage insultant? Comment soutiendrez-vous l'exactitude de ces expressions "*près de Jérusalem*" et "*apparemment trois ou quatre jours?*" Mais ce n'est pas là tout. Luc, au commencement de ses Actes, cite son Evangile et dit: "Le Christ s'est montré vivant après sa passion, nous en avons maintes infaillibles preuves, ses Apôtres l'ont vu pendant *quarante* jours, et il leur a parlé de choses appartenant au royaume de Dieu:"

vous voyez que voilà *quarante* jours, au lieu de *quatre* entre la crucifixion et l'ascension. Après cela, je n'ai pas besoin, je pense, de prendre la peine de réfuter ce que vous dites à l'égard des faussetés et des contradictions que vous imputez aux Evangélistes: vos lecteurs ne peuvent qu'être sur leur garde à l'égard de la foi due à vos assertions, quelque hardies et impropres qu'elles puissent être. Vous me permettrez de vous dire que les Evangélistes étaient des hommes simples, qui, convaincus de la véracité de leur narration, ayant la conscience de leur propre intégrité, ont rapporté ce qu'ils savaient, avec une simplicité admirable. Ils semblent avoir dit aux Juifs de leur tems, et repéter encore aux Juifs et aux incrédules de tous les tems: Nous vous avons dit la vérité; et si vous ne voulez pas nous croire, nous n'avons rien de plus à dire. S'ils eussent été des imposteurs, ils eussent écrit avec plus de précaution et plus d'art; ils eussent évité de laisser aucun point qui pût donner prise contre eux; ils eussent évité jusqu'à l'apparence de contradiction. Ils n'en ont pas agi ainsi, et je considère cela comme une preuve de leur probité et de leur véracité.

Jean Baptiste a rendu témoignage à la vérité de la mission du Sauveur dans les termes les plus précis; il envoya ensuite deux de ses disciples demander à Jésus, s'il était réellement, ou non, le Messie attendu. Mathieu rapporte ces deux circonstances: si l'auteur du livre de Mathieu eût été un imposteur, eût-il invalidé le témoignage de Jean, en faisant paraître qu'il en doutait? Impos-

sible! Mathieu, ayant prouvé la résurrection de Jésus, nous dit, que les onze disciples furent en Galilée sur une montagne où Jésus leur avait donné rendez-vous, et "quand ils le virent ils l'adorèrent: mais quelques-uns doutèrent." Un imposteur eut-il à la fin du même passage où il parle de la résurrection, à la conclusion de son livre, eut-il, dis-je, suggéré aux incrédules un tel prétexte: quelques-uns doutèrent? Impossible! L'Evangéliste nous a laissé à trouver la raison pourquoi quelques-uns doutèrent: Les disciples virent Jésus, à une certaine distance, sur la montagne; et quelques-uns d'entr'eux se prosternèrent et l'adorèrent; tandis que d'autres doutèrent si la personne qu'ils voyaient était réellement Jésus; leur doute, cependant, ne put pas être de longue durée, car dans le verset suivant nous lisons que Jésus vint et leur parla.

Beaucoup de savans ont pris considérablement de peine, dans un but bien louable, pour faire coïncider les différentes narrations que nous ont laissées les Evangélistes, de la résurrection. Il ne me semble pas que ce soit d'une grande importance au Christianisme, si les narrations s'accordent ou non, dans tous les petits détails, puisqu'il existe entr'elles une concordance suffisante pour donner au fait de la résurrection une évidence telle qu'aucun esprit impartial n'en pourra jamais douter. Si un homme, dans une cour de justice, donnait son témoignage rélativement à un fait; et que trois autres, comparaissant ensuite, corroborassent le premier témoignage quant au fait, mais qu'il y eût pourtant entr'eux quelque différence, provenant de ce qu'ils

seraient entrés plus ou moins dans les détails concernant le fait; devrions-nous douter du fait lui-même, parceque nous ne pourrions pas faire accorder les différens témoignages à l'égard de quelques circonstances? L'omission d'une seule circonstance peut rendre la concordance impossible, à moins que l'on n'ait recours à une supposition: tels sont par exemple ces deux faits: Marie Magdeleine que l'on dit avoir été deux fois au sépulcre; et l'ange qui après avoir fait rouler la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre, serait entré dedans. Vous autres Déistes, vous riez de ces tentatives et de ces suppositions, et vous les appelez des supercheries de prêtres. Je pense donc qu'il vaut mieux, en discutant avec vous, admettre qu'il est possible qu'il y ait entre les Evangélistes une différence irréconciliable dans quelques-unes de leurs relations de la vie de Jésus et de sa résurrection; je vous prie de remarquer pourtant que je n'admets point positivement qu'il y en ait. Mais qu'il en soit ainsi, si vous le voulez, quelle conséquence en pourra-t-on tirer? Cette différence, en admettant qu'elle soit réelle, détruit-elle la crédibilité de l'Evangile dans quelques-uns de ses points essentiels? Dans mon opinion, certainement non. Ce que je viens de dire est, ce me semble, une réponse générale à la majeure partie de vos objections, et je vous assure en toute sincérité, que je la considère comme une réponse vraie et suffisante, que je la soumets à votre examen. Dans tout le courant de cette discussion, j'ai, exprès, gardé le silence sur l'inspiration des Evangélistes, sachant bien que vous eussiez re-

poussé avec mépris tout ce que je pourrais avoir dit sur ce point ; mais en discutant avec un Déiste, je soutiens solemnellement que la religion Chrétienne est vraie, et qu'elle est digne d'être crue, soit que les Evangélistes aient été inspirés ou non.

Les incrédules, en général, désirent cacher leurs sentimens ; ils ont un certain respect pour l'opinion publique ; ils craignent de heurter de front la croyance religieuse adoptée dans leur pays, et de saper les fondemens de la morale publique. Quelques-uns ont été plus hardis et moins judicieux, et ont, sans déguisement, professé leur incrédulité. Mais vous êtes le premier qui ait juré qu'il était un infidèle, vous finissez votre acte de foi Déiste par ces mots : " Ainsi Dieu me soit en aide *!" Je prie que Dieu vous aide : qu'il puisse, par l'influence de son Esprit Saint, vous amener à penser juste, vous convertir à la religion de son Fils qu'il envoya dans ce monde, par amour pour les hommes, afin que ceux qui croient en lui, ne périssent point, mais arrivent à la vie éternelle.

Vous jurez que vous croyez que la religion Chrétienne n'est pas vraie. Je donne à votre serment toute la croyance possible ; mais c'est un serment en confirmation de quoi ? d'une opinion. Il prouve la sincérité de la déclaration de votre opinion ; mais l'opinion, malgré le serment, peut être vraie ou fausse. Permettez-moi de vous citer un serment attestant non une opinion, mais un fait : c'est le serment de St. Paul lorsqu'il jure aux Galates,

* So help me God ! C'est la formule du serment en Angleterre.— Note du Traducteur.

que dans ce qu'il leur a dit de sa conversion miraculeuse, il ne dit point un mensonge. "Dans les choses que je vous écris, je le jure devant Dieu, je ne mens point." Accordez seulement à Paul la croyance que je vous accorde, considérez en même tems la différence qui existe entre une opinion et un fait, et je ne désespérerai point de vous voir devenir Chrétien.

Le Déisme, dites-vous, consiste à croire en un Dieu, à imiter son caractère moral, ou la pratique de ce qu'on appelle vertu: et en cela, (quant à ce qui est de la religion;) reposent toutes vos espérances. Il n'y a rien dans le Déisme qui ne soit dans le Christianisme, mais il y a dans le Christianisme beaucoup plus que dans le Déisme. Le Chrétien n'a pas de doute concernant une vie future; tous les Déistes, depuis Platon jusqu'à Thomas Payne, ont été sur ce sujet accablés de doutes que la raison ne peut surmonter. Le Chrétien croit au pardon du pécheur pénitent, par l'intercession d'un Médiateur; le Déiste est harassé de la crainte que la justice morale de Dieu n'exige, avec une rigueur inexorable, la punition du transgresseur. Le Chrétien ne doute point de la légitimité et de l'efficacité de la prière; le Déiste est troublé sur ce point par ses considérations abstraites sur la bonté de Dieu, qui n'a pas besoin d'être suppliée; sur sa prévoyance, qui n'a pas besoin que nous l'informions; sur son immutabilité, que nos supplications ne peuvent faire varier. Le Chrétien admet la providence de Dieu, et la liberté des actions humaines; le Déiste se trouve enveloppé de grandes difficultés quand il

veut prouver l'une ou l'autre. Le Chrétien a l'assurance que l'Esprit de Dieu viendra au secours de ses infirmités; le Déiste ne nie point qu'il soit possible à Dieu de se communiquer à l'esprit humain, mais il n'a pas de raison pour croire qu'il éclaire l'esprit, qu'il influence la volonté, ou qu'il purifie le cœur.



LETTRE IX.

"CEUX," dites-vous, "qui ne connaissent pas à fond l'histoire ecclésiastique, peuvent supposer, que le livre appelé le Nouveau Testament a existé depuis le tems de Jésus Christ; mais le fait est historiquement tout-autre: ce livre date son existence de trois cents ans et au delà après le tems où l'on dit que Jésus a vécu." Ce paragraphe est fait pour induire en erreur des lecteurs peu instruits: il me semble nécessaire de donner quelques explications à ce sujet. Le livre appelé le Nouveau Testament se compose de vingt-sept différentes parties; à l'égard de sept d'entr'elles, savoir: l'Epître aux Hébreux, celle de Jacques, la seconde de Pierre, la seconde de Jean, la troisième de Jean, celle de Jude, et la Révélation, il y avait d'abord des doutes; et la question de savoir si elles feraient partie du droit canon, pouvait être décidée par votes, ainsi que toutes les questions d'opinions doivent l'être. A l'égard des vingt autres parties, ceux qui con-

naissent le mieux l'histoire ecclésiastique, vous diront avec Dupin, qui le repète après Eusèbe, qu'elles étaient regardées comme canoniques, dans tous les tems et par tous les Chrétiens. La question de savoir si le concile de Laodicée fut tenu avant ou après celui de Nicée, n'est point décidée; tous les livres du Nouveau Testament, excepté les Révélations, sont énumérés comme canoniques, dans les constitutions du concile que nous avons cité en premier lieu; mais c'est une grande erreur de supposer que la majeure partie des livres du Nouveau Testament n'était pas *en usage généralement*, parmi les Chrétiens, long-tems avant le concile de Laodicée. Ce n'est pas seulement mon opinion sur ce sujet que je cite ici, c'est l'opinion de *Mosheim*, homme qui connaissait l'histoire ecclésiastique beaucoup mieux que moi, et probablement beaucoup mieux que vous. « Les opinions ou plutôt les conjectures des savans, » dit cet auteur, « concernant le tems où les livres du Nouveau Testament ont été recueillis dans un volume, et les auteurs de cette collection diffèrent beaucoup entr'elles. Cette importante question est entourée de grandes difficultés; elles sont presqu'insurmontables pour nous à l'époque où nous vivons. Il est cependant suffisant pour nous de savoir, qu'avant le milieu du second siècle, la majeure partie des livres du Nouveau Testament étaient lus dans toutes les sociétés Chrétiennes du monde, et elles étaient reçues comme une règle divine de foi et de mœurs. Il paraît d'après cela que ces écrits sacrés avaient été soigneusement séparés de plusieurs compositions humaines sur le même

sujet, soit par ceux des Apôtres qui vécurent assez long tems, soit par leurs disciples et leurs successeurs, qui étaient répandus chez toutes les nations. Nous savons positivement, que *les quatre Evangiles* furent recueillis pendant la vie de St. Jean, et que les trois premiers reçurent l'approbation de ce divin Apôtre. Et pourquoi ne supposerions-nous pas que les autres livres du Nouveau Testament ont été recueillis dans le même tems? Ce qui rend cette hypothèse très probable, c'est que la plus urgente nécessité l'exigeait. Car peu de tems après l'ascension du Christ au ciel, plusieurs histoires de sa vie et de ses doctrines, pleines de fraudes pieuses, de merveilles fabuleuses, furent composées par des personnes, dont les intentions, peut-être, n'étaient pas mauvaises, mais dont les écrits laissaient apercevoir la plus grande superstition, et la plus profonde ignorance. Ce n'était pas là tout: il parut des productions, qui furent mises en circulation par des hommes frauduleux, comme des écrits des saints Apôtres. Ces écrits apocryphes et supposés auraient produit nécessairement une triste confusion, et auraient rendu l'histoire et les doctrines du Christ incertaines, si les pères de l'église n'avaient usé de toutes les précautions imaginables, et ne s'étaient hâtés de séparer les livres qui étaient réellement apostoliques et divins, de toute cette fripperie supposée, et ne les eussent livrés à la postérité en un volume."

N'avez-vous jamais lu la défense des Chrétiens que Justin le Martyr présenta à l'empereur Antonin, au sénat et au peuple de Rome? Je m'attendrais

plutôt à trouver une fausseté dans une pétition, qu'un corps d'hommes persécutés, implorant justice, présenterait au roi et au parlement de la Grande Bretagne, que dans cette défense. Dans cette défense qui fut présentée moins de cinquante ans après la mort de St. Jean, non seulement *se trouvent cités des passages des quatre Evangiles*, mais encore, il y est expressément dit, que le jour appelé dimanche, on en lisait une portion dans les assemblées publiques des Chrétiens. Je ne veux point pousser la question plus loin; autrement il serait aisé de démontrer que probablement les Evangiles, et certainement quelques-unes des Epîtres de St. Paul, étaient connus de *Clément*, *d'Ignace*, et de *Polycarpe*, tous contemporains des Apôtres. Ces hommes ne pouvaient pas citer des livres qui n'existaient point ou en extraire des passages : ainsi, encore bien que vous pussiez prouver que le livre appelé le Nouveau Testament n'existait formellement sous ce titre, que trois cent-cinquante ans après le Christ; encore est-il certain, que tous les livres dont il est composé, furent écrits bien peu d'années après sa mort, et étaient reçus par tous les Chrétiens *.

Vous élevez une difficulté relativement au tems qui s'écoula entre la mort et la résurrection de Jésus, quand il avait dit que le Fils de l'Homme serait trois jours et trois nuits dans le sein de la terre. Ignorez-vous que les Juifs exprimaient par cette phrase trois jours et trois nuits ce que nous entendons par trois jours? Il est dit dans la Genèse, chap. vii. 12. " Il plut sur la terre

* Voyez l'Appendice, No. 6.

quarante jours et quarante nuits;" et cette phrase est équivalente à cette autre, (v. 17.) " et le déluge fut quarante jours sur la terre." Au lieu de dire trois jours et trois nuits, disons simplement trois jours, et vous ne nierez pas que le Christ a été trois jours, Vendredi, Samedi, et Dimanche, dans le sein de la terre. Je ne dis pas qu'il fut dans le tombeau toute la journée du Vendredi et du Dimanche; mais on pourrait citer cent exemples, pris de tous les écrivains de toutes les nations, qui prouveraient qu'une partie du jour est prise pour toute la journée. Voilà ce que j'avais à dire pour la défense de la partie historique du Nouveau Testament.

Vous avez cité une dissertation d'un certain Faustus, dans laquelle il nie que les livres du Nouveau Testament aient été écrits par les auteurs auxquels on les attribue. Voulez-vous permettre à *Michaelis*, ce grand savant dans la littérature sacrée, de vous dire quelque chose relativement à ce Faustus. " Ainsi que la majeure partie des écrivains Africains, il ignorait le Grec, et n'avait pu lire le Nouveau Testament que sur la traduction Latine: il était non seulement peu instruit, mais ignorant au suprême dégré. Il suffira de citer un de ses argumens contre l'authenticité de l'Evangile pour prouver cette assertion; il soutient que l'Evangile de St. Mathieu ne pouvait pas avoir été écrit par St. Mathieu lui-même, parcequ'il était toujours cité à la troisième personne." Vous connaissez quelqu'un qui s'est servi du même argument que Faustus, mais je ne me suis pas cru autorisé, à cause de cela, à dire que vous étiez ignorant au suprême

dégré ; mais Michaelis fait encore une conclusion plus sévère concernant Faustus, et il étend cette observation à tout homme qui raisonne comme lui :— "Un homme," continue-t-il, "qui peut faire un semblable raisonnement, doit non seulement ne pas connaître les écrivains Grecs, ce que l'on ne pouvait raisonnablement attendre de Faustus, mais même les commentaires de César : et si l'on pense ne pouvoir, avec justice, porter une accusation aussi grave contre ses connaissances, ce sera alors sa probité que l'on devra accuser ; et l'accusation sera doublement grave, et donnera nécessairement à penser que préférant la sophisterie à la simplicité de la vérité, il a maintenu des opinions qu'il croyait fausses." *(Trad. de Marsh.)* Nous n'entendrons jamais plus dire, je pense, que Moïse n'était pas l'auteur du Pentateuque, parceque ces livres étaient écrits à la troisième personne.

Comme il n'était pas en votre pouvoir de produire aucun argument qui pût faire douter de l'authenticité des Epîtres de St. Paul, ou de l'identité de leur auteur, vous nous dites qu'il "est fort peu important de savoir par qui elles ont été écrites, puisque l'auteur, quelqu'il soit, ne cherche à prouver sa doctrine que par argument ; qu'il ne prétend point avoir été témoin de tout ce que l'on disait relativement à la résurrection et à l'ascension ; et enfin qu'il déclare qu'il n'y croyait pas d'abord." Il est bien certain que Paul s'était révolté à un tel point contre l'évidence que les Apôtres avaient fournie de la résurrection et de l'ascension de Jésus, qu'il avait été un des persécuteurs des disciples du Christ ; mais je ne puis

me rappeler un passage où il déclare qu'il n'avait pas cru ces évènemens. Le grand prêtre et le sénat des enfans d'Israël ne niaient point la réalité des miracles qui avaient été opérés par Pierre et les autres Apôtres; ils ne contrariaient point leur témoignage, concernant la résurrection et l'ascension: mais qu'ils y crussent ou non, ils étaient enflammés d'indignation, et ils tinrent conseil pour faire périr les disciples: il en était ainsi de Paul; soit qu'il crût ou non à l'histoire de la résurrection, il était excessivement acharné contre les saints. L'auteur des Epîtres de St. Paul n'essaie point de prouver sa doctrine par argument; il nous répète souvent que sa doctrine ne lui avait point été enseignée par aucun homme, et qu'il ne l'avait point inventée, et qu'elle n'avait pas besoin d'argumens pour être prouvée: "Je vous certifie, mes frères, que l'Evangile, que j'ai prêché, n'est point l'œuvre d'un homme. Car je ne l'ai point reçu d'un homme, et il ne m'a été enseigné que par la révélation de Jésus Christ." Paul ne prétend point avoir été un témoin de l'histoire de la résurrection; mais il fait beaucoup plus, il affirme qu'il était lui-même un témoin de la résurrection. Après avoir énuméré plusieurs apparitions de Jésus à ses disciples, Paul dit en parlant de lui-même: "Et après tous, il a été vu de moi aussi comme d'un avorton." Que vous admettiez ou non que Paul soit un témoin digne de foi, vous ne pouvez pas nier qu'il prétend avoir été témoin de la résurrection.

L'histoire dans laquelle il est dit qu'il a été renversé comme il se rendait à Damas, n'a rien, dites-

vous, de miraculeux et d'extraordinaire, vous prétendez qu'il a été frappé du tonnerre. Il est extraordinaire pour un homme frappé de la foudre, de conserver toute sa présence d'esprit en cet instant, d'entendre une voix qui sortait de l'éclair ; qui lui parla en langue Hébraïque, l'appela par son nom, et conversa avec lui. Il ne parait pas, dites-vous, que ses compagnons aient été blessés comme lui : c'est encore bien plus étonnant. Si c'était un orage ordinaire, et que le tonnerre eût renversé Paul et ses compagnons, il est assez extraordinaire que lui seul ait été blessé ; et que malgré qu'il eût été aveuglé par le tonnerre, il en eût été, d'un autre côté, si peu incommodé, qu'il put immédiatement entrer dans Damas. Tant il est difficile, vous le voyez, de combattre la vérité par des hypothèses. Vous découvrez dans le caractère de Paul beaucoup de violence et de fanatisme ; et de tels hommes, dites-vous, ne sont jamais de bons témoins moraux de la doctrine qu'ils prêchent. Lisez, Monsieur, les remarques de *Lord Lyttleton* sur la conversion et la mission de St. Paul comme Apôtre, et je pense que vous serez convaincu du contraire. Cet élégant écrivain s'exprime ainsi : " Outre toutes les preuves de la vérité de la religion Chrétienne, que l'on peut tirer des prophéties de l'Ancien Testament, de sa liaison nécessaire avec tout le système de la religion Juive, des miracles de Jésus Christ, et de l'évidence de sa résurrection attestée par tous les Apôtres, je pense que la conversion et la mission de St. Paul sont, si l'on y réfléchit mûrement, une démonstration suffisante pour prouver que le Christianisme est une révéla-

tion divine." J'espère que cette opinion aura quelque poids près de vous ; ce n'est pas l'opinion d'un prophète menteur de la Bible, d'un sot Evangéliste, ou d'un prêtre illettré, mais d'un savant laïque, dont l'illustre rang était encore relevé par ses connaissances.

St. Paul parait vous déplaire "en cherchant à prouver la résurrection du *même* corps." Vous savez, je présume, que la résurrection du même corps n'est pas, par tous, admise comme doctrine de l'Ecriture. "Dans le Nouveau Testament, où, je pense, se trouvent contenus tous les articles de la foi Chrétienne, je lis que notre Sauveur et les Apôtres prêchent, en maintes circonstances, *la résurrection des morts*, et la *résurrection d'entre les morts**; mais je ne me rappelle pas un seul passage où l'on cite la résurrection du *même* corps." Cette remarque est de Locke, et je l'adopte à un tel point que je nie positivement qu'il soit en votre pouvoir de citer un seul passage des écrits de St. Paul, où il cherche à prouver la résurrection du *même* corps. Je ne mets pas en question la possibilité de la résurrection du *même* corps, et je n'ignore point de quelle manière quelques savans l'ont expliquée ; (c'était à peu près de la même manière que vous expliquez le point végétatif dans le noyeau d'une pêche ;) mais comme vous attaquez la doctrine de St. Paul, il me semble, que vous devriez montrer que ce que vous attaquez se trouve dans la doctrine de cet Apôtre. Quant à

* The resurrection of the dead, and the resurrection from the dead ; c. à. d. *resurrectio mortuorum, et resurrectio a mortuis.*—Note du Traducteur. Voyez aussi l'Appendice, No. 7.

vous; vous préféreriez par choix avoir un meilleur corps; vous en aurez un: "Votre corps naturel deviendra un corps spirituel, le corps corruptible revêtira l'incorruption." Vous êtes tellement de mauvaise humeur contre votre corps actuel, que vous nous apprenez, que tous les animaux créés nous excellent en quelque chose. Moi, j'ai toujours pensé, que le seul fait d'avoir des mains, qu'ils n'ont point, nous donne une supériorité infinie, non seulement sur les insectes, les poissons, les limaçons et les araignées, que vous dites nous exceller en pouvoir locomotif, mais encore sur tous les autres animaux de la création; par elles, nous sommes capables, comme le dit Cicéron en décrivant l'immense utilité de nos mains, de faire, pour ainsi dire, une nouvelle nature de choses. Quant à ce que vous dites relativement au sentiment intime de l'existence qui est la seule idée concevable d'une vie future, cela ne prouve rien du tout ni pour ni contre la résurrection d'un corps ou du même corps. Cela ne nous informe point si ce sentiment de l'existence est lié à une substance matérielle ou immatérielle. Je laisse à d'autres qui n'admettent point que l'identité personelle consiste dans le sentiment intime, à disputer avec vous sur ce point, et je souscris volontiers à l'opinion de Locke, qui dit, "que rien autre chose que le sentiment intime ne peut unir des existences éloignées dans la même personne."

Vous citez l'exemple de la chenille passant à un état de torpeur ressemblant à la mort, et reparaissant ensuite sous la forme d'un brillant papillon, et supposant que l'animal avait le sentiment intime de

son existence dans ces différens états, vous dites: « Pourquoi dois-je croire que la résurrection du même corps est nécessaire pour continuer en moi le sentiment de l'existence?" Les raisonnemens allégoriques ne me déplaisent point, lorsqu'on les applique à propos, et qu'on ne sort pas des bornes que préscrit la raison: mais où est-il dit, je vous prie, dans l'Ecriture, que la résurrection du même corps est nécessaire pour continuer en vous le sentiment intime de l'existence? Ceux qui admettent la conscience de l'âme entre la mort et la résurrection, vous répondront que l'âme est la substance dans laquelle le sentiment intime est continué sans interruption: ceux qui nient que la conscienee de l'existence ne continue point dans l'âme, soutiendront que le sentiment intime n'est point détruit par la mort, mais qu'il est suspendu, comme il est suspendu pendant un sommeil profond et tranquille, et qu'il peut tout aussi aisément être rendu après la mort, qu'après le sommeil, pendant lequel les facultés de l'âme ne sont pas éteintes, mais dormantes. Ceux qui pensent que l'âme n'est pas distincte du composé du corps, que ce n'est point une substance, mais une simple qualité, diront, que le sentiment intime appartenant à chaque individu, n'est pas perdu lorsque le corps est détruit; qu'il est connu de Dieu, et peut, à la résurrection générale, être annexé à quelque système de matière qu'il plaira à Dieu de former, ou au composé particulier, auquel il appartenait pendant la vie.

En lisant votre livre, je me suis senti fréquemment heurté de la virulence de votre zèle, et de l'in-

décence de vos injures, en addressant des épithètes basses et offensantes, à des hommes qui ont toujours été respectés et estimés, et qui le seront long-tems encore, je n'en doute point. Je sais que la cicatrice de la calomnie ne disparait presque jamais complètement, elle reste long-tems après que la blessure est guérie ; on se souviendra encore de vos injures et de vos sarcasmes contre des choses sacrées et de saints personnages, long-tems après que vos argumens auront été réfutés et oubliés. A vous entendre, Moïse est un arrogant faquin, un chef d'assassins ; Aaron, Josué, Samuel, David, des monstres et des imposteurs; les rois Juifs une bande de coquins; Jérémie et le reste des prophètes des menteurs ; et Paul un sot, parcequ'il a écrit une des compositions les plus sublimes, et sur un des plus importans sujets qui puissent occuper l'esprit de l'homme, la leçon de notre service funéraire; cette leçon, dites-vous, est un jargon inintelligible, aussi destitué de sens que le son de la cloche aux funérailles. Hommes pauvres et illettrés ! opprimés, comme vous l'êtes souvent, par les calamités ordinaires à la nature humaine en général, gémissant sous le poids de la misère particulière à votre condition, dites-le-moi, que vous enseigna cette leçon lue à l'enterrement de votre enfant, de votre parent, de votre ami ? Etait-ce pour vous un jargon dépourvu de sens, comme le son d'une cloche ? Non. —Elle vous apprit que vous ne dormiriez pas toujours, que vous seriez tous changés en un moment lorsque la trompette sonnerait ; elle vous dit que ce corps corruptible revêtirait l'incorruption ; que ce

corps mortel revêtirait l'immortalité, et que vous seriez victorieux sur la mort; vous comprîtes qu'elle vous disait, que, si, malgré toutes les tentatives prophanes faites pour détruire votre foi, vous continuiez dans la bonne voie, vous étiez fidèle aux ordres de Dieu; vous ne travailleriez pas en vain.

Vous semblez vous complaire à étaler vos connaissances en philosophie et en sciences exactes; vous citez Euclide plus d'une fois: et en passant votre censure sur St. Paul, vous nous faites entendre que lorsque l'Apôtre dit: une étoile diffère de l'autre en *gloire*, il aurait du dire, en *distance*. Tous les hommes *voient* qu'une étoile diffère d'une autre étoile en gloire ou en splendeur; mais bien peu d'hommes *savent* que leur différence en splendeur vient de leur différence en distance; et je demande la permission de dire, que vous, vous-même, tout philosophe que vous êtes, *vous ne le savez pas*. Vous ne pouvez pas prouver cette partie de votre syllogisme; vous ne pouvez pas prouver que les étoiles sont égales en grandeur, et placées à des distances *différentes* de la terre; mais vous ne pouvez pas prouver, non plus, qu'elles ne sont pas *différentes* en grandeur, et placées à des *distances égales*, quoiqu'aucune d'elles ne soit assez près de la terre pour avoir un *parallaxe* * annuel sensible. Je demande pardon à mes lecteurs d'avoir touché ce sujet; mais il est impossible de ne pas être indi-

* Arc céleste compris entre le lieu véritable et le lieu apparent d'un astre—ou bien encore, angle formé au centre d'un astre par deux lignes tirées, l'une du centre de notre globe, et l'autre de l'œil de l'observateur. —Not. du Trad.

gné, de voir une teinture de philosophie poussée en forme d'argument contre la véracité d'un prophète. " Un peu de savoir est une dangereuse chose."

" Paul," dites-vous, " affecte d'être naturaliste; et pour prouver (vous vous fussiez mieux exprimé si vous eussiez dit *expliquer*) son systême de résurrection d'après les principes de la végétation, il dit: Toi sot, ce que tu sèmes ne vivifie point, s'il ne meurt. On pourrait lui répondre dans ses propres expressions, Toi sot, Paul, ce que tu sèmes ne vivifie point *s'il meurt* *." On pourra juger, je pense, par ce passage, qui affecte d'être naturaliste et d'être au fait des découvertes microscopiques des tems modernes, qui étaient probablement inconnues de Paul et des Corinthiens; et si elles leur eussent été connues, elles leur auraient peu servi pour éclairer le sujet de la résurrection. Paul dit que ce que tu sèmes ne vivifie point, s'il ne meurt: tous les laboureurs de Corinthe, quoiqu'incapables peut-être de définir le mot *mort*, pouvaient comprendre la phrase de l'Apôtre dans un sens populaire, et ils étaient d'accord avec lui que le blé doit *pourrir* dans la terre, avant de pousser: et que, ainsi que

* Le mot Grec (*ἀποθάνῃ*) dont se sert l'Apôtre Paul veut dire, non seulement mourir, mais aussi se dissoudre ou changer de nature; c'est dans ce sens que s'en sert l'Evangéliste lorsqu'il dit (Jean xii. 24.): En vérité, en vérité, je vous dis; si le grain de froment tombant dans la terre ne meurt point il demeure seul; mais s'il meurt (*ἐὰν δὲ ἀποθάνῃ*) il porte beaucoup de fruit. Schleusner rend aussi le verbe *ἀποθνήσκειν* par *putrefieri, in putredinem abire;* c. à. d. pourrir ou se corrompre: car, dit-il, le grain qu'on met dans la terre s'amollit tellement, qu'il paraît presque se pourrir—" *nam semen in terrâ ita emollitur, ut propemodum in putredinem abire videatur.*"—NOTE DU TRADUCTEUR.

Dieu fait pousser d'un grain de blé pourri, les racines, la tige, les feuilles, et l'épi d'une nouvelle plante, il pouvait faire qu'un nouveau corps sortît d'un cadavre pourri dans le tombeau. Le Docteur Clarke observe que, "de la même manière que dans chaque grain de blé se trouve contenu un principe séminal insensible à la vue, qui est lui-même la tige et l'épi futurs, et qui, lorsque la saison sera venue, que tout le reste du grain sera corrompu, poussera et se déploiera visiblement; de même notre corps mortel et corruptible n'est peut-être que l'enveloppe, si l'on peut s'exprimer ainsi, de quelque principe caché et à présent insensible, (il est possible que ce soit le siège de l'âme) qui à la résurrection se montrera dans sa propre forme." Je ne suis pas d'accord avec ce grand homme, (car certes comme tel je le regarde,) dans cette conjecture philosophique; mais cette citation peut servir à vous démontrer que le germe ne se déploie visiblement à l'œil que lorsque tout le reste du grain est *corrompu;* c'est-à-dire, dans le langage et la signification que voulait donner St. Paul, lorsque *le grain meurt.* Quoique l'autorité de Jésus n'ait pas près de vous plus de poids que celle de St. Paul, peut-être ne sera-t-il pas mal-à-propos de citer l'expression de notre Sauveur, lorsqu'il prédit les nombreux disciples que sa mort produirait—"Si un grain de blé ne tombe point dans la terre, et n'y *meurt,* il reste seul; mais s'il meurt, il rapporte beaucoup de fruit." Vous voyez par là, que les Juifs pensaient que la mort du grain était nécessaire à la reproduction; par là aussi, chacun peut voir combien peu de raison vous aviez de

critiquer l'explication populaire de la possibilité de la résurrection donnée par l'Apôtre. S'il eût connu, autant qu'aucun naturaliste en Europe, la marche naturelle d'un animal d'un état à un autre, comme du verre au papillon, que vous citez comme un exemple applicable au cas présent, je pense qu'il n'eût pas employé cette comparaison de préférence à celle dont il se servit, et qui est claire et satisfaisante.

Que les quatorze Epîtres attribuées à Paul aient été écrites par lui, ou non, vous semble une question fort indifférente. Quant à moi, bien loin de la regarder comme indifférente, je considère l'identité de St. Paul dans ce cas, comme étant de la plus haute importance : car si les Epîtres attribuées à St. Paul ont été écrites par lui, et nous avons des preuves irréfragables qu'elles l'ont été, il vous sera difficile à vous et à qui que ce soit, pourvu que l'on mette de la bonne foi dans les raisonnemens, de nier la vérité de la religion Chrétienne. L'argument est court, et évident pour toutes les intelligences, le voici : St. Paul écrivit plusieurs lettres à ceux que dans différens pays il avait converti au Christianisme; dans ces lettres, il affirme deux choses : 1. qu'il avait opéré des miracles en leur présence ; 2. que plusieurs d'entr'eux avaient reçu le don des langues et autres dons miraculeux du St. Esprit. Les personnes, auxquelles ces lettres étaient adressées, doivent, en les lisant, avoir su si ce que Paul affirmait était vrai, ou s'il disait un mensonge ; ils savaient s'ils lui avaient vu opérer des miracles ; et ils devaient savoir encore mieux s'ils avaient eux-mêmes reçu, ou non, des dons miraculeux. Maintenant pouvez-

vous croire, ou qui que ce soit au monde peut-il se persuader, pour un moment, que Paul, qui était certainement un homme de grand talent, eût écrit des lettres publiques pleines de mensonges, mensonges qui devaient être découverts aussitôt que les lettres seraient lues? Paul n'a pu être coupable de mensonge dans ces deux points, ni dans l'un des deux; et si l'un des deux est vrai, la religion Chrétienne est vraie. St. Paul rappelle fréquemment ces deux points dans ses Epîtres; je n'en citerai que quelques exemples. Dans son Epître aux Galates, il dit, (chap. iii. 2. 5.) "Je ne veux savoir de vous que ceci, reçûtes-vous l'esprit (les dons de l'esprit) par les œuvres de la loi?—Il vous donne l'esprit, et il fait des miracles parmi vous." Il dit aux Thessaloniens, (1 Thess. i. 5.) "Notre évangile ne vint point à vous en paroles seulement, mais aussi en pouvoir, et dans le Saint Esprit." Dans une Epître aux Corinthiens (1 Cor. ii. 4.) il s'exprime ainsi: "Mes prédications n'étaient point conçues en mots séducteurs de la sagesse de l'homme, mais elles étaient la démonstration de l'esprit et de la puissance;" et il ajoute pourquoi il a fait des miracles, "afin que votre foi ne reposât pas dans la sagesse des hommes, mais dans le pouvoir de Dieu." Avec quelle promptitude, la faction opposée à l'Apôtre à Corinthe se fut emparée de cette déclaration et d'autres semblables, si l'on avait pu y découvrir la moindre fausseté. Il est inutile de multiplier des mots sur un point aussi clair; si les Epîtres de St. Paul sont de lui, elles sont par cela seul, indépendemment de toute autre preuve, authentiques: car

il est absurde à l'extrême de supposer, lorsqu'il ne pouvait éviter d'être découvert, qu'il eût été capable d'avancer ce qui n'était pas vrai: et si les Epîtres de St. Paul sont de lui et sont authentiques, la religion Chrétienne est vraie.—Réfléchissez à cet argument.

Vous finissez vos observations par la phrase suivante: "Si la Bible, (voulant dire sûrement comme je l'ai déjà remarqué, l'Ancien Testament,) si la Bible," dites-vous, "et le Testament sont anéantis par la suite, ce n'est pas moi qui en suis la cause." Vous considérez, je pense, votre ouvrage avec un oeil tout paternel, lorsque vous en parlez dans un style qui indique tant la satisfaction que vous éprouvez. La Bible, Monsieur, a résisté aux coups du *savant Porphyr;* au pouvoir de *Julien* (je ne dis rien du Manichéen *Faustus;)* elle a résisté au génie de *Bolingbroke* et à l'esprit de *Voltaire*, sans parler d'une nombreuse suite d'assaillans d'ordre inférieur; et elle ne tombera point accablée par votre force. Vous avez aiguisé de nouveau les flèches émoussées d'anciens adversaires; vous les avez empennées avec le blasphême et le ridicule; vous les aves trempées dans le poison le plus dangereux que vous avez pu trouver; vous aves visé avec tout le talent dont vous étiez capable; vous les avez lancées de toute votre force contre le bouclier de la foi; mais comme le faible javelot du vieux *Priam*, à peine arriveront-elles au but, elles tomberont à terre sans avoir porté coup.

LETTRE X.

Le reste de votre ouvrage ne mérite pas beaucoup la peine d'être réfuté. Ce ne sont que des assertions sans preuve, des injures, des sarcasmes illibéraux, *des disputes sur des mots, du bavardage impie, des raisonnemens fondés sur ce qu'on appelle faussement la science.* Je suis fâché d'être obligé de me servir d'expressions aussi dures, sur un tel sujet; et je suis bien sincèrement peiné de voir que votre jugement, par une cause que j'ignore, est si constamment faux sur tous les points qui ont rapport à la religion révélée. Vous êtes capable de meilleures choses, car il y a beaucoup de sublimité philosophique dans vos idées, lorsque vous parlez de l'Etre Suprême comme Créateur de l'univers. Afin que vous ne puissiez pas m'accuser de manque de respect, en passant sur quelques parties de votre ouvrage, sans lui donner l'attention qui lui est due, je vous suivrai pas-à-pas dans toute la partie que vous nommez votre conclusion.

Vous renvoyez votre lecteur à la première partie de l'Age de Raison; dans laquelle vous avez parlé de ce que vous nommez trois fraudes: les mystères, les miracles, et les prophéties. Je n'ai pas sous la main le livre auquel vous renvoyez, et je ne sais pas ce que vous avez dit sur ces sujets; ce sont des sujets de grande importance, et nous différerions, probablement, essentiellement d'opinion à cet égard; j'avoue aussi que je ne suis pas fâché d'être dispensé d'examiner ce que vous avez dit. L'échantillon

de votre manière de raisonner que j'ai maintenant sous les yeux, m'a ôté tout désir de fatiguer mon lecteur et moi-même avec mes observations sur votre premier ouvrage.

Vous admettez que Dieu peut révéler sa volonté à un homme: " Mais," dites-vous, " la chose ainsi révélée est une révélation seulement pour la personne à laquelle elle est faite; la relation qu'il en fait à une autre n'est pas une révélation." C'est vrai; sa relation n'est qu'un simple témoignage. Vous ajoutez: " il n'existe pas de critérium par lequel on puisse juger de la vérité de ce qu'il dit." Quant à cela, je le nie positivement, et je soutiens, qu'un miracle réel, opéré en attestation d'une vérité révélée, est un critérium certain par lequel nous pouvons juger de la vérité de cette attestation. Je connais d'avance et parfaitement bien les objections que l'on peut élever contre cette position; je les ai examinées avec soin; et je reconnais qu'elles ont du poids; mais je ne parle pas sans fondement, ou par le désir d'en imposer, quand je dis, que je suis persuadé que la position est vraie. Ainsi pensait Moïse lorsqu'en faisant allusion à Korah, il disait aux Israélites: " Si ces hommes meurent de la mort ordinaire des hommes, alors le Seigneur ne m'a point envoyé." Elizée pensait aussi de même lorsqu'il disait: " Seigneur Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israel, fais qu'il soit connu aujourd'hui, que tu es Dieu en Israel, et que je suis ton serviteur;" et ses auditeurs étaient de la même opinion; car lorsque le feu du Seigneur tomba et consuma le sacrifice, ils s'écrièrent: " Le Seigneur est le Dieu."

Ainsi pensait notre Sauveur lorsqu'il disait : " Les œuvres que je fais au nom de mon père, portent témoignage de moi ;" et " si je ne fais pas les œuvres de mon père, ne me croyez point." Quelle raison avons-nous de croire Jésus parlant dans l'Evangile, et de ne pas croire Mahomet parlant dans le Koran ? Tous deux prétendent être chargés d'une mission divine, et pourtant nous recevons la parole de l'un, comme une révélation de Dieu, et nous rejettons la parole de l'autre, comme l'imposture d'un homme. La raison en est évidente : Jésus a établi ses prétensions, non en alléguant une communication secrète avec la Divinité, mais en faisant de nombreux et d'indubitables miracles, devant des milliers de témoins, que ses ennemis les plus acharnés et les plus vigilans ne purent jamais désavouer : mais Mahomet ne fit aucun miracle. Un miracle n'est pas le seul critérium par lequel nous puissions juger de la vérité d'une révélation. Si un certain nombre de prophètes prédisaient, l'un après l'autre, dans le cours de plusieurs siècles, la venue d'une certaine personne, que Dieu enverrait, à une époque déterminée pour un but particulier ; et que cette personne arrivât à la fin, et qu'en elle toutes les prédictions se trouvassent exactement accomplies ; l'accomplissement de ces prophéties serait une preuve de la vérité de la révélation que cette personne ferait au monde. Ou si une personne venait à dire actuellement, (ainsi que beaucoup de faux prophètes l'ont dit, et le disent chaque jour,) qu'elle a une mission divine pour déclarer la volonté de Dieu ; et que comme preuve de sa véracité, elle prédit, qu'après sa

mort, elle ressuscitera d'entre les morts le troisième jour; l'accomplissement d'une telle prophétie serait, je le présume, une preuve suffisante de la vérité de ce que cet homme aurait pu dire, concernant la volonté de Dieu. Je vous le dis à présent, dit Jésus à ses disciples, en parlant de Judas, qui devait le trahir, avant que cela arrive, afin que lorsque cela arrivera, vous puissiez croire que j'ai dit vrai. Dans différentes parties de l'Evangile, notre Sauveur demande à être reçu comme envoyé de Dieu, non seulement à cause des miracles qu'il faisait; mais encore à cause des prophéties qui s'étaient accomplies dans sa personne, et à cause des prédictions qu'il faisait lui-même. Il reste donc prouvé, que loin de n'avoir point de critérium par lequel nous puissions juger de la vérité de la révélation Chrétienne, il en existe évidemment trois. Il est facile d'user en parlant de la religion Chrétienne de railleries indécentes, ou de classer, avec dédain, le Christ et tous les Apôtres parmi les imposteurs qui ont figuré dans le monde; mais il n'est pas aussi aisé, je pense, pour un homme de bon sens, et d'une saine érudition, de faire un examen impartial d'un des trois points de la doctrine Chrétienne, que je viens de citer, et de rejetter ensuite cette doctrine, comme fausse.

Vous demandez ce que la Bible nous enseigne! Le prophète Michée va vous répondre: elle nous enseigne—" à être juste, à aimer, à pardonner, et à marcher humblement dans la voie de Dieu;" des leçons de justice, de pardon, et de piété, voilà ce que l'on y puise, ce ne sont pas là comme vous le

dites—des préceptes de rapine, de cruauté, et de meurtre. Vous demandez encore ce que le Testament nous enseigne? Et vous vous répondez: à croire que le Très-Haut a commis le péché de fornication avec une femme. Assertion aussi absurde qu'impie! Non, Monsieur, non; cette doctrine prophane, cette indécente raillerie, cette perversion blasphématoire de l'Ecriture est votre doctrine et non celle du Nouveau Testament. Je vais vous dire la leçon qu'elle enseigne aux incrédules aussi bien qu'aux fidèles; leçon que jamais n'enseigna la philosophie, leçon que l'esprit ne peut tourner en ridicule, et que le sophisme ne peut atteindre: la voici—"Les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui entendront, vivront: tous ceux qui sont dans leurs tombeaux se lèveront; ceux qui ont fait le bien, auront la résurrection de la vie; ceux qui ont fait le mal, auront la résurrection de damnation."

Les préceptes moraux de l'Evangile sont si propres à faire notre bonheur dans ce monde, et à nous préparer à jouir dans une autre vie de cette suprême félicité que nous ne pouvons concevoir dans notre état présent; que je ne m'attendais pas à ce que vous les désapprouvassiez. Vous dites cependant, "Quant au petit nombre de préceptes moraux contenus dans ces livres, ils sont éparpillés çà et là avec tant d'irrégularité, que l'on peut dire qu'ils ne font point partie de la religion prétendue révélée." "Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît." Comment nommerez-vous cela? N'est-ce pas en peu de mots toute l'essence de la

morale, n'est-ce pas delà que, comme d'une racine vigoureuse, sortent toutes les branches des devoirs moraux des hommes les uns envers les autres? Vous savez que les moralistes partagent les devoirs en deux classes, les devoirs d'obligation parfaite, et les devoirs d'obligation imparfaite. Dans tout ce que la Bible enseigne, cette distinction n'existe point; elle vous dit: " d'avoir des entrailles de miséricorde, d'être bon et humble d'esprit, de souffrir patiemment, de supporter les offenses, de se pardonner mutuellement." Voilà des préceptes que vous chercherez en vain dans les codes de *Frédéric* et de *Justinien;* vous ne les trouverez point dans nos statuts; ils ne furent jamais, et ne sont point enseignés aujourd'hui dans les écoles de philosophie payenne; et si Platon, Sènèque, ou Cicéron, indiquèrent par hazard un ou deux de ces préceptes, encore est-il vrai qu'il n'existe point de sanction en vertu de laquelle ils deviennent obligations. Le nouveau commandement ne fait-il pas partie de la religion révélée? " Je vous donne un nouveau commandement, c'est que vous vous aimiez l'un l'autre." La loi qui préscrit la bienveillance Chrétienne, nous a été donnée par le Christ lui-même, de la manière la plus solemnelle, comme le signe par lequel on distingue que nous sommes ses disciples.

Vous signalez deux préceptes comme inconsistens avec la dignité et la nature de l'homme, celui de ne pas ressentir les injures, et d'aimer ses ennemis. Qui jamais, vous excepté, interpréta à la lettre cette phrase proverbiale, " Si on te donne un soufflet sur la joue droite, présente aussi la joue

gauche!" Jésus lui-même présenta-t-il l'autre joue lorsque l'officier du grand-prêtre le frappa? Il est évident que l'on recommande ici de supporter avec patience de légères injures personelles, et que l'on défend de se venger soi-même, parceque la vengeance entraîne l'homme à commettre des actes atroces de brutalité. Quant à l'amour des ennemis, ce précepte est expliqué ailleurs en disant de faire à vos ennemis tout le bien en votre pouvoir: "Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger; s'il est altéré, donne-lui à boire." Quel autre précepte est mieux fait pour conserver la paix, pour établir la concorde parmi les hommes, que de rendre le bien pour le mal? Le Christianisme ne nous ordonne point d'aimer en proportion de l'injure—"il n'ordonne point d'offrir une prime au crime;" il ordonne d'étendre notre bienveillance également à tous, afin que nous imitions la bonté de Dieu lui-même, qui fait lever "son soleil sur le bon et sur le méchant."

Dans la loi de Moïse, la peine du talion a été ordonnée; un œil pour un œil, une dent pour une dent. *Aristote*, dans son traité de morale, dit que plusieurs personnes pensent, que la peine du talion dans le cas d'offense personelle est un acte juste; *Radamanthe*, dit-on, la sanctionna: les lois decemvirales la permettaient; et l'on dit qu'elle a encore force de loi dans quelques pays même de la Chrétienneté; mais l'esprit de douceur du Christianisme l'interdit absolument, non seulement à l'égard des injures, mais il défend encore de conserver du ressentiment.

Vous affirmez, "que la politique de l'Eglise Chrétienne à été de tenir l'homme dans l'ignorance de son Créateur, comme ça été la politique des gouvernemens, de le tenir dans l'ignorance de ses droits." J'en appelle au bon sens de tout honnête homme pour juger si cette accusation est vraie sous quelque rapport que ce soit. Quand il assiste au service de l'Eglise, découvre-t-il dans le ministre le dessein de le tenir dans l'ignorance de son Créateur? Les prières publiques auxquelles il se joint, les sermons qu'on lui prêche, les leçons qu'on lui lit, tout n'est-il pas fait pour lui donner la ferme conviction de la miséricorde, de la justice, de la sainteté, de la puissance et de la sagesse d'un Dieu adorable, béni à jamais? J'ose dire, que par les moyens que l'Eglise Chrétienne nous a fournis pour notre instruction, la congrégation de Chrétiens les plus illettrés de la Grande Bretagne, ont une idée plus sublime et plus juste du Créateur, une connaissance plus parfaite de leur devoir envers lui, un motif plus puissant pour pratiquer la vertu, la piété et la tempérance, que tous les philosophes de tous les pays payens n'eurent, n'ont et n'auront jamais. En vérité, si votre projet s'effectuait, si les hommes ne lisaient plus la Bible, ils ignoreraient bientôt leur Créateur, ils deviendraient ce qu'ils étaient lorsque Dieu commanda à Abraham de sortir de son pays d'avec sa parenté. Bientôt ils se prosterneraient devant des pierres et des troncs d'arbres, ils baiseraient leur main, comme on le faisait au tems de Job, et comme le fait encore aujourd'hui le pauvre Africain, *devant la lune, qui marche dans la clarté; et ils renieraient*

le Dieu qui est audessus; c'est alors qu'ils adoreraient Jupiter, Bacchus, et Vénus; et qu'ils imiteraient, dans une vie d'abomination et de débauche, la morale impure de leurs dieux.

Quel intérêt a un gouvernement de tenir les hommes dans l'ignorance de leurs droits? Aucun. Tous les hommes d'état éclairés sont persuadés que plus les hommes connaissent leurs droits, plus ils sont soumis aux loix. Ils sont sujets, non par nécessité, mais par choix; et sont par ce fait, les plus fermes amis du gouvernement. Le peuple de la Grande Bretagne connait ses droits naturels et sociaux, mieux qu'aucun autre peuple du monde; il sait qu'il a le droit d'être libre, qu'il ne sera point soumis non seulement à la capricieuse tyrannie de la volonté d'un homme, mais encore au despotisme plus affligeant des factions républicaines; et c'est cette connaissance qui l'attache à la constitution de son pays. Je ne crains point que le peuple connaisse trop ses droits; ma crainte serait qu'il ne les connût pas dans tous leurs rapports, et dans toute leur étendue. Le gouvernement ne désire point que les hommes restent dans l'ignorance de leurs droits; mais il désire et il exige que la paix publique ne soit point troublée, sous de vains prétextes; qu'ils connaissent non seulement leurs droits, mais encore tous leurs devoirs comme membres de la société civile. Je suis loin de tourner en ridicule, comme d'autres l'ont fait, les droits de l'homme; il y a long-tems que j'ai compris que tous les hommes, le pauvre comme le riche, le riche comme le pauvre, ont des droits naturels, qu'aucun gouverne-

ment humain ne peut justement leur enlever, sans leur consentement tacite ou exprimé; et qu'il en ont d'autres, dont eux-mêmes n'ont pas le pouvoir de se démettre en faveur d'un gouvernement quelconque. Un des droits principaux de l'homme, dans l'état de nature et dans l'état de société, c'est le droit de posséder en sureté les fruits de son industrie, de son travail, ou de sa bonne fortune. Le gouvernement tient-il les hommes en ignorance de ce droit? Le principal soin du gouvernement au contraire est de déclarer, d'assurer, de modifier, et de défendre ce droit; il y a plus, il donne des droits, lorsque la nature n'en donne aucun; il protége les biens d'un homme mort intestat, et il permet à un homme, de disposer à sa mort de cette propriété, qui par la loi de nature devrait retourner à la masse commune. Tout sincèrement attaché que je suis à la liberté de l'homme, je ne puis m'empêcher de dire que je suis l'ennemi déclaré de cette philosophie supposée, cette folie démocratique, qui voudrait égaliser toutes les propriétés, et niveler toutes les distinctions de la société. Les distinctions personelles, qui sont la récompense d'une probité supérieure, du savoir, de l'éloquence, du talent, du courage et de toute autre qualité éminente, sont le sang et le nerf du corps politique; elles donnent de la vigueur à chaque partie, et vivifient le tout; sans elles ses os deviendraient de faibles roseaux, et la moëlle se tournerait en eau; il tomberait bientôt sans vie, et deviendrait une masse fétide de corruption. On peut faire servir le pouvoir à des fins particulières, contraires au bien général; on peut conférer des dis-

tinctions mal-à-propos, et elles peuvent rendre insolent celui qui en a été revêtu ; on peut acquérir des richesses par des voies injustes, et les faire servir au vice et à la corruption ; mais comme ce ne sont pas des nécessités résultantes de ces institutions, et que généralement il n'en est pas ainsi, je ne puis pas être d'accord avec ceux qui, protégeant l'égalité naturelle de l'homme, dédaignent les distinctions instituées qui accompagnent le pouvoir, le rang, et les richesses. Je n'ai pas l'intention de prolonger la discussion sur ce sujet, je dirai seulement que votre accusation contre le gouvernement me semble sans le moindre fondement ; et j'espère qu'il n'y aura pas un seul homme qui apprécie assez peu ses droits, pour penser qu'il a le droit de faire mal, et pour oublier que les autres hommes ont des droits aussi bien que lui.

Vous êtes animé, je le vois, de dignes sentimens de piété, quand vous parlez de la structure de l'univers. Quel homme, en effet, peut considérer avec quelqu'attention l'ordre qui y règne, et ne pas être rempli de vénération pour son Auteur ? Qui peut contempler, sans étonnement, la révolution d'une comète, s'élançant bien au delà de l'orbe de Saturne ; tâchant de s'échapper dans les régions inconnues de l'espace ; sentant pourtant à une distance immense l'influence attractive du soleil ; entendant, pour ainsi dire, a voix de Dieu qui arrête sa marche vagabonde, et la force, après plusieurs siècles, de recommencer son ancienne course ? Qui peut comprendre la distance des étoiles de la terre, et leur distance entr'elles ? Elle est si grande, qu'elle se

rit de notre conception; notre imagination est épouvantée, confondue, perdue, quand on nous dit, qu'un rayon de lumière qui parcourt plus de dix millions de milles (3,333,000 lieues) par minute, n'arriverait sur la terre que dans six ans, quoiqu'émis en cet instant de l'étoile la plus brillante. Nous croyons cette terre, un globe immense; et nous voyons la perversité, avec laquelle des individus entassent un peu de sa boue: nous voyons, avec plus d'étonnement encore, et avec plus d'horreur, les maux immenses attirés, dans tous les siècles, sur l'espèce humaine, par l'ambition des potentats pour acquérir la possession éphémère d'une petite portion de sa surface; (mais comme tout ce globe s'évanouit, pour ainsi dire, comme il se réduit à rien, quand nous considérons qu'un million de mondes égaleraient à peine le volume du soleil; que toutes les étoiles sont des mondes; et que des millions de soleils ne constituent probablement qu'une petite portion de ce monde matériel que Dieu a distribué dans l'immensité de l'espace!) Tout ce système de matière insensible, quoiqu'arrangé dans un ordre exquis, ne prouve que la sagesse et le pouvoir du grand Architecte de la nature. Comme êtres intelligens, nous demandons, nous cherchons quelque chose de plus, sa bonté, et nous ne pouvons ouvrir les yeux sans l'apercevoir.

Chaque partie de la terre, de la mer, de l'air, est pleine d'êtres sensibles, capables, dans leur rang respectif, de jouir des biens que Dieu a préparés pour leur bonheur et leurs plaisirs. Toutes les espèces sont capables de propager leur espèce; et ainsi se trouve pourvue une continuation successive

de bonheur. Les individus paient le tribut à la loi de dissolution, inséparable de la structure matérielle de leur corps; mais pour cela il n'y a pas de vide dans l'existence, leur place est occupée par d'autres individus capables de participer à la bonté du Très-Haut. Des réflexions telles que celles-ci, remplissent l'esprit d'humilité, de bienveillance et de piété. Mais pourquoi nous arrêter là? pourquoi ne pas contempler la bonté de Dieu dans la rédemption, aussi bien que dans la création du monde? Par la mort de son seul Fils-engendré Jésus Christ, il a racheté toute la race humaine de la mort éternelle, que la transgression d'Adam avait attirée sur toute sa postérité. Vous ne croyez point à la transgression d'Adam; l'histoire d'Eve et du serpent excite votre mépris; vous ne voulez point admettre que c'est une histoire réelle, ni que c'est une allégorie de la mort introduite dans le monde par le péché, à cause de la désobéissance au commandement de Dieu. Je n'y puis que faire. Vous voyez cependant que la mort règne, n'importe par quel moyen, sur toute l'espèce humaine; ceci n'est pas un point de doctrine ou de croyance, c'est un fait lamentable. Le Nouveau Testament nous apprend que, par la bonté miséricordieuse de Dieu, le Christ a vaincu la mort, et a redonné à l'homme cette immortalité qu'Adam avait perdue: cela encore vous refusez de le croire. Pourquoi? Parceque vous ne pouvez pas vous rendre compte de la nécessité et du but de cette rédemption. Misérable raison! sotte objection! Qu'y a-t-il dont vous puissiez vous rendre compte? Vous ne pou-

vez vous rendre compte de la germination d'un brin d'herbe, de la chute d'une feuille de la forêt; et refuserez-vous de manger des fruits de la terre, parceque Dieu ne vous a pas donné une sagesse égale à la sienne ? Refuserez-vous de profiter des bienfaits de l'immortalité, parcequ'il ne vous a pas donné, parceque, probablement, il ne pouvait pas donner à un être comme l'homme, une manifestation complette de la fin qu'il lui destine, et des moyens par lesquels il peut atteindre à cette fin ? Quel père de famille peut faire comprendre à ses enfans tous les moyens de bonheur, que sa bonté paternelle prépare pour eux ? Comment peut-il leur expliquer l'utilité de la réprimande, de la correction, de l'instruction, de l'exemple, et de tous les différens moyens par lesquels il forme leur jeune cœur à la piété, à la tempérance, à la probité! Nous sommes des enfans dans la main de Dieu, nous sommes dans la première enfance de notre existence; à peine sortis du sein de la durée éternelle ; il n'est peut-être pas possible au Père de l'univers de nous expliquer, à nous enfans que nous sommes, quant à la conception, la bonté et la sagesse de ses actes envers les enfans des hommes. Quelles qualités d'esprit nous seront nécessaires pour notre bonheur pendant toute l'éternité, nous ne le savons point: nous ignorons, si Dieu pouvait, ou ne pouvait point, conséquemment avec le bien général, avoir pardonné la transgression d'Adam, sans aucune expiation: nous ignorons si la malignité du péché n'est pas si grande, si opposée au bien général, qu'il ne peut être pardonné tant qu'il existe, c'est à-dire

tant que l'esprit ne se corrige point du penchant qui l'y porte: s'il existait enfin une difficulté plus grande encore de comprendre le mode du gouvernement moral de Dieu sur l'espèce humaine, il n'y aurait pas pour cela de raison de douter de sa rectitude. Si nous considérons l'espèce humaine comme une petite portion d'une immense communauté d'êtres libres et intelligens de différens ordres, et si nous supposons que toute cette communauté est sujette à une discipline et à des lois productives du plus grand bien possible à tout le système, nous devons alors, à bien plus juste titre, nous défier de notre capacité pour comprendre la sagesse et la bonté de tous les actes de Dieu dans le gouvernement moral de l'univers.

Vous êtes prodigue dans les louanges que vous donnez au Déisme; le Déisme est tellement supérieur en bonté à l'Athéisme, que je n'ai pas l'intention de dire rien qui puisse décréditer cette croyance; elle n'est pas, cependant, sans ses difficultés. Que pensez-vous d'une cause non causée de toute chose? et d'un Etre qui n'a point de rapport avec le tems, qui n'est pas plus vieux aujourd'hui, qu'il ne l'était hier, qui n'est pas plus jeune aujourd'hui, qu'il ne le sera demain? qui n'a pas de rapport avec l'espace, qui n'est point en partie ici et en partie là, ni en totalité nulle part. Que pensez-vous de l'omniscience d'un Etre qui ne peut connaître les actions futures d'un homme? Ou si son omniscience les lui fait connaître, que pensez-vous de la casualité des actions humaines? Et si les actions humaines ne sont pas sujettes à la casualité, que pensez-vous

de la moralité des actions, de la distinction entre le vice et la vertu, le crime et l'innocence, le péché et l'accomplissement d'un devoir? Que pensez-vous de la bonté infinie d'un Etre qui exista de toute éternité, sans qu'aucune émanation de sa bonté n'ait été manifestée dans la création d'êtres sensibles? Ou si vous soutenez que la création a été de toute éternité, que pensez-vous d'un effet contemporain avec sa cause, ou d'une créature qui n'est pas postérieure au Créateur? Que pensez-vous de l'existence du mal moral et naturel, dans l'œuvre d'un Etre infini, puissant, sage, et bon? Que pensez-vous du don du libre arbitre, quand l'abus de cette liberté devient la cause du malheur général? Je pourrais vous soumettre une grande quantité de questions semblables, dont l'examen a fait un Athée de plus d'un Déiste, absolument comme les difficultés de la religion révélée vous ont fait, vous et plusieurs autres, abandonner le Christianisme pour embrasser le Déisme.

Quant à moi, je ne vois point pourquoi on abandonnerait la religion révélée ou la religion naturelle à cause des difficultés qui en sont inséparables. Je porte mes pensées vers le Créateur incompréhensible du ciel et de la terre avec une admiration inexprimable, en sentant le néant de mon être, et je suis Déiste. Je contemple, avec toute la reconnaissance dont je suis capable, et toute l'humilité d'esprit possible, son inscrutable sagesse, sa bonté dans la rédemption du monde d'une mort éternelle, par l'intervention de son Fils Jésus Christ, et je suis Chrétien. Comme Déiste, j'ai peu à espérer;

comme Chrétien, je ne doute point d'une autre vie. Je parle pour moi-même, et puis être dans l'erreur, quant à la première partie de cette opinion. Vous et d'autres pouvez conclure différemment. En réfléchissant sur la nature inerte de la matière, sur les facultés de l'esprit humain, sur l'imperfection apparente du gouvernement moral du monde, et raisonnant par analogie, quelques philosophes de l'antiquité, et les philosophes modernes, peut-être, ont formé et forment une masse de raisonnemens qui leur fournissent une forte probabilité d'une existence future, et peut-être aussi, ce qui est une question bien distincte, d'une récompense future proportionnée à notre conduite morale dans ce monde. Loin de moi l'idée de relâcher aucun des liens qui obligent à la vertu; mais j'avoue qu'il m'est impossible de tirer des mêmes raisonnemens aucune assurance positive sur ce sujet. Pensez donc avec quelle reconnaissance mon cœur reçoit la parole de Dieu, qui me dit, que quoique " dans Adam, (par la condition de notre nature,) nous mourons tous; dans Jésus Christ, (par l'acte de grâce,) nous sommes tous rappelés à la vie." J'espère dans " la vie éternelle, comme le don de Dieu, par l'intervention de Jésus Christ." Je ne la considère point comme un appanage de la nature que j'ai reçue d'Adam, mais comme le don libre du Très-Haut, par l'intervention de son Fils, qu'il a constitué Seigneur de tous; le Sauveur, l'Avocat, et le Juge de l'espèce humaine.

" Le Déisme," dites-vous, " nous apprend, sans la possibilité de se tromper, tout ce qu'il est néces-

saire ou bon de savoir." Il y a trois choses que tout homme raisonnable admet comme nécessaires ou bonnes à savoir: l'existence de Dieu, la providence de Dieu, une récompense future. Je laisse à l'histoire de la philosophie, de l'idolatrie et de la superstition le soin de nous dire si ces trois choses nous sont enseignées par le Déisme, de manière à ce qu'il y ait impossibilité de se tromper à leur égard. On pourrait remplir un gros volume de toutes les erreurs, dans lesquelles sont tombés les plus grands raisonneurs, et des preuves de l'incertitude dans laquelle ils ont vécu à l'égard de chacun de ces points. Je vais citer brièvement quelques preuves de ce que je viens d'avancer: malgré les travaux illustres de *Gassendi*, de *Cudworth*, de *Clarke*, de *Baxter*, et de plus de deux cents auteurs modernes qui ont écrit sur ce sujet, la mortalité ou l'immortalité naturelle de l'âme est aussi peu comprise par nous, qu'elle l'était par les philosophes de la Grèce et de Rome. Les opinions contraires de *Platon* et *d'Epicure*, sur ce sujet, ont leurs différens partisans parmi les savans du siècle actuel, en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, dans tous les pays éclairés du monde: et ceux qui se sont le plus sérieusement occupés de l'étude de la question concernant une vie future, déduite de la nature de l'âme, sont les moins disposés à donner une décision positive dans un sens ni dans l'autre. Rien ne rend l'importance de la Révélation plus évidente, que les sentimens contradictoires des savans et des gens de bien sur ce sujet; je ne veux certainement pas comprendre ici les ignorans et les immoraux. Ces sentimens

contradictoires nous montrent l'insuffisance de la raison humaine, dans un laps de plus de deux mille ans, pour développer les mystères de la nature humaine, et pour fournir par son examen seul, quelqu' assurance de la qualité de notre condition future. Si jamais vous devenez persuadé de cette insuffisance, et il est presqu'impossible que vous ne le deveniez pas, si vous étudiez profondément le sujet, vous serez disposé, pourvu que vous agissiez raisonnablement, à rechercher sérieusement et impartialement la vérité du Christianisme. Vous direz de l'Evangile, comme les habitans payens de Northumberland disaient de *Paulin*, par lequel ils furent convertis au Christianisme: " Plus nous réfléchissons sur la nature de notre âme, moins nous la connaissons. Tandis qu'elle anime notre corps, nous connaissons quelques-unes de ses propriétés; mais lorsqu'elle en est une fois séparée, nous ne savons point où elle va, ni d'où elle vint. Puisque donc *l'Evangile* prétend nous donner des notions plus claires sur ces matières, nous devons l'écouter, et mettant de côté toutes les passions et tous les préjugés, suivre ce qui nous paraitra le plus conforme à la saine raison."

N'est-ce pas une grande félicité pour des êtres, dont les facultés sont, nous sommes forcés de l'avouer, si limitées, d'avoir Dieu même pour instructeur, dans tout ce qu'il nous importe le plus de savoir! Nous ne sommes principalement intéressés à connaître ni l'origine des arts, ni les profondeurs immenses de la science, ni les histoires des empires qui ont désolé le monde par leurs querelles, ni les subtilités de la logique, les mystères de la métaphysique,

les sublimités de la poésie, ni les finesses de la critique. Ces sujets ont occupé les loisirs de quelques savans; mais la masse de l'espèce humaine les ignora et doit les ignorer toujours; la masse doit nécessairement rester dans cet état où un Empereur d'Allemagne se plaça volontairement lui-même, lorsqu'il prit la résolution barbare de ne jamais ouvrir un livre imprimé. Mais nous sommes, quelque soit notre rang et notre condition, intéressés à savoir ce que nous deviendrons après la mort; et s'il est une autre vie, nous sommes aussi intéressés à savoir, s'il nous est possible de faire quelque chose dans ce monde, qui puisse nous donner le bonheur dans l'autre. "Cette chose que l'on nomme Christianisme" pour me servir de vos expressions dédaigneuses, ce que je nomme moi, le dernier et le meilleur don du Très-Haut, l'Evangile de Jésus Christ, nous a instruit de la manière la plus claire et la plus satisfaisante sur ces deux points. L'Evangile nous dit, ce que jamais le Déisme ne pouvait nous dire, que certainement nous ressusciterons; que quelque soit la nature de notre âme, nous vivrons certainement à jamais; et que tandis que nous sommes dans ce monde-ci, il nous est possible de faire beaucoup pour notre bonheur pendant la vie éternelle. Ces vérités sont effrayantes pour les méchans; les êtres qui ont le moins de reproches à se faire n'y peuvent réfléchir avec indifférence; et elles inspirent à tous un motif pour pratiquer la vertu, bien autrement puissant, que ceux que le Déisme pourrait jamais fournir à *Brutus* même.

Quelques hommes ont été entraînés à l'infidélité

par des mœurs relâchées; et quelques-uns ont professé le Christianisme par hypocrisie dans l'espérance d'en retirer quelques avantages temporels: ne vous connaissant point, je ne puis vous imputer une chose que j'ignore, et je ne puis admettre que j'ai embrassé le Christianisme par hypocrisie. On devient en général incrédule, par défaut de connaissances sur le sujet de la religion; les uns engagés dès leur jeunesse dans la carrière de l'ambition, les autres accablés sous le poids des affaires, ceux-ci entraînés dans le tourbillon des plaisirs, presque tous les incrédules enfin, quelqu'en soit la cause, n'ont ni le talent, ni l'inclination, ni le loisir, d'entrer dans des disquisitions critiques concernant les vérités du Christianisme. Des hommes tels que ceux que je viens de citer sont aisément étonnés par des objections auxquelles ils ne sont pas capables de répondre: et les mœurs relâchées du siècle, si opposées à la perfection Chrétienne, co-opérant avec leur manque de connaissances, ils rejettent la foi de leur enfance, et ils sont rarement soigneux d'en choisir une autre qui soit fondée, si non sur autorité, au moins sur une recherche calme et suivie de la vérité. Présumant cependant que beaucoup de Déistes sont aussi sincères dans leur croyance que je le suis dans la mienne, et sachant que plusieurs sont plus capables, et que tous sont aussi intéressés que moi à une recherche raisonnée de la vérité de la religion révélée, je ne me suis nullement disposé à les juger d'une manière peu charitable. Ils ne pensent point comme moi, sur un sujet surpassant tout autre

en importance; mais je ne suis pas autorisé pour cela à les traiter avec aigreur, ou à les représenter comme à jamais étrangers à la miséricorde divine. L'Evangile a été offert à leur acceptation; mûs par une cause quelconque, ils le rejettent, et je ne puis me défendre de considérer leur situation comme dangereuse. C'est l'idée de ce danger qui m'a décidé à écrire ce livre. Je n'espère en retirer, ni réputation, ni profit, non pas que je regarde ces motifs comme déshonorables,—au contraire; mais il est une époque de la vie où ils cessent de diriger le jugement des hommes qui pensent. Ce que j'ai écrit, fera, je le crains, peu d'impression sur vous: mais j'ose me flatter qu'il ne sera peut-être pas sans effet sur l'esprit de quelques-uns de vos lecteurs. L'infidélité est une mauvaise herbe prolifique, elle menace de couvrir la terre, sa racine est principalement fixée chez les grands et les opulens du siècle; mais vous, vous tâchez de répandre ses dangereux poisons parmi toutes les classes de la société. Il y a une classe d'hommes pour lesquels j'ai le plus grand respect, et que je désire bien garantir de la souillure de votre irréligion; ce sont les négocians, les manufacturiers, et les marchands. Je considère l'influence de l'exemple de cette classe comme essentielle au bien-être de la société. Je sais, qu'en Angleterre ils aiment à lire, et sont désireux de s'instruire sur tous les sujets.

Si cet opuscule tombait entre leurs mains, après avoir lu votre ouvrage, et qu'ils pensassent que quelques-unes de vos objections contre l'autorité de la

Bible n'ont point été réfutées à leur satisfaction, je les supplie d'attribuer le manque de succès à la concision que je me suis imposée ; à mon désir d'éviter toute disquisition savante ; à mon inadvertence ; à mon manque de talent ; à quelque chose que ce soit enfin, plutôt qu'à l'impossibilité de répondre victorieusement à toutes les difficultés que vous avez élevées. J'adresse la même prière aux jeunes personnes des deux sexes, qui peuvent avoir malheureusement puisé le poison de l'infidélité dans vos écrits ; je les supplie de croire, que tous les doutes sur la religion peuvent être éclaircis, quoique, peut-être, il n'ait pas été en mon pouvoir de le faire aussi bien qu'ils l'eussent désiré. Je prie Dieu de préserver la génération qui s'élève " du mauvais cœur de l'incrédulité," qui a attiré tous les malheurs sur une nation voisine ; et que ni une éducation négligée, ni l'irréligion domestique, ni les mauvaises compagnies, ni l'exemple d'un monde licencieux, ne leur fassent jamais oublier que la religion seule doit être la règle de leur vie.

Dans la conclusion de ma *Défense du Christianisme,* je disais à Mr. Gibbon combien j'avais d'aversion pour les controverses publiques. J'ai maintenant vingt ans de plus que je n'avais alors, et j'aperçois que mon aversion s'est accrue avec l'âge. J'ai toujours abandonné mes productions littéraires à leur sort ; je n'ai jamais défendu celles qui ont été attaquées, et je ne défendrai pas celle-ci d'avantage si elle était attaquée par vous, ou par tout autre.

Désirant bien sincèrement que vous participiez à cette foi de la religion révélée qui est le fondement de mon bonheur dans ce monde, et de toutes mes espérances dans l'autre, recevez mes adieux.

R. LLANDAFF.

CALGARTH-PARC,
Le 20 *Janvier*, 1796.

FIN.

RÉSUMÉ

DE

PREUVES EN FAVEUR

DU

CHRISTIANISME.

NOTICE.

L'ARGUMENT prouvant la vérité du Christianisme, au moyen de quatre règles, est tiré d'un ouvrage anglais, intitulé "A Short and Easy Method with the Deists," *(Méthode courte et facile avec les Déistes,)* par Charles Leslie. Cet Opuscule, qui jouit en Angleterre de la plus haute réputation, se trouve parmi les Œuvres de l'abbé St. Réal, où il est placé comme faisant partie de ses ouvrages. Par un hazard assez singulier, Leslie et St. Réal furent contemporains, quoiqu'on ne connaisse pas précisément l'époque de leur naissance. Leslie entra dans le ministère, dans l'année 1680, et la même année St. Réal fut reçu à l'Académie de Turin. St. Réal vint en Angleterre avec la Duchesse de Mazarin; et Leslie passa une partie de sa vie en France, de manière qu'il est également probable que l'un dut à l'autre l'idée de son ouvrage. On a par conséquent agité cette question, (Voyez le Supplément de l'Encyclopédie Britannique, par le Docteur Gleig,) mais deux circonstances, surtout, nous paraissent la décider en faveur de Leslie. Premièrement, le style de la "Courte Méthode" s'accorde parfaitement avec celui des autres ouvrages de l'auteur anglais; lorsqu'on a cherché à attaquer cet ouvrage c'est toujours Leslie qui s'est empressé de le défendre; et ses adversaires, qui probablement n'auraient pas laissé échapper une si belle occasion de le confondre, n'ont jamais accusé Leslie de s'être attribué un ouvrage dont il n'était pas l'auteur. D'un autre côté, St. Réal n'a fait, dans aucun de ses ouvrages, allusion à celui-ci; l'éditeur de ses Œuvres en donnant une notice de ce qu'a écrit cet auteur, ne cite pas la "Courte Méthode," et la Biographie Universelle n'en parle que comme d'un des ouvrages *attribués* à St. Réal.

Quoi qu'il en soit, nous avons cru devoir ajouter aux lettres de Watson, un abstrait de cette "Courte Méthode" qui mérite si bien tous les éloges qu'on lui accorde, et à laquelle les infidèles ont en vain essayé de répondre. Afin de rendre notre petit ouvrage plus utile encore, nous y avons ajouté, sous la forme d'un Appendice, les argumens, sur quelques points importans de la religion, des Théologiens les plus distingués de l'Angleterre, et nous avons donné la préférence aux auteurs modernes, non parce que nous les croyons supérieurs aux anciens, mais parce que leurs productions sont probablement moins connues de nos compatriotes que ne le sont les excellens ouvrages de Barrow, d'Hooker, de Clarke, de Butler et de Tillotson.

RÉSUMÉ.

La vérité de la religion Chrétienne demeurera incontestable, si les faits qu'on rapporte dans les Evangiles sont vrais ; car si les miracles qui y sont attribués à Jésus-Christ sont vrais, ces miracles prouvent la vérité de la religion qu'il annonçait.

Il en est de même à l'égard de Moïse. S'il mena les Israélites à travers la Mer Rouge d'une manière miraculeuse, et comme on le rapporte dans l'Ancien Testament; et s'il est vrai qu'il ait fait les autres miracles qu'on lui attribue, il faut qu'il ait été envoyé de Dieu.

Ces raisons sont tellement décisives, qu'il est impossible d'y résister, et par conséquent ce que nous pouvons faire de mieux pour prouver la vérité de la religion Chrétienne c'est d'établir de telles règles quant aux faits qui sont rapportés dans l'Ancien et le Nouveau Testament, que si les faits s'accordent avec les règles, il est impossible qu'ils ne soient pas vrais. Nous prouverons ensuite que ces règles peuvent s'appliquer aux faits de Jésus Christ et de Moïse, mais qu'elles ne peuvent être appliquées ni aux faits de Mahomet, ni à ceux des divinités payennes, ni à une imposture quelconque.

Voici ces règles. I. Il faut que les faits qu'on rapporte soient tels qu'ils aient pu tomber sous les

sens, et que les hommes aient pu en juger par ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont entendu.

II. Il faut que ces choses se soient faites publiquement et à la face de tout le monde.

III. Il faut qu'il existe non seulement des monumens publics en mémoire de ces faits, mais qu'il reste encore des devoirs à remplir et des institutions à observer, qui se rapportent à ces faits.

IV. Il faut que ces monumens aient été élevés, et que ces institutions aient été établies dès l'époque même où ces faits sont arrivés.

Appliquons maintenant ces quatre règles aux faits rapportés dans les Saintes Ecritures, et nous serons convaincus de leur authenticité. D'après les deux premières règles, il est impossible qu' à l'époque où l'on dit que ces faits sont arrivés, on ait pu y faire accroire s'ils n'étaient pas réellement vrais, car les hommes auraient pu, à l'aide seule de leurs yeux et de la parole, découvrir et prouver la fausseté de ce qu'on leur disait. Par exemple, si un individu allait dire un jour aux Parisiens qu'il avait, la veille, divisé la Seine, et conduit toute la ville de Paris, hommes, femmes et enfans de l'autre côté de la rivière, tandis que les eaux étaient suspendues de chaque côté ; si, dis-je, un individu allait raconter une telle chose, il serait impossible qu'on le crût, car tous les hommes, les femmes et les enfans de Paris pourraient lui dire qu'ils n'avaient pas vu, la veille, la Seine se diviser en deux, et qu'ils n'avaient pas été, la veille, transportés de l'autre côté de la rivière. Si par conséquent Moïse a, comme on le dit, écrit et publié *de son temps* qu'il avait mené les Israélites

au travers de la Mer Rouge, il est impossible qu'il le leur ait fait accroire s'il n'en était pas ainsi.

Peut être, répondra-t-on à ce que nous venons de dire, qu'on a inventé ces choses long temps après l'époque où l'on dit qu'elles sont arrivées, et qu'on a ainsi fait passer pour vraies, aux yeux des générations suivantes, des choses qui ne l'étaient pas. Mais cela deviendra impossible, si l'on applique à ces faits nos deux dernières règles. Car si lorsqu'on a inventé ces faits l'on a dit qu'il existait en conséquence des monumens ou des institutions, la fausseté de cette assertion a dû sauter aux yeux des hommes, qui devaient bien savoir que jusqu'alors on n'avait entendu parler ni de ces institutions ni de ces monumens. Par exemple, si j'inventais une pareille histoire, je pourrais peut-être la faire croire de quelques personnes. Mais si j'ajoutais que depuis que ce fait a eu lieu, jusqu'à nos jours, on a eu pour coutume de couper, à l'âge de douze ans, le petit doigt de tous les enfans mâles ; que même aujourd'hui encore, le petit doigt manquait à tous les hommes de notre nation ; que de plus cette institution faisait partie du fait que je rapporte comme ayant eu lieu il y a tant d'années, et qu'ayant toujours été pratiquée en mémoire de ce fait, elle est descendue jusqu'à nous ; si, dis-je, j'avançais toutes ces choses, ne serait-il pas impossible qu'on me crût, puisque chacun pourrait nier ce que je dis à l'égard du petit doigt, et que cette part de mon récit faisant partie du tout, si une partie est fausse, le tout doit aussi l'être.

Passons maintenant au second point, et montrons que toutes ces règles peuvent être appliquées aux

faits qu'on rapporte de Moïse et de Jésus Christ, tandis qu'elles ne peuvent l'être ni aux faits qu'on rapporte de Mahomet, ni des déités payennes, ni de quelque imposteur que ce soit.

1. Quant à Moïse, on conviendra facilement qu'il ne pouvait persuader à 600,000 hommes qu'il les avait menés au travers de la Mer Rouge, que pendant quarante ans il les avait nourris dans le désert de la manne qui était tombée du ciel, ainsi que de plusieurs autres choses rapportées dans ses livres, si cela n'eût été vrai. Car les sens de tous les hommes qu'il disait avoir été témoins de ces évènemens, et qui pour lors vivaient encore, auraient pu leur prouver le contraire. De manière que nos deux premières règles peuvent être appliquées ici, ce que Moïse fait lui-même lorsqu'il dit aux Israélites: " Et connaissez aujourd'hui que *ce ne sont pas vos enfans* qui ont connu, et qui ont vu le châtiment de l'Eternel votre Dieu, sa grandeur, sa main forte et son bras étendu; et ses signes, et les œuvres qu'il a faites au milieu de l'Egypte, contre Pharaon, roi d'Egypte, et contre tout son pays; et ce qu'il a fait à l'armée d'Egypte, à ses chevaux et à ses chariots, quand il a fait que les eaux de la Mer Rouge les ont couverts lorsqu'ils vous poursuivaient; car l'Eternel les a détruits jusqu'à ce jour; et ce qu'il a fait pour vous dans ce désert, jusqu'à ce que vous êtes arrivé en ce lieu-ci: et ce qu'il a fait à Dathan, et à Abiram, enfans d'Elial, fils de Ruben; et comment la terre ouvrit sa bouche, et les engloutit avec leurs familles et leurs tentes, et tout ce qui était en leur puissance, au milieu de tout Israël; mais *ce sont*

vos yeux qui ont vu toutes les grandes œuvres que l'Eternel a faites *."

Mais dira-t-on, il est possible que ces livres aient été écrits long temps après que Moïse avait cessé d'exister, et qu'on y ait attaché son nom. Cela ne se peut pas, car il est écrit dans ces livres qu'ils ont été donnés par Moïse aux Hébreux, qui depuis les ont gardés dans l'Arche †; et le roi devait aussi avoir une copie de ce livre, afin d'y " apprendre à craindre l'Eternel, son Dieu, et à prendre garde à toutes les paroles de cette loi, et à ses statuts pour les faire ‡."

L'auteur de ce livre en parle donc, non seulement comme d'une histoire, mais comme d'un code, imposant des obligations aux rois, ainsi qu'aux peuples. Or, à quelque époque que ce soit qu'on ait forgé ce livre, il aurait été impossible qu'on y crût, car cette copie dont il est parlé ne pouvait se trouver ni dans l'arche, ni entre les mains du roi, au moment où on aurait inventé cette supercherie. D'ailleurs, comment aurait-on pu imposer à un peuple des lois contenues dans un livre dont il n'avait jamais entendu parler jusqu' à ce jour ? N'aurait-il pas fallu que jusqu' alors les Juifs eussent obéi à d'autres lois qu'ils devaient oublier, ou du moins abandonner, pour obéir à ce nouveau code ?. Cela ne parait-il pas impossible? et les Déistes, pour nous le faire croire, ne devraient-ils pas citer un peuple à qui l'on ait ainsi imposé des lois qui n'étai-

* Deut. xi. 2—7. † Deut. xxxi. 24—26.
‡ Deut. xvii. 18, 19.

ent pas celles de la nation? Mais cela n'aurait jamais pu se faire; et ce qui est impossible à l'égard de toute autre nation, l'est aussi à l'égard du peuple juif.

Il est donc clair que l'application de nos quatre règles aux faits qui se rapportent à l'égard de Moïse et aux livres dans lesquels ils sont rapportés, en prouvent l'authenticité. Voyons maintenant, s'il en est de même à l'égard de Jésus Christ et de son Evangile.

Il y est dit de Jésus Christ que ses œuvres et ses miracles se faisaient publiquement. On rapporte dans le livre des Actes des Apôtres (chap. ii. 41.) que 3,000, et au chapitre iv. 4, que plus de cinq mille personnes furent converties *parce qu'elles avaient vu*, ce qu'on avait opéré publiquement devant elles, et à l'égard de quoi il était impossible qu'on les eût trompées. Voilà donc ici l' application de nos deux premières règles, savoir: I. Qu'il faut que les choses qu'on rapporte aient été *vues* ou entendues; et II. qu'il faut que ces choses se soient faites *publiquement*.

Quant aux deux dernières règles, le Baptême et la Sainte Cène ont été institués en mémoire des évènemens rapportés dans l'Evangile, et ils l'ont été, non dans la suite des siècles, mais à l'époque même où ces évènemens ont eu lieu, et se sont continués depuis la fondation du Christianisme jusqu' à nos jours sans interruption. De plus, Jésus Christ lui-même a établi des apôtres et d'autres ministres de son Evangile pour le prêcher, pour administrer les sacremens et pour gouverner son église, jusqu'à

la fin du monde. Or, si l'Evangile était une pure invention, il n'aurait pu y avoir, lorsqu'on l'inventa, ni ces ministres, ni ces institutions qu'on y dit avoir été établies par Jésus Christ, et l'Evangile, parlant ainsi de l'existence d' une chose qui n'existait pas, aurait été découvert comme faux, et méprisé et rejeté comme tel.

Ayant ainsi prouvé, au moyen de nos quatre règles, la vérité des faits attribués à Moïse et à Jésus Christ, voyons maintenant si ces règles peuvent s'appliquer à ceux qu'on rapporte de Mahomet et des déités payennes.

Quant à Mahomet, les faits qu'on rapporte de lui ne peuvent souffrir l'application de nos quatre règles. Il nous dit d'abord lui-même, dans son Alcoran, chap. 6, &c., qu'il ne prétend pas aux miracles, et l'on ne peut appliquer nos deux premières règles à ceux qu'on rapporte de lui. Car personne n'était présent lors de sa conversation avec la lune, ni de son voyage de la Mecque à Jérusalem, et ensuite au ciel.

Il en est de même des déités payennes, de leurs fables, et des miracles ridicules qu'elles rapportent. Il est vrai que ces déités payennes avaient leurs prêtres, ainsi que des fêtes et des jeux établis en leur honneur, mais on ne peut leur appliquer notre quatrième règle, car ces prêtres ne furent pas ordonnés par ces dieux supposés, et ces institutions ne furent établies que long temps après l'époque à laquelle on dit qu' étaient arrivés les évènemens qu'elles servaient à rappeler.

Enfin, tout en convenant qu'il est des choses vraies auxquelles on ne pourrait appliquer ces quatre règles, je soutiens que celles auxquelles elles peuvent s'appliquer ne sauraient être fausses, et je défie tous les Déistes du monde de citer une action fabuleuse qui puisse soutenir cette épreuve, qui me parait si décisive que si j'avais eu le malheur de ne pas croire en Jésus Christ et sa sainte religion, elle suffirait pour me convaincre de toute sa vérité.

FIN DU RÉSUMÉ.

APPENDICE.

No. I. page 110.

Il suffit de réfléchir aux différens buts que se proposaient St. Mathieu et St. Luc, pour justifier la différence qui paraît exister dans les généalogies qu'ils nous donnent de Jésus Christ. C'est principalement pour les *Juifs* qu'écrivit St. Mathieu, et par conséquent il commence sa généalogie par Abraham, descendant jusqu' à David, et suivant ensuite la ligne de Salomon, jusqu' à Jacob, père de Joseph, qui était le père putatif de Jésus Christ, (Mat. chap. i. v. 1. à 16). Saint Luc, au contraire, écrivit pour les *Gentils*, et trace la généalogie de Jésus Christ, commençant par Héli, père de Marie, jusqu' à Nathan, fils de David; de Nathan jusqu' à Abraham, et d'Abraham jusqu' à Adam, qui n'ayant eu ni père, ni mère, était réellement "fils de Dieu *."

No. II. p. 113.

Il ne nous reste, dit Mr. Smith †, aucun ouvrage écrit par un auteur contemporain, excepté celui de Joseph, et nous ne savons pas même s'il a existé un écrivain dont nous ayons le droit d'attendre qu'il ait parlé de cet évènement.

Il est vrai que Joseph ne dit rien du massacre des enfans, ordonné par Hérode; mais il passe aussi sous silence bien des

* *An Introduction to the Critical Study and Knowledge of the Holy Scriptures* (Introduction à l'Etude et à la Connaissance des Saintes Ecritures), par T. H. Horne, vol. i. p. 385. Lond. 1821.

† Nous renvoyons le lecteur avec plaisir à l'excellent ouvrage d'où nous tirons cette observation, et qui a pour titre : *The Scripture Testimony to the Messiah.* (Témoignage des Ecritures à l'égard du Messie, &c.) par John Pye Smith, vol. ii. p. 27. Lond. 1821. 3 vols.

autres faits dont nous ne saurions douter, et qu'il ne pouvait ignorer. D'ailleurs, il n'est pas aussi difficile qu'on le pense de justifier cette omission de sa part. Béthléem était une petite ville, et peu notée. La population, y compris celle des environs, s'élevait à peine à mille habitans, de manière qu'il ne devait guères s'y trouver que dix ou douze enfans mâles, de l'âge préscrit. Il s'en fallait de beaucoup que cet acte de cruauté ait été le seul dont Hérode se fût rendu coupable. C'est pourquoi Vossius observe avec raison *, qu' après tant d'exemples de cruautés commises par Hérode à Jérusalem et dans toute la Judée; lorsqu'il avait mis à mort un si grand nombre de ses propres enfans et de ses femmes, de ses proches parens et de ses amis, on ne dut guères s'étonner de ce qu'il ordonna l'exécution des enfans d'un village et de ses environs, surtout comme ce massacre ne pouvait embrasser qu'un petit nombre d'individus, puisqu'il se commettait dans un très petit endroit, que l'édit condamnait, non tous les enfans, mais les mâles, et parmi eux, seulement ceux qui avaient moins de deux ans.

No. III. p. 117.

« Mais quand il fut six heures," dit St. Marc, « *il y eut des ténèbres* sur tout le pays, jusqu' à neuf heures." Chap. xvi. 33

Saint Luc dit aussi, « Or il était environ six heures, et *il se fit des ténèbres* par tout le pays jusqu' à neuf heures; et le soleil fut obscurci, et *le voile du temple se déchira* par le milieu." Puis il ajoute, un peu après: « Or le centenier, *voyant ce qui* était arrivé, glorifia Dieu, disant: certes, cet homme était juste. Et toutes les troupes qui s'étaient assemblées à ce spectacle, *voyant les choses qui étaient arrivées*, s'en retournaient frappant leur poitrine." Chap. xxiii. 44, 45. 47, 48.

Si Jésus Christ n'eût été qu'un malfaiteur justement condamné, ou même qu'un *homme* injustement mis à mort; si les circonstances qui arrivèrent lors de sa crucifixion avaient été semblables à celles qui se passèrent à toutes les crucifixions,

* Dans son ouvrage intitulé : *Chronologica Sacra*, p. 159.

pourquoi le centenier, et toutes les troupes qui s'étaient assemblées à ce spectacle, après avoir *vu les choses qui étaient arrivées*, s'en retournèrent-ils en frappant leur poitrine ?

No. IV. p. 126.

Envisagez d'un seul point de vue, dit l'éloquent Saurin *, combien d'extravagantes suppositions il faut avancer, pour combattre la résurrection de notre sauveur. Il faut supposer que des gardes avertis se sont abandonnés au sommeil, et qu'ils sont pourtant dignes de foi quand ils témoignent que le corps de Jésus Christ a été enlevé : ou bien, il faut supposer que des hommes trompés de la façon du monde la plus noire et la plus cruelle, ont hasardé tout ce qu'ils avaient de plus cher, pour la gloire d'un imposteur. Il faut supposer que des hommes ignorans, sans fortune, sans crédit, sans éloquence, ont su l'art de fasciner les yeux de toute l'église. Il faut supposer que *cinq cents personnes* out eu le cerveau blessé d'une même maladie, et que dans des choses de fait, tant de gens se soient trompés ; ou bien, que de faux témoins en si grand nombre ont trouvé le secret de ne se démentir jamais, et d'être toujours uniformes dans leur témoignage. Il faut supposer que les tribunaux les plus experts n'ont pu trouver aucune ombre de contradiction dans une imposture palpable. Il faut supposer que les Apôtres, gens d'ailleurs sensés, ont choisi précisément le temps et le lieu le moins propres à leur dessein. Il faut supposer que des milliers de personnes ont eu la fureur de souffrir les croix, les prisons, les tortures, pour donner cours à une illusion. Il faut supposer que mille et mille miracles ont été faits en faveur d'un mensonge : ou bien il faut nier ces faits, et alors, il faut supposer que les apôtres étaient insensés, que les ennemis de la religion chrétienne étaient insensés, que tous les premiers chrétiens étaient insensés.

* Sermon sur la Résurrection de Jésus Christ.

No. V. p. 134.

Les apôtres, dit l'évêque Pearson *, n'étaient pas présens à la résurrection, mais ils l'étaient lors de l'ascension de Jésus Christ, parce qu'il n'était pas nécessaire dans l'un de ces cas, mais qu'il l'était bien dans l'autre, qu'il fussent témoins oculaires de la circonstance. Les apôtres savaient que Jésus Christ avait été crucifié, et pourvu qu'après sa crucifixion il se montrât à eux *en vie* ils n' avaient pas besoin d'avoir vu sa résurrection, pour y croire. Mais comme les apôtres ne devaient voir Jésus Christ au ciel, qu' après qu'ils auraient eux-mêmes quitté la terre, il était donc nécessaire qu'ils le *vissent* monter au ciel afin de pouvoir rendre témoignage de son ascension.

No. VI. p. 144.

Le mot Canon, dit Jones †, est d'origine grecque et signifiait en général dans cette langue, ainsi que dans la langue latine, ce qui sert de règle pour juger d'une chose. Κανων parait d'abord avoir signifié en Grec l'aiguille d'une balance, c'est à dire la partie qui, par sa situation perpendiculaire, sert à déterminer exactement le poids ou la valeur d'une chose.

De toutes les différentes opinions qu'on a avancées à l'égard de la personne qui a premièrement rassemblé le Canon du Nouveau Testament, la plus générale est celle qui attribue cet arrangement à St. Jean, et cette opinion a le témoignage indisputable d'Eusèbe, dans son Histoire Ecclésiastique, livre iii. ch. 24.

Le premier écrivain, dit Tomline ‡, qui nous a laissé un catalogue régulier des livres du Nouveau Testament est Ori-

* Dans son profond ouvrage, intitulé : *An Exposition of the Creed,* (Exposition du Symbole des Apôtres,) Oxford. 1820. vol. I. p. 407.

† *A new and full Method of Settling the Canonical authority of the New Testament,* (Méthode nouvelle et satisfaisante de prouver l'authenticité canonique du Nouveau Testament) par J. Jones. Lond. 1726. vol. I. p. 24.

‡ *Elements of Christian Theology,* (Elémens de Théologie Chrétienne) par G. Tomline. Lond. 1815. vol. I. p. 270.

gène, qui vécut au commencement du troisième siècle, quoi qu'il en ait souvent été parlé par des auteurs qui ont vécu long-temps auparavant. Ce catalogue ressemble au Canon que nous avons actuellement, si ce n'est que les Epitres de St. Jacques et de St. Jude ne s'y trouvent pas; mais Origène, dans d'autres parties de ses ouvrages, parle de ces Epitres comme ayant été écrites par ces apôtres.

No. VII. p. 149.

St. Paul, dans sa première Epitre aux Corinthiens, chapitre xv, enseigne la doctrine de la résurrection, et après l'avoir prouvée, il répond à deux objections. La première de ces objections c'est qu'il est impossible aux morts de ressusciter, et la seconde est à l'égard du corps qu'ils auraient s'ils ressuscitaient. Il répond à la première objection, en avançant qu'il est aussi naturel qu'un corps soit ressuscité, comme il l'est qu'un grain qu'on a mis dans la terre, et qui y a pourri, repousse. Quant à la seconde objection, il y répond (versets 37 et 38) que nos corps seront de la même substance, mais non de la même qualité, comme le grain qu' on met seul dans la terre et qui en ressort, toujours grain, mais enrichi de tiges, de tuyaux et de feuilles; et après avoir employé plusieurs autres figures pour prouver ce fait, St. Paul ajoute qu'il en sera de même de la résurrection des morts, que le corps est semé en corruption, mais qu'il ressuscitera incorruptible; qu'il est semé en déshonneur, mais qu'il ressuscitera en gloire; qu'il est semé en faiblesse, mais qu'il ressuscitera en force. (2 Cor. xv. 42, 43.) Voyez aussi la Note au pas de la page 154.

FIN.



